

50  
—  
20



PARIS 12 DÉCEMBRE 2018

Sotheby's

EST.  
1744

in polypropylene fabric (7x7 per in. Gr. 0.48) covering the

IS



DOS DE COUVERTURE

LOTS 19 ET 7

CETTE PAGE

LOT 37 (DÉTAIL)

surface of the water, extending into the Bay 200 Feet  
Island #1 width 250 Feet length 975 Feet



Boom 3.8  
Anchor 4.2



LOT 36



**VENTE À PARIS**  
**12 DÉCEMBRE 2018**  
**VENTE PF1848**  
**15 H**

**ARTS D'AFRIQUE ET D'OCÉANIE  
ET ART CONTEMPORAIN**

**EXPOSITION**

Samedi 8 décembre  
10 h - 19 h

Dimanche 9 décembre  
14 h - 18 h

Lundi 10 décembre  
10 h - 18 h

Mardi 11 décembre  
10 h - 18 h

76, Rue du Faubourg Saint-Honoré  
75008 Paris  
+33 1 53 05 53 05  
[sothebys.com](http://sothebys.com)



Sotheby's France fête un double anniversaire cette année, célébrant l'ouverture de son premier bureau à Paris il y a **50 ans** et, il y a **20 ans**, son installation à la galerie Charpentier. Ces deux dates consacrent l'arrivée de Sotheby's en France et le lancement de ses ventes publiques sur le marché français. En vingt ans, notre siège parisien fut le théâtre d'extraordinaires événements de qualité rare qui marqueront le marché de l'art pour toujours. Nous tenons à vous remercier chaleureusement d'avoir contribué à ce grand succès.

This year, Sotheby's Paris celebrates two important anniversaries: the first Sotheby's offices opened in Paris fifty years ago and Sotheby's moved to its Galerie Charpentier headquarters twenty years ago. These two dates also mark the arrival of Sotheby's in France and the launch of our first public auctions on the French market. Over the last twenty years, our Paris headquarters have borne witness to numerous exceptional events which has left their mark on the art market for ever. We thank you all of you for contributing to our success.

## Sotheby's France

**Mario Tavella**

Président-directeur général  
Sotheby's France, Chairman, Sotheby's Europe



Mario Tavella



Cécile Bernard



Cyrille Cohen

**Cécile Bernard**

Directrice générale

**Cyrille Cohen**

Vice-président

**Anne Heilbronn**

Vice-présidente

**Stefano Moreni**

Vice-président

**Pierre Mothes**

Vice-président



Anne Heilbronn



Stefano Moreni



Pierre Mothes

## BRUXELLES



**Virginie Devilliez**  
Deputy Director,  
Spécialiste  
+32 2 627 7186  
virginie.devilliez  
@sothebys.com



**Valérie Delfosse**  
Deputy Director,  
Spécialiste  
+32 2 627 7189  
valerie.delfosse  
@sothebys.com



**Emmanuel Van de Putte**  
Managing Director  
+32 2 627 7195  
emmanuel.vandeputte  
@sothebys.com

## COPENHAGUE



**Nina Wedell-Wedellsborg**  
Office Head Sotheby's,  
Copenhagen  
+45 3313 5556  
nina.wedell@sothebys.com



**Sarah de Clercq**  
Managing Director Sotheby's,  
Amsterdam  
+31 (020) 550 2205  
sarah.declercq@sothebys.com

## AMSTERDAM

### RÉFÉRENCE DE LA VENTE PF1848 "Z"

### ENCHÈRES TÉLÉPHONIQUES & ORDRES D'ACHAT

+33 (0)1 53 05 53 48  
Fax +33 (0)1 53 05 52 93/94  
bids.paris@sothebys.com

Les demandes d'enchères  
téléphoniques doivent nous parvenir  
24 heures avant la vente.

### ENCHÈRES DANS LA SALLE

+33 (0)1 53 05 53 05

### ADMINISTRATEUR DE LA VENTE

Charlotte Lidon  
charlotte.lidon@sothebys.com  
+33 (0)1 53 05 52 41  
Fax +33 (0)1 53 05 52 88

### PAIEMENTS, LIVRAISONS ET ENLEVEMENT

Post Sale Services  
Antoinette Samuel  
Post Sale Manager  
Tel + 33 1 (0) 53 05 53 81  
Fax + 33 1 (0) 53 05 52 11  
frpostsaleservices@sothebys.com

### SERVICE DE PRESSE

Sophie Dufresne  
sophie.dufresne@sothebys.com  
+33 (0)1 53 05 53 66

### PRIX DU CATALOGUE

30 € dans nos bureaux

### ABONNEMENTS AUX CATALOGUES

+33 (0)1 53 05 53 05  
+44 (0)20 7293 5000  
+1 212 606 7000  
cataloguesales@sothebys.com  
sothebys.com/subscriptions

Remerciements:  
Lin et Emile Deletaille  
Samantha Demay  
Mathilde Halperin  
Mathilde Trystram  
Robin Jaslet

## Spécialistes Responsables De La Vente

Pour toute information complémentaire concernant les lots de cette vente, veuillez contacter les experts listés ci-dessous

### ARTS D'AFRIQUE ET D'OCEANIE: PARIS



**Alexis Maggiar**  
Directeur du Département,  
Europe, Senior Director,  
International Specialist  
+33 (0)1 53 05 52 67  
alexis.maggiar  
@sothebys.com



**Pierre Mollfulleda**  
Catalogueur  
+33 (0)1 53 05 53 15  
pierre.mollfulleda  
@sothebys.com



**Marguerite de Sabran**  
Conseiller International  
margueritedesabran.  
consultant@sothebys.com



**Charlotte Lidon**  
Administrateur  
+33 (0)1 53 05 53 39  
charlotte.lidon  
@sothebys.com

### ARTS D'AFRIQUE ET D'OCEANIE: LONDRES



**Jean Fritts**  
Senior Director  
International Chairman  
+44 (0)20 7293 51 16  
jean.fritts  
@sothebys.com



**Amy Bolton**  
Junior Writer &  
Researcher  
+44 (0)20 7293 51 16  
amy.bolton  
@sothebys.com

### ARTS D'AFRIQUE ET D'OCEANIE: NEW YORK



**Alexander Grogan**  
Vice President  
Head of Department  
+1 212 894 13 12  
alexander.grogan  
@sothebys.com



**Paul Lewis**  
Specialist  
+1 212 894 13 12  
paul.lewis  
@sothebys.com



**Alexandra Olsman**  
Associate Specialist  
+1 212 894 13 12  
alexandra.olsman  
@sothebys.com

### ART CONTEMPORAIN: PARIS



**Stefano Moreni**  
Directeur du Département  
Vice-Président,  
Sotheby's France  
+33 (0)1 53 05 53 38  
stefano.moreni  
@sothebys.com



**Michael Bouhanna**  
Junior Spécialiste  
+33 (0)1 53 05 52 76  
michael.bouhanna  
@sothebys.com



**Anne-Hélène Decaux**  
Deputy Directeur,  
Spécialiste  
+33 (0)1 53 05 52 74  
anne-helene.decaux  
@sothebys.com



**Olivier Fau**  
Senior Directeur  
+33 (0)1 53 05 53 60  
olivier.fau  
@sothebys.com



**Anne-Marie Georges-Picot**  
Senior Administrateur  
+33 (0)1 53 05 53 45  
anne-marie.georges-  
picot@sothebys.com



**Perrine Guibaud**  
Administrateur Export  
+33 (0)1 53 05 52 68  
perrine.guibaud  
@sothebys.com



**Joëlle Koops**  
Catalogueur  
+33 (0)1 53 05 53 61  
joelle.koops  
@sothebys.com



**Camille Lacaze**  
Junior Catalogueur  
+33 (0)1 53 05 52 57  
camille.lacaze  
@sothebys.com



**Mercedes Lámbarri**  
Altamira  
Deputy Directeur,  
Junior Spécialiste  
+33 (0)1 53 05 52 76  
mercedes.lambarri  
@sothebys.com



**Guillaume Mallécot**  
Directeur, Spécialiste  
+33 (0)1 53 05 52 71  
guillaume.mallecot  
@sothebys.com



LOT 14 (DÉTAIL)

## Sommaire

3	INFORMATIONS SUR LA VENTE
5	SPÉCIALISTES
8	<b>Z COLLECTION: LOTS 1-56</b>
107	FORMULAIRE D'ORDRE D'ACHAT
108	AVIS AUX ENCHÉRISSEURS GUIDE FOR ABSENTEE BIDDING
109	ABSENTEE BID FORM
110	INFORMATIONS IMPORTANTES DESTINÉES AUX ACHETEURS
112	EXPLICATION DES SYMBOLES
113	INFORMATION TO BUYERS
115	EXPLANATION OF SYMBOLS CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE
118	ESTIMATIONS ET CONVERSIONS ENTREPOSAGE ET ENLÈVEMENT DES LOTS
120	DÉPARTEMENTS INTERNATIONAUX
122	INDEX SOTHEBY'S EUROPE







# LA COLLECTION Z

Tout commence à Bruxelles au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Un jeune homme de vingt-cinq ans et son épouse font la rencontre d'un petit groupe d'artistes qui se réunit régulièrement rue de la Paille, près du Sablon. Pas à pas, la Collection Z se construit, retracant le remarquable parcours d'un collectionneur qui aiguise son regard dans le Bruxelles en plein essor de l'après-guerre. A mesure que les amitiés se nouent, la collection s'enrichit: Z se rend à l'atelier d'Alechinsky, puis à celui d'Appel, installé à partir de 1964 au Château de Molesmes, en Bourgogne. C'est là qu'il verra pour la première fois ces rares sculptures réalisées à partir de souches d'oliviers brûlés.

De par ses choix et ses affinités, la Collection Z illustre parfaitement l'esprit de CoBrA tel que le définit Christian Dotremont, à la fois artiste, animateur et critique de l'esprit du mouvement: « la création avant la théorie, l'art doit avoir des racines, le matérialisme commence par la matière, la tâche est un signe de santé, la spontanéité, l'expérimentation : c'est la simultanéité de tels éléments qui a fait CoBrA. CoBrA fut fondamentalement une simultanéité. Aussi d'éléments populaires, bruts, expressionnistes, enfantins, surréalistes même. Aussi de la peinture et de l'expression écrite verbale. »<sup>1</sup>

Dans les années cinquante et soixante, la construction de la collection Z se poursuit au Sablon à Bruxelles qui, après avoir été le centre névralgique de CoBrA, devient la place forte des arts d'Afrique et d'Océanie, portés par Willy

Mestach, Pierre Darteville, Luisa Muller-Vanisterbeek, Jeanne Walschot, Annie et Jean-Pierre Jernander, Baudouin de Grunne, Emile Deletaille et bien d'autres... Les parallèles se tracent, Z voyant dans ceux-ci de nombreux aspects qui l'ont séduit dans les œuvres CoBrA. Car, comme le souligne Corneille, membre fondateur du groupe, « l'art africain se distingue [...] par cet espèce d'élémentarisme, de primitivisme qu'il contient, c'est-à-dire que c'est vraiment un art premier qui n'est pas encore un art brut, qui n'a pas encore connu véritablement de décadence, et les objets sont beaux, ils sont forts, ils sont laids. Mais en tout cas ils sont vrais. »<sup>2</sup> Partageant ces points de vue, Z acquiert au Sablon plusieurs œuvres d'art d'Afrique majeures, dont une statue Hemba de style Niembo et une statue Sikasingo du Maître de Fizi, cette dernière appartenant à un corpus de sept œuvres attribuées à un seul et même artiste originaire du village de Fizi, près du lac Tanganyika.

Confrontant magistralement arts d'Afrique et CoBrA, la collection Z est par ailleurs à l'image de l'homme qui l'a patiemment assemblée, féru de voyages, ouvert aux cultures non occidentales régies par des rites cultuels et des lois orales. Cet attrait pour les formes et les héritages de ces continents qui ont influencé l'art moderne depuis Gauguin et Picasso se reflète aussi dans la partie contemporaine de la collection et particulièrement dans une toile d'Antonio Saura peinte en 1967.

Fruit d'une longue quête protéiforme et universelle, la collection Z fait également la part belle à l'œuvre de deux autres infatigables voyageurs : Christo et Adami. Outre ce goût pour le voyage, les œuvres de Christo et d'Adami reflètent aussi celui de Z pour l'architecture qui dédie à sa collection un splendide écrin perché au sommet de l'immeuble mythique construit par Marcel Peeters en plein cœur de Bruxelles, qui n'est autre que la résidence de la Cambre, célèbre pour avoir inspiré Hergé pour Tintin en Amérique, et idéal pour un périple immobile et intérieur.

It all started in Brussels at the end of WWII. A young 25 year-old man and his wife met a small group of artists who frequently gathered rue de la Paille, near the Sablon district. The Collection Z slowly grew, mirroring the remarkable path of a collector who gradually sharpened his eye in a booming post-war Brussels. As friendships were sealed, the collection flourished: Z often visited the studio of Alechinsky and later that of Appel, who chose to settle in the Château de Molesmes, in Burgundy, in 1964. There, Z saw for the first time these singular sculptures carved in burnt olive tree stumps.

In the Collection Z's quality and variety are illustrated the true CoBrA spirit, as it was originally defined by Christian Dotremont. Dotremont, who served both as an artist, group leader and critic of the movement, declared: "creation before theory. Art should have



Résidence de la Cambre, Bruxelles

La création avant la théorie, l'art doit avoir des racines, le matérialisme commence par la matière, la tâche est un signe de santé, la spontanéité, l'expérimentation : c'est la simultanéité de tels éléments qui a fait Cobra. Cobra fut fondamentalement une simultanéité.

CHRISTIAN DOTREMONT

roots; materialism starts with matter. Stains are signs of life, spontaneity, experiment: it is the simultaneous encounter of such elements that made Cobra. Fundamentally, Cobra was a simultaneous encounter. Of popular, raw, expressionist, childish and even surrealist elements. Of painting and oral written expression too.”<sup>3</sup>

In the 50's and 60's, the Collection Z kept on growing. The Sablon district of Brussels, shortly after being the center place of CobrA, became the stronghold of African and Oceanic arts. Dealers such as Willy Mestach, Pierre Darteville, Luisa Muller-Vanisterbeek, Jeanne Walschot, Annie and Jean-Pierre Jernander, Baudouin de Grunne, Emile Deletaille amongst others played an important role in promoting these artworks.

Z found in these arts many of the aspects that had attracted him to CoBrA in the first place. As Corneille, one of the founding members of the group, explained: “African art distinguishes itself [...] by a sort of elementarism, of primitivism; which means it is truly tribal yet is not completely brut as it hasn't undergone any transformation so far. Objects are beautiful, powerful or ugly, but at least they are authentic.”

<sup>4</sup> Sharing the same point of view, Z

acquired several major African artworks in Sablon, among which a Niembo style Hemba statue and a Sikasingo statue by Maître de Fizi, the latter belonging to a corpus of seven works attributed to the same artist from the village of Fizi near Tanganyika Lake.

Confronting African and CoBrA arts with mastery, the Collection Z resembles the passionate traveler who patiently built it. Z's fascination for these continents' aesthetic and legacies, which have had a great influence on modern art, from Gauguin to Picasso, is also reflected in the contemporary section of the collection, with Antonio Saura's painting from 1967 for example.

The Collection Z is the result of a protean and universal quest and honors two other tireless travelers: Christo and Adami. Aside from a passion for travelling, the works by Christo and Adami are also a testament to Z's love for architecture. He established his collection in a splendid setting at the top of a mythical edifice built by Marcel Peeters in the heart of Brussels. In fact, the Résidence de la Cambre, famous for having inspired Hergé in *Tintin en Amérique*, is an ideal place for a journey through the collection.

Creation before theory. Art should have roots; materialism starts with matter. Stains are signs of life, spontaneity, experiment: it is the simultaneous encounter of such elements that made Cobra. Fundamentally, Cobra was a simultaneous encounter.

1 Supplément au catalogue de l'exposition *Dotremont, peintre de l'écriture*, Paris, 1982, édité par Yves Rivière pour le Centre Wallonie-Bruxelles.

2 Voir le texte d'Alexandra Boza introduisant l'archive de l'INA-Institut National de l'Audiovisuel : « Le peintre Corneille, membre de l'influant groupe COBrA, évoque dans une interview son goût pour l'art nègre et plus généralement le goût du groupe COBrA pour le primitif dans l'art », diffusion 20 septembre 1976 (<https://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEdu05347/corneille-le-groupe-cobra-et-l-art-negre.html>).

3 Catalog supplement *Dotremont, peintre de l'écriture*, Paris, 1982, édité par Yves Rivière pour le Centre Wallonie-Bruxelles.

4 See text by Alexandra Boza introducing the INA-Institut National de l'Audiovisuel : « Le peintre Corneille, membre de l'influant groupe COBrA, évoque dans une interview son goût pour l'art nègre et plus généralement le goût du groupe COBrA pour le primitif dans l'art », screened on 20 september 1976 (<https://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEdu05347/corneille-le-groupe-cobra-et-l-art-negre.html>).



Hergé, *Tintin en Amérique* © Hergé-Moulinsart 2018



1

1

MASSUE, SAN CRISTOBAL,  
ARCHIPEL DES ÎLES  
SALOMON

haut. 182 cm ; 71 5/8 in

PROVENANCE

Collection Z, Bruxelles

1,000-2,000 € 1,150-2,300 US\$

## 2

BOL, ARCHIPEL DES  
ÎLES SALOMON

long. 32 cm ; 12 1/2 in

## PROVENANCE

Néprakzi Mùzeum, Budapest (inv. n° 124907)  
Emile Deletaille, Bruxelles, acquis en juillet 1973  
Collection Z, Bruxelles, acquis ca. 1977

3,000-4,000 € 3,450-4,600 US\$



2



3

3

**ORNEMENT DE BOUCHE  
MALANGAN, NOUVELLE-  
IRLANDE, ARCHIPEL  
BISMARCK**

long. 27 cm ; 10 5/8 in

**PROVENANCE**

Collection Dr. Arthur Bässler (1857-1907), Berlin (inv. n° 6399  
Bässler)

Linden Museum, Stuttgart

Mathias Komor, New York (inv. N° H953)

Collection Marcia et John Friede, New York

Sotheby's, New York, 21 juin 1979, n° 96

Collection Z, Bruxelles, acquis lors de cette vente

**6,000-9,000 € 6,900-10,300 US\$**



4

# 4

VALERIO ADAMI

n. 1935

**Wellington Arch**

signé, titré et daté 28.10.68 au dos

acrylique sur toile

Exécuté en 1968.

91 x 115 cm; 35 13/16 x 45 1/4 in.

signed, titled and dated 28.10.68 on the reverse

acrylic on canvas

Executed in 1968.

PROVENANCE

Collection Z, Bruxelles

30,000-50,000 € 34,400-57,500 US\$

# 5

## MASQUE TATANUA, NOUVELLE-IRLANDE, ARCHIPEL BISMARCK

haut. 45 cm ; 17 3/4 in

### PROVENANCE

Néprakzi Müzeum, Budapest (inv. n° 53.91.1)  
Emile Deletaille, Bruxelles, acquis en juillet 1973  
Collection Z, Bruxelles, acquis en 1973

### BIBLIOGRAPHIE

*Masques du monde*, 1974, n°114

### EXPOSITION

Bruxelles, Credit Communal de Belgique, *Masques du Monde / Het Maske in de Wereld*, 28 juin – 31 juillet 1974

10,000-15,000 € 11,500-17,200 US\$

Ce masque *tatanua* (n° 5) illustre - par la remarquable élaboration de sa coiffe et de son iconographie - le pouvoir de fascination qu'ont exercé les arts de Nouvelle-Irlande dès leur découverte par les Européens à la fin du XIXe siècle.

Destiné, durant les danses clôturant les rituels funéraires *malangan*, à provoquer un choc visuel lorsqu'en tournant, le masque change d'apparence, la coiffe se divise en une partie surmodelée d'une coque en chaux agrémentée d'un décor de délicats bouts de bois, et une autre agrémentée de touffes de fibres végétales, les deux sont séparées par une imposante crête en fibre végétale. « Pour ce qui est des masques de danse, les habitants de l'archipel Bismarck s'accordent à dire qu'ils reflètent pour ainsi dire la forme canonique de leur conception de la beauté masculine [...] Ils faisaient des masques où ils s'efforçaient de réunir tous les attributs de la beauté virile. Parmi ces attributs figure la coiffure. Les *tatanua* montrent dans toute leur splendeur tous ces critères de beauté » (Parkinson, *Dreisbig Jahre in der Südsee. Land und Leute, Sitten und Gebräuche im Bismarck-Archipel und auf den deutschen Salomoninseln*, 1907, p. 647-648).

La majesté de la coiffe accentue ici la force du visage aux traits serrés mis en valeur par la grande finesse des motifs sculptés et peints qui soulignent ces critères de beauté masculine en Nouvelle-Irlande: nez large, lobes d'oreilles très étirés et percés, et grande bouche aux dents signifiées. Autrefois conservé dans les collections publiques du Néprajzi Muzeum de Budapest, ce masque s'apparente très étroitement à un *tatanua* du Museum For Volkerkunde de Berlin (inv. n° VI.10.816) publié en 1973 dans l'ouvrage de référence de Klaus Helfrich *Malangan* (n° 45) par les motifs exceptionnels ornant ses tempes et ses joues.

Le second masque *tatanua* (n° 6) reproduit tous ces caractères de beauté virile et se distingue par sa coiffe ouvragée que l'on retrouve sur un masque du Linden-Museum de Stuttgart (inv. n° 63002), don d'Arthur Krockenberger en 1909.

# 6

## MASQUE TATANUA, NOUVELLE-IRLANDE, ARCHIPEL BISMARCK

haut. 49 cm ; 19 1/4 in

### PROVENANCE

Néprakzi Müzeum, Budapest (inv. n° 72.06)  
Emile Deletaille, Bruxelles, acquis en juillet 1973  
Collection Z, Bruxelles, acquis en 1973

### BIBLIOGRAPHIE

*Masques du Monde / Het Maske in de Wereld*, 1974, n°113

### EXPOSITION

Bruxelles, Credit Communal de Belgique, *Masques du Monde / Het Maske in de Wereld*, 28 juin – 31 juillet 1974

15,000-20,000 € 17,200-22,900 US\$







**ANTONIO SAURA**

1930 - 1998

**Annie dans son fauteuil**

signé et daté 67  
huile sur toile  
Exécuté en 1967.  
163,5 x 130 cm; 64 3/8 x 51 3/16 in.

L'authenticité de cette oeuvre a été confirmée par la Fondation Archives Antonio Saura. Un certificat d'authenticité pourra être demandé par l'acquéreur.

signed and dated 67  
oil on canvas  
Executed in 1967.

The authenticity of this work has been confirmed by the Fondation Archives Antonio Saura. This work is eligible for a certificate of authenticity upon the buyer's request.

**PROVENANCE**

Collection Z, Bruxelles

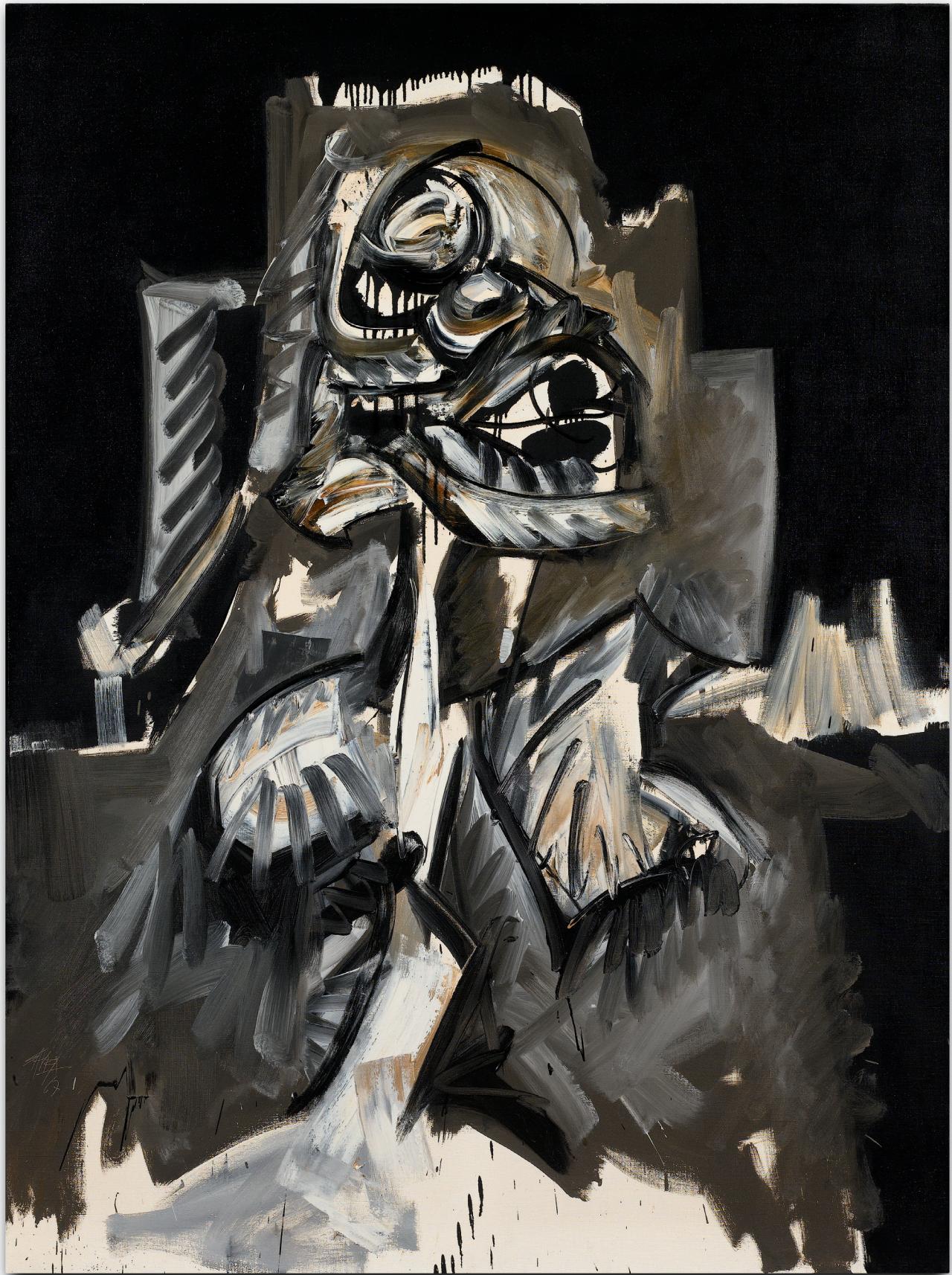
**BIBLIOGRAPHIE**

Cimaise, Art et Architecture Actuels, Paris, *Antonio Saura*, 1968, np., illustré  
*Saura*, éditions Yves Rivière, Suisse, 1980, p.147, no. 247, illustré en couleurs  
Gérard de Cortanze, *Antonio Saura*, Paris, 1994, p. 313, illustré en couleurs

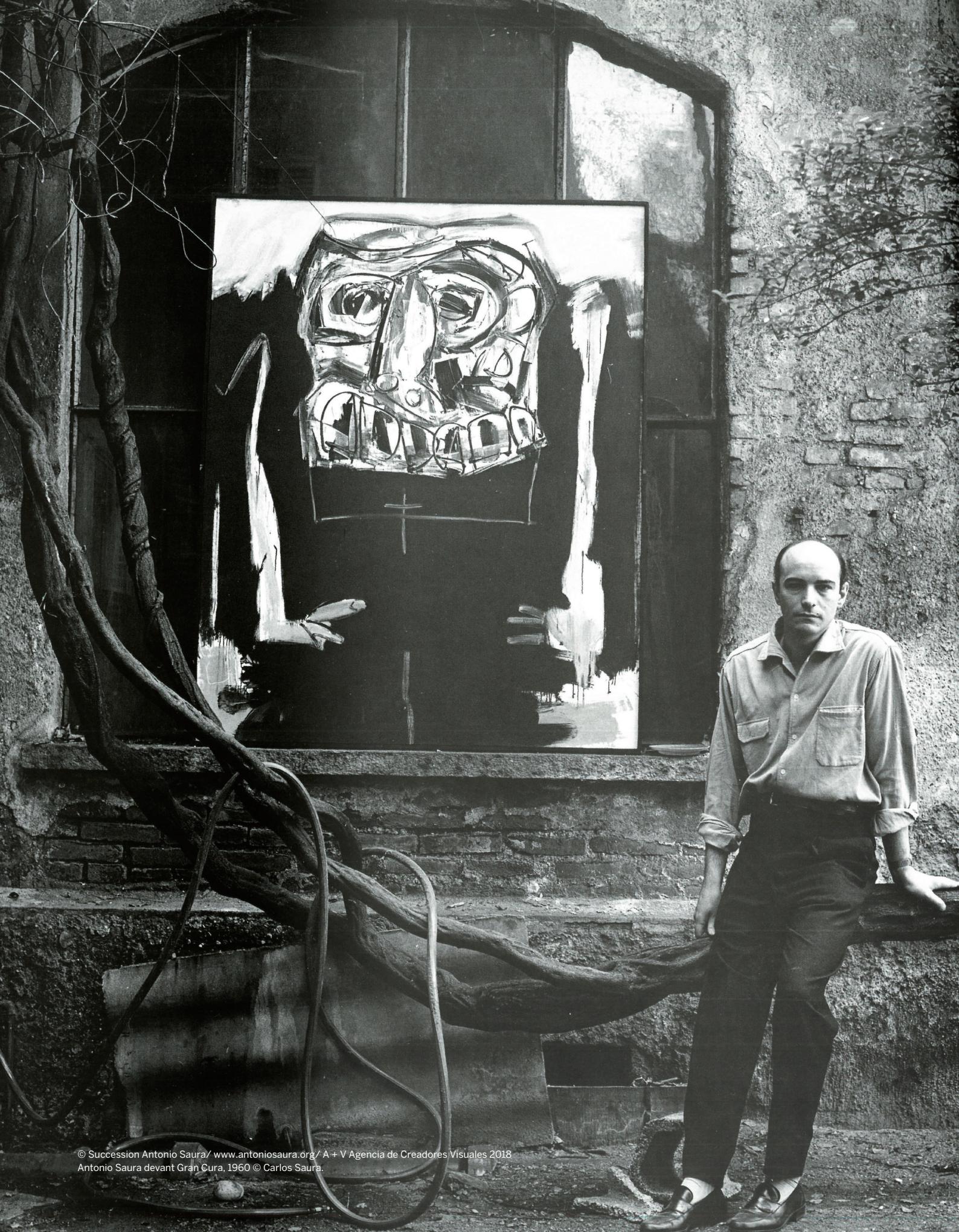
**EXPOSITION**

Venise, Centro Internazionale delle Arti e del Costume, *Campo Vitale: mostra internazionale d'arte contemporaneo*, juillet - octobre 1967;  
catalogue, np., illustré en couleurs  
Amsterdam, Stedelijk Museum, *Antonio Saura*, 11 octobre -  
25 novembre 1979; catalogue, np., no. 178, illustré en couleurs

**130,000-180,000 € 149,000-206,000 US\$**



© Succession Antonio Saura / [www.antoniosaura.org](http://www.antoniosaura.org) / A+V Agencia de Creadores Visuales 2018



© Succession Antonio Saura/ [www.antoniosaura.org/](http://www.antoniosaura.org/) A + V Agencia de Creadores Visuales 2018  
Antonio Saura devant Gran Cura, 1960 © Carlos Saura.

La toile est un champ de bataille illimitée. Face à elle le peintre réalise un tragique et sensuel corps à corps; transformant, avec ses gestes, une matière inerte et passive en un cyclone passionnel, en une énergie cosmogonique à jamais irradiante.

ANTONIO SAURA

*Mémoire du temps, Paris, 1994.*

The canvas is a limitless battle field. When he faces it, the painter enters in a sensual hand-to-hand combat. As he moves, he transforms the inert and passive matter into a passionate hurricane, into a cosmogonic energy which will radiate eternally.

Nourrissant dès le plus jeune âge une admiration sans bornes pour Velásquez et Goya, Antonio Saura a su mieux que nul autre peintre de sa génération réconcilier héritage de la grande peinture espagnole et apports des avant-gardes les plus radicales de l'après-guerre.

Développant au tout début de sa carrière un vocabulaire proche de celui des surréalistes et en particulier de celui de Miró et Tanguy, Saura s'affirme au milieu des années cinquante comme l'une des figures de proue de cette peinture gestuelle et expressive dont *Annie dans son fauteuil* est tout à fait emblématique. Entre informel européen et expressionisme abstrait américain, l'artiste évolue ici sur le thème du portrait en buste qui lui permet de s'inscrire une fois de plus dans la lignée de ses illustres aînés, brossant le portrait d'une femme dans un plan rapproché on ne peut plus classique, tout en s'en distinguant dans son traitement de l'espace et son emploi d'une palette sombre et énigmatique.

Confronté à la violence de l'Espagne franquiste, profondément marqué par les bombardements de Madrid dont il est témoin à l'âge de six ans, et, un an plus tard, par les images de la légion Condor rasant Guernica que son père lui montre dans les journaux, Saura construit aussi une dialectique de la terreur proche de celle de l'autre maître de la beauté obscène : Francis Bacon. Comme lui, Saura sculpte l'obscurité pour livrer des portraits à la fois menaçants et fascinants dont *Annie dans son fauteuil* reste l'un des exemples les plus criants, représentant avec une rare intensité dramatique tous les états d'âme liés à la création artistique.

Fascinated by Velázquez and Goya since childhood, Antonio Saura reconciled like no other painters of his generation the legacy of great Spanish painting and the contributions of the most radical post-war avant-gardes.

While at the beginning of his career he developed a vocabulary similar to the one used by surrealists, especially Miró and Tanguy, Saura emerged in the mid-50s as a pioneering figure of a gestural and expressive painting of which *Annie dans son fauteuil* is emblematic. Between the Europeans informalists and the American abstract expressionists, the artist drew on the theme of head-and-shoulder portrait, which allowed him to follow once again in the footsteps of his illustrious predecessors with a very classic female portrait in close shot, while at the same time standing out for his treatment of space and his use of a dark and enigmatic color palette.

Confronted to the violence of Spain under Franco's rule, and traumatised by the bombings of Madrid he witnessed at the age of 6, and, a year later, by the newspaper images his father showed him of the Condor legion destroying Guernica, Saura also elaborated an aesthetic of terror close to that of Francis Bacon, the other master of obscene beauty. Similarly, Saura gave shape to darkness and created frightening and fascinating portraits, of which *Annie dans son fauteuil* remains the best example, as it captures all the mindsets of artistic creation with a rare dramatic intensity.



8

# 8

## VALERIO ADAMI

n. 1935

### Interno Pubblico

signé, titré et daté N.Y 5.2.68 *Interno pubblico* au dos  
acrylique sur toile  
Exécuté en 1968.  
114,5 x 144,5 cm; 45 3/4 x 56 7/8 in.

signed, titled and dated N.Y 5.2.68 *Interno pubblico* on the  
reverse  
acrylic on canvas  
Executed in 1968.

### PROVENANCE

Collection Z, Bruxelles

40,000-60,000 € 45,800-69,000 US\$

9

**PAGAIE CÉRÉMONIELLE,  
BUKA, ARCHIPEL DES ÎLES  
SALOMON**

haut. 165 cm ; 65 in

**PROVENANCE**

Néprakzi Müzeum, Budapest  
Emile Deletaille, Bruxelles, acquis en juillet 1973  
Collection Z, Bruxelles

**BIBLIOGRAPHIE**

Lommel, *Kunst der Südsee*, 1952, p. 14

**4,000-6,000 € 4,600-6,900 US\$**



9

10

STATUE, LULUWA,  
RÉPUBLIQUE  
DÉMOCRATIQUE DU CONGO

haut.35 cm ; 13 3/4 in

PROVENANCE

Marc Léo Félix, Bruxelles,  
Collection Z, Bruxelles, acquis en 1980

20,000-30,000 € 22,900-34,400 US\$



10

**COUPE CÉRÉMONIELLE, KULANGO,  
BURKINA FASO**

haut. 18 cm ; 7 in

**PROVENANCE**

Emile Deletaille, Bruxelles  
Collection Z, Bruxelles, ca. 1975

**BIBLIOGRAPHIE**

Brincard, *The Art of Metal in Africa*, 1983, p. 2 et couverture, fig. K 1

**EXPOSITION**

New York, The African-American Institute, *The Art of Metal in Africa*, 7 octobre 1982  
– 5 janvier 1983 / Houston, Institute for the Arts, 3 février – 10 avril 1983 / Santa  
Ana, Charles W. Bowers Museum, 18 juin – 5 septembre 1983

**12,000-15,000 € 13,800-17,200 US\$**



11

## CHRISTO

n. 1935

**Running Fence (Project for Sonoma County and Marin County, State of California)**i: signé, titré et daté *Christo 1976*; inscrit *XXXVIA* au dosii: inscrit *XXXVIB* au dos

pastel, crayon gras, graphite et collage d'impressions sur papier, en 2 parties

Exécuté en 1976.

145,8 x 244 cm; 57 3/8 x 96 1/16 in. (ensemble)

L'authenticité de cette oeuvre a été confirmée par l'artiste.

i: signed, titled and dated *Christo 1976*; inscribed *XXXVIA* on the reverseii: inscribed *XXXVIB* on the reverse

pastel, wax crayon, graphite and printed paper collage on paper, in 2 parts

Executed in 1976.

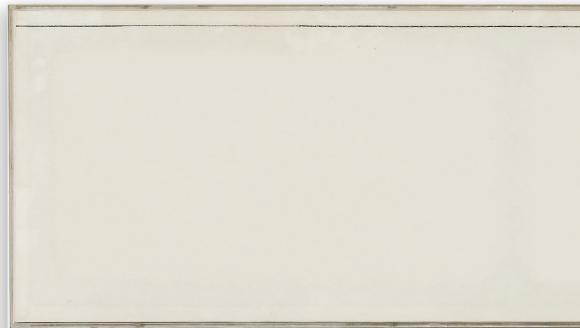
The authenticity of this work has kindly been confirmed by the artist.

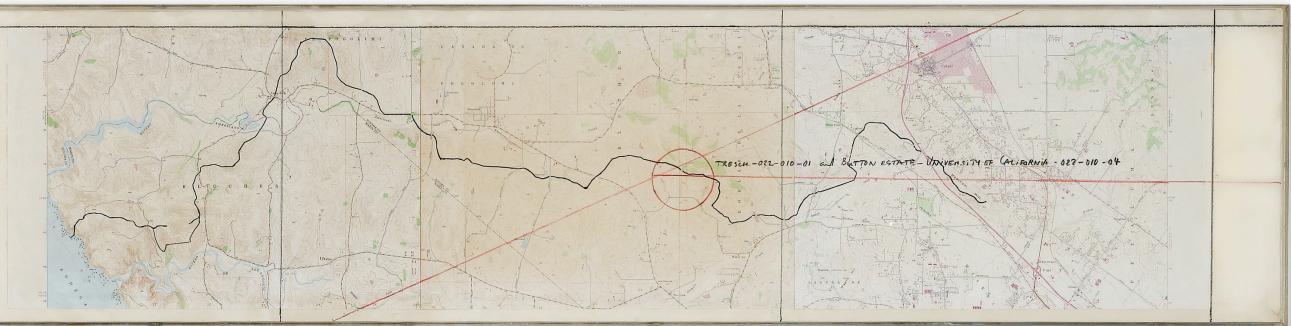
## PROVENANCE

Serge de Bloe, Bruxelles

Collection Z, Bruxelles (acquis auprès de celui-ci)

100,000-150,000 € 115,000-172,000 US\$





La permanence est l'ennemi de la liberté. Nous ne sommes pas propriétaires de nos projets. Ils sont au-delà de la possession. Personne ne peut acheter, taxer ou contrôler nos œuvres. Les gens qui se déplacent pour les voir réalisent qu'ils vivent quelque chose d'unique. Et tout en vivant l'évènement physiquement, ils savent que ce n'est déjà bientôt plus qu'un souvenir.

CHRISTO

All our work is about freedom. Nobody can buy our projects, nobody can sell tickets to experience our projects. Freedom is the enemy of possession and possession is equal to permanence. That is why our projects cannot remain and must go away forever. Our projects are "once in a lifetime" and "once upon a time".



Christo and Jeanne-Claude, Running Fence, Sonoma and Marin Counties, California, Photo: Jeanne-Claude © Christo 1976



13

**FIGURE DE RELIQUAIRE,  
KOTA-NDASSA, GABON**

haut. 56 cm ; 22 in

PROVENANCE

Collection Z, Bruxelles

10,000-15,000 € 11,500-17,200 US\$



13



14

14

ZOLTAN KEMENY

1907 - 1965

**Bourgeons de bonne espérance**

signé et inscrit au dos  
cuivre monté sur châssis de bois  
Exécuté en 1957.  
118 x 87 cm; 4 4/16 x 34 1/4 in.

signed and inscribed on the reverse  
brass mounted on wooden stretcher  
Executed in 1957.

PROVENANCE

Studio Paul Facchetti, Paris  
Collection Philippe Dotremont, Bruxelles  
Collection Z, Bruxelles (acquis auprès de celui-ci)

EXPOSITION

New York, Sidney Janis Gallery, 22 mai - 11 juin 1960  
Rotterdam, Museum Boymans van Beuningen, *Collection Dotremont Bruxelles*, mars - avril 1961

6,000-9,000 € 6,900-10,300 US\$

15

**PLANCHE VOTIVE GOPE,  
GOLFE DE PAPOUASIE,  
PAPOUASIE-NOUVELLE-  
GUINÉE**

haut. 117 cm ; 46 in

**PROVENANCE**

Collection Z, Bruxelles

1,500-2,500 € 1,750-2,900 US\$



15



Travaille dans ton désordre au lieu de jouer dans leur programme

1971

Dotremont

16

# 16

## CHRISTIAN DOTREMONT

1922 - 1979

**Travaille dans ton désordre au lieu de jouer dans leur programme**

signé, titré et daté 1971  
encre sur papier  
Exécuté en 1971.  
55 x 73,5 cm; 21 5/8 x 28 7/8 in.

signed, titled and dated 1971  
ink on paper  
Executed in 1971.

### PROVENANCE

Collection Z, Bruxelles (acquis directement auprès de l'artiste)

2,000-3,000 € 2,300-3,450 US\$



17

17

## CHRISTO

n. 1935

### Wrapped walk ways (Project For Jacob L. Loose Park, Kansas City, Missouri))

titré, signé et daté 1978

graphite, crayon gras, tissu, photographie de Wolfgang Volz et fiches techniques sur carton

Exécuté en 1978.

71,5 x 56,7 cm; 28 1/8 x 22 51/2 in.

L'authenticité de cette oeuvre a été confirmée par l'artiste.

titled, signed and dated 1978  
graphite, wax crayon, fabric, photograph by Wolfgang Volz  
and engineering data sheets on card  
Executed in 1978.

The authenticity of this work has kindly been confirmed by the artist.

#### PROVENANCE

Serge de Bloe, Bruxelles

Collection Z, Bruxelles (acquis auprès de celui-ci)

30,000-50,000 € 34,400-57,500 US\$



18

# 18

## CHRISTO

n. 1935

### The gates (Project for Central Park, New York City)

titré, signé et daté 1981

crayon gras, graphite, photographie de Wolfgang Volz et tissu sur carton

Exécuté en 1981.

71,1 x 55,9 cm; 28 x 22 in.

L'authenticité de cette oeuvre a été confirmée par l'artiste.

titled, signed and dated 1981  
wax crayon, graphite and photograph by Wolfgang Volz and  
fabric on card  
Executed in 1981.

The authenticity of this work has kindly been confirmed by  
the artist.

#### PROVENANCE

Serge de Bloe, Bruxelles

Collection Z, Bruxelles (acquis auprès de celui-ci)

30,000-50,000 € 34,400-57,500 US\$

## STATUE, SIKASINGO, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

haut. 54 cm ; 21 1/4 in

### PROVENANCE

Pierre Darteville, Bruxelles

Emile Deletaille, Bruxelles

Collection Z, Bruxelles, acquis ca. 1970

300,000-500,000 € 344,000-575,000 US\$

En 1984 William Rubin publiait *Primitivism In the 20<sup>th</sup> Century Art*, ouvrage ayant pour but d'analyser l'influence des créations dites « primitives » sur les artistes du XX<sup>e</sup> siècle et ainsi d'en célébrer la modernité. Dans l'iconographie méticuleusement sélectionnée figurait la statue Buyu / Sikasingo de la collection Gustave et Franyo Schindler représentant magistralement cet étroit corpus de la République Démocratique du Congo.

Au sein de cet ensemble, Bernard de Grunne identifie en 2001 une main de maître originaire du village de Fizi près du lac Tanganyika, caractérisée comme « la plus accomplie, sans doute celle d'un très grand maître » (de Grunne, *Mains de maîtres*, 2001, p. 184). Cet artiste est à l'origine d'un corpus identifiable de sept œuvres : la statue publiée dans *Primitivism*, celle de la collection de Daniel et Marian Malcolm (Schweizer, *Visions of Grace*, 2013, p. 24, n° 94), les figures présentées dans les collections du Fowler Museum (Vogel, *Perspectives : Angles on African Art*, 1987, p. 58) et du Cleveland Museum of Art (inv. n° 1969.10), celle de l'ancienne collection Jernander publiée par Marie-Louise Bastin en 1984 (*Introduction aux Arts d'Afrique Noire*, n° 381), l'œuvre longtemps conservée dans la collection de Walter et Molly Bareiss (Neyt, *Arts traditionnels et histoire au Zaïre*, 1981, p. 304-305) et enfin la statue vendue chez Sotheby's le 24 juin 1985 (n°56). Le chef d'œuvre Sikasingo redécouvert dans la Collection Z vient aujourd'hui compléter l'œuvre de ce grand maître.

Chacune de ces sculptures est construite selon le même canon : « un corps puissant au torse épais et cylindrique, des jambes très ramassées, des bras traités en pans coupés et un renflement des épaules rejetées vers l'avant » (de Grunne, *idem*). L'élongation démesurée du torse conduit le regard vers le visage, représenté en forme

In 1984 William Rubin published *Primitivism In 20th Century Art*, which aimed to analyse the influence of so-called "primitive" creations on 20<sup>th</sup> century artists and to celebrate their modernity. The meticulously selected group featured the Buyu/Sikasingo statue from the Gustave and Franyo Schindler collection, providing a superb illustration of this small body of work from the Democratic Republic of Congo.

In 2001, within this corpus, Bernard de Grunne identified the hand of a Master from the village of Fizi, near Lake Tanganyika, defined as "the most accomplished, probably that of a very great master" (de Grunne, *Mains de Maîtres*, 2001, p. 184). This artist produced an identifiable corpus of seven works of art: the figure published in *Primitivism*, the one held in the Daniel and Marian Malcolm collection (Schweizer, *Visions of Grace*, 2013, p.24, No. 94), the figures present in the Fowler Museum collections (Vogel, *Perspectives: Angles on African Art*, 1987, p. 58) and the Cleveland Museum of Art (inv. n° 1969.10), the one held in the Jernander collection and published by Marie-Louise Bastin in 1984 (*Introduction aux Arts d'Afrique Noire*, n° 381), the one long held in the Walter and Molly Bareiss collection (Neyt, *Arts traditionnels et histoire au Zaïre*, 1981, p. 304-305) and, lastly, the statue sold at auction by Sotheby's on 24 June 1985 (No.56). The Sikasingo masterpiece, rediscovered in the Z Collection, now completes the work of this great master.

Each of these sculptures is structured according to the same canon: "a powerful body with a thick, cylindrical torso, very compact legs, arms figured in cut-out segments and a bulging volume where the shoulders jut forwards" (de Grunne, *ibid*). The exaggerated elongation of the torso guides the viewer's eye towards the face of







de triangle inversé encadré par une barbe dentelée et surmonté d'une coiffure composée de stries parallèles profondément sculptées. Loin du style naturaliste des Luba et des Hemba voisins, les artistes Sikasingo ont développé un style géométrique, quasi architectonique, tendant vers l'abstractionnisme en inventant de nouvelles solutions pour représenter la figure humaine s'affirmant ainsi comme « l'une des expressions les plus structurées de l'art africain » (Germain, « La statuaire des Basikasingo » in *Arts d'Afrique Noire*, n° 108, Hiver 1998, p. 45).

Au sein de ce corpus la statue de la Collection Z s'affirme par l'équilibre entre puissance des formes et harmonie des volumes, souligné par la profonde patine d'usage. La colonne verticale, finement sculptée, accentue l'élan vertical de la sculpture longiforme tout en en affirmant la symétrie. Par cette construction structurée l'artiste parvient à conférer à son œuvre souplesse et mouvement sans en amoindrir la monumentale stabilité. Mais la virtuosité du Maître de Fizi s'exprime ici pleinement dans le traitement de la tête. Moins prognathe que sur certaines œuvres du corpus, le visage s'inscrit parfaitement dans l'encadrement des épaules et est souligné par la présence des clavicules subtilement représentées. La barbe dentelée se poursuit par un petit bandeau qui délimite la coiffure mettant en exergue l'extraordinaire équilibre des traits et renforce l'impact visuel de la face.

Célébration impérieuse d'un ancêtre primordial, la statue Sikasingo redécouverte dans la Collection Z s'impose comme l'un des chefs-d'œuvre du maître de Fizi, un artiste majeur à l'origine d'un corpus d'œuvres incarnant le subtil équilibre trouvé entre naturalisme et abstraction qui a également gouverné l'ensemble des courants avant-gardistes du XX<sup>e</sup> siècle.

the figure, figured as an inverted triangle framed by a crenelated beard and topped off by a coiffure made up of deeply carved parallel grooves. Far from the naturalist style of the neighbouring Luba and Hemba, Sikasingo artists developed a geometric, quasi-architectural style, tending towards abstractionism, as they invented new solutions to represent the human figure, thus asserting their style as "one of the most structured expressions of African Art" (Germain, "La statuaire des Basikasingo" in *Arts d'Afrique Noire*, No.108, Winter 1998, p. 45).

Within this corpus, the Z Collection figure stands out for the balance achieved between the force of its outlines and the harmony of its volumes, emphasised by its deep patina of use. The intricately sculpted spine accentuates the vertical momentum of the elongated sculpture whilst bolstering its symmetry. Through this structured composition the artist imbues his work with flexibility and movement, yet retains the monumental stability of the figure. But the virtuosity of the Master of Fizi reaches the fullness of its expression in the treatment of the head. Less prognathic than on certain other pieces of the corpus, the face sits perfectly within the frame of the shoulders and is emphasized by the subtly figured clavicles. The crenelated beard tapers into a small band that delineates the coiffure, highlighting the extraordinary sense of balance of the facial features and strengthening the visual impact of the face.

An imperious celebration of a primordial ancestor, the Sikasingo figure, rediscovered in the Z collection, stands out as one of the masterpieces by the Master of Fizi, a major artist who produced a corpus embodying the subtle balance between naturalism and abstraction, a feature which led all the avant-garde currents of the twentieth century.





20

# 20

## REINHOUD D'HAESE

1928 - 2007

### Sans Titre

daté 1966  
encre sur papier  
Exécuté en 1966.  
27,4 x 45 cm; 10 ¾ x 17 11/16 in.

dated 1966  
ink on paper  
Executed in 1966.

### PROVENANCE

Collection Z, Bruxelles (acquis directement auprès de l'artiste)

800-1,200 € 950-1,400 US\$

21

REINHOUD D'HAESE

1928 - 2007

**La Passion**

maillechort

Exécuté en 1967.

160 x 70 x 60 cm; 66  $\frac{15}{16}$  x 27  $\frac{9}{16}$  x 23  $\frac{5}{8}$  in.

maillechort

Executed in 1967.

**PROVENANCE**

Galerie de France, Paris

Collection Z, Bruxelles

**EXPOSITION**

Galerie de France, *La bande (sculptée) à Reinhoud*, Paris,

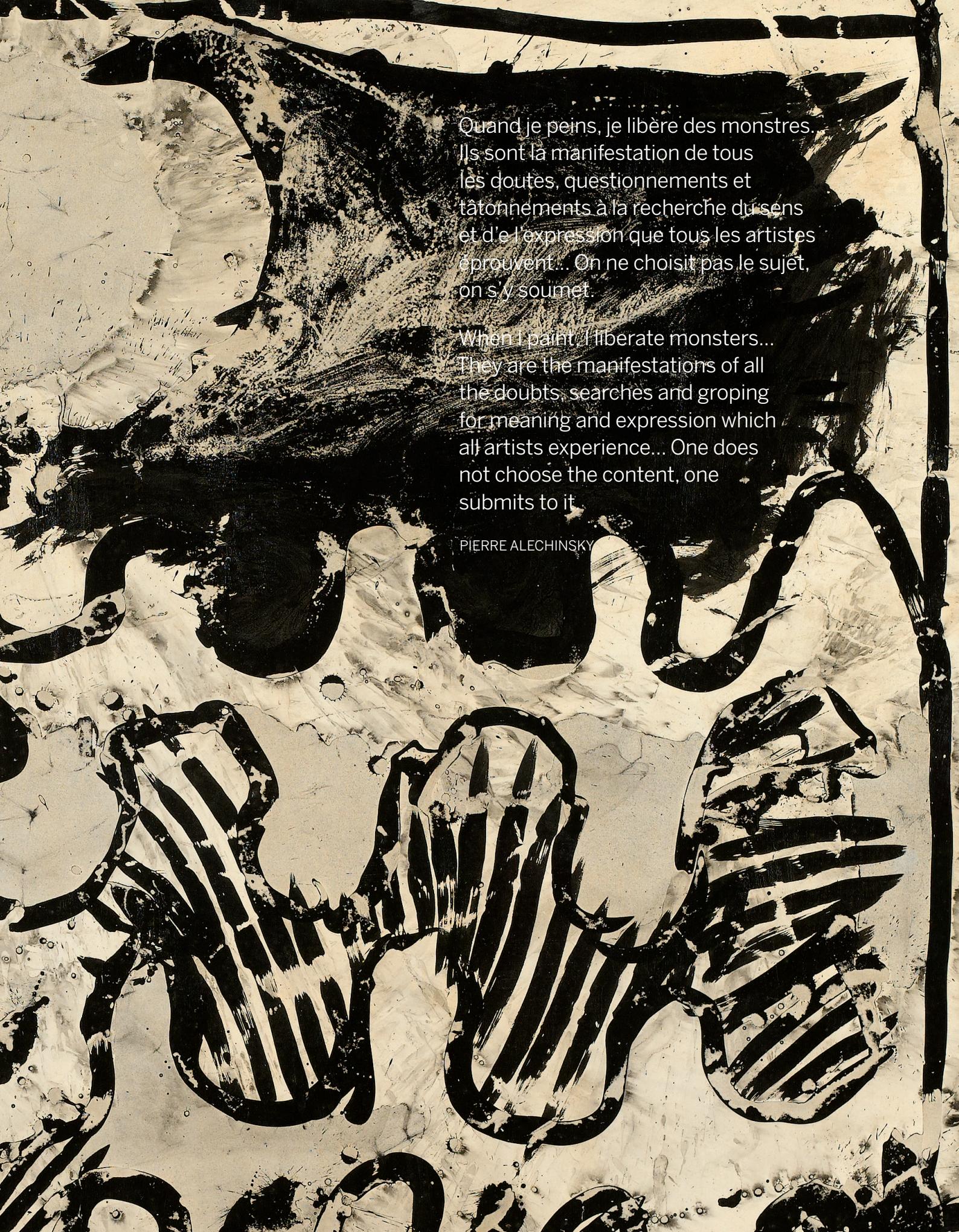
octobre - novembre 1968; catalogue, np., no. 6

6,000-8,000 € 6,900-9,200 US\$



21





Quand je peins, je libère des monstres.  
Ils sont la manifestation de tous  
les doutes, questionnements et  
tâtonnements à la recherche du sens  
et de l'expression que tous les artistes  
éprouvent... On ne choisit pas le sujet,  
on s'y soumet.

When I paint, I liberate monsters...  
They are the manifestations of all  
the doubts, searches and groping  
for meaning and expression which  
all artists experience... One does  
not choose the content, one  
submits to it.

PIERRE ALECHINSKY

## PIERRE ALECHINSKY

n. 1927

**Océan d'appartement**

signé; signé, daté 1967, titré et inscrit au dos  
encre sur papier marouflé sur toile  
Exécuté en 1967.  
153,5 x 187,5 cm; 60 $\frac{1}{16}$  x 73 $\frac{13}{16}$  in.

signed; signed, dated 1967, titled and inscribed on the reverse  
ink on paper laid down on canvas  
Executed in 1967.

**PROVENANCE**

Collection Z, Bruxelles (acquis directement auprès de l'artiste)

**EXPOSITION**

Rotterdam, Boijmans van Beuningen Museum; Musée d'Art Moderne de la  
Ville de Paris; Zürich, Kunsthaus; Darmstadt, Mathildenhöhe Darmstadt,  
Alechinsky, 16 novembre 1974 - 21 juillet 1975; catalogue, np., no. 7

**70,000-100,000 € 80,500-115,000 US\$**

L'encre occupe une place essentielle dans l'œuvre de Pierre Alechinsky. Ayant appris son maniement au début des années cinquante avec les grands maîtres de la calligraphie de l'époque que sont, entre autres, Shiryu Morita, Yase Tabuchi, et Walasse Ting, Alechinsky réalise sa première grande encre sur papier en 1957. Dès lors, il n'aura de cesse d'expérimenter cette technique qui lui permettra de mener à bien les recherches formelles aboutissant à l'élaboration de ses fameux « logogrammes » à mi-chemin entre écriture plastique et poétique. Envaissant tout l'espace d'*Océan d'appartement*, les « logogrammes » qui se dessinent sous nos yeux instaurent ici un rapport inédit entre la matière fluide qui se love dans des arabesques énantiomorphes et le papier cherché par l'artiste pour son grain et sa souplesse. Dessinant de la main gauche -celle qui n'a pas appris, la « maladroite »- les signes prennent aussi une autre dimension dans *Océan d'appartement*, agissant dans une absence totale de pré-méditation et laissant ainsi s'exprimer la pensée d'une manière excessivement spontanée, hors de tout contrôle exercé par la raison.

Ink held a major place in the work of Pierre Alechinsky. He learned this technique at the beginning of the 50s thanks to Shiryu Morita, Yase Tabuchi, and Walasse Ting who were great calligraphy masters of that time. He created his first big ink on paper in 1957 and never stopped experimenting afterwards. This technique enabled him to carry on the formal researches that resulted in his famous "logograms" between artistic and poetic creation. In this work, the "logograms" unfold over the whole space of *Océan d'appartement* and create a new relationship between the fluid texture of the enantiomorph arabesques and the paper cherished by the artist for its grain and flexibility. The signs of *Océan d'appartement* take on a new dimension as they are drawn with the left hand –the untrained and "clumsy" one. They spread randomly, expressing thoughts in an overtly spontaneous manner, out of any rational control.



22



23

23

**ROBERT JACOBSEN**

1912 - 1993

**Sans Titre**

fer

Exécuté *circa* 1960.

55 x 45 x 45 cm; 21 5/8 x 17 3/4 x 17 3/4 in.

iron

Executed *circa* 1960.

**PROVENANCE**

Collection Z, Bruxelles (acquis directement auprès de l'artiste)

3,000-5,000 € 3,450-5,800 US\$



24

24

**TÊTE EN TERRE-CUITE,  
AKAN, GHANA**

haut. 17 cm ; 6 3/4 in

**PROVENANCE**

Emile Deletaille, Bruxelles  
Collection Z, Bruxelles, acquis en 1974

**5,000-7,000 € 5,800-8,100 US\$**

# COBRA OU LA QUÊTE DES ORIGINES

Cobra, « c'est revenir à un commencement, à une préhistoire » écrivait Christian Dotremont en 1966. Dès l'origine de Cobra, la fascination pour les arts préhistoriques et primitifs constitue un des fondements du langage artistique des membres du groupe. Le « primitivisme » est chez eux un concept mouvant, qui permet de sortir des cadres artistiques de l'après-guerre et notamment du surréalisme, de l'abstraction géométrique et du réalisme socialiste. Ils conçoivent dès lors leur art comme l'expression d'une spontanéité comparée à une « liberté à l'état sauvage » qui remet en question les normes esthétiques établies et les conventions de la société bourgeoise.

La plupart des artistes Cobra manifestent un enthousiasme évident pour des arts extra-occidentaux. Dès 1941, les artistes de la revue *Helhesten* publient des articles consacrés à l'art bambara d'Afrique de l'Ouest (...). « Nous étions en quête d'inspiration. Nous étions à la recherche de lieux particuliers dans le monde qui pouvaient avoir une signification pour nous. La chose la plus importante dans le désert est que non seulement les gens, mais aussi les animaux, les palmiers, les chameaux, les bâtiments revêt une présence d'une incroyable intensité » écrit Corneille. (...)

En faisant une peinture primitive qui continue le XXe siècle, les artistes de Cobra réaffirment leurs filiations aux pionniers de la modernité qui ont trouvé leurs références aux arts extra-occidentaux les termes de leur renouveau plastique. Paul Klee, Juan Miro, Vassily Kandinsky, Picasso et leurs prédecesseurs font ainsi partie du panthéon de Cobra. (...)

A l'instar de Gauguin et des pionniers de la modernité qui associaient les arts primitifs au thème de l'enfance, le « primitivisme » revendiqué des membres de Cobra est une notion qui associe les références aux arts extra-occidentaux aux dessins d'enfants, aux arts populaires... Faire référence aux arts primitifs est pour Cobra un moyen de revenir aux origines, de ranimer le *topos* d'une enfance de l'art, située en dehors de la civilisation rationnelle et bourgeoise qui s'est étiolée au cours de la Seconde guerre mondiale.

In 1966, Christian Dotremont wrote that Cobra was about “going back to a beginning, to prehistory”. From the start, the artistic language of the Cobra group took roots in their fascination for prehistoric and primitive arts. For them however, “Primitivism” was a moving concept they used to go beyond the artistic framework of the post-war period, and of surrealism in particular. They considered their work a spontaneous form of expression and compared it to a “wild freedom” that called into question the established esthetic codes and the norms of bourgeois society.

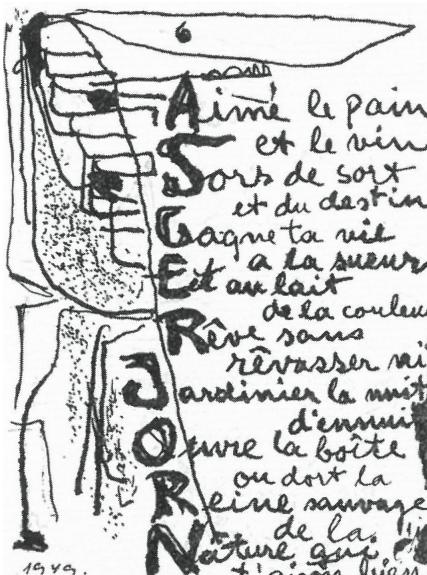
Most of the artists from the Cobra group openly expressed their enthusiasm for Eastern arts. In 1941, the artists from the *Helhesten* magazine started to publish articles about Western Africa Bambara art (...). As Corneille wrote: “We were looking for inspiration. We were looking for specific places in the world that could take meaning for us. The most striking thing about the desert is that not only people, but also animals, palm trees, camels and buildings take on an incredibly powerful presence”.

By creating a primitive painting that furthered the 20th century, the artists of the Cobra group reasserted their affiliation with the pioneers of modern art who drew their artistic renewal from Eastern art references. The Cobra group therefore looked up to artists like Paul Klee, Juan Miro, Vassily Kandinsky, Picasso and their predecessors.

Like Gauguin and the pioneers of modern art who combined primitive arts with childhood-related themes, the notion of “primitivism” claimed by the members of the Cobra group included references to Eastern arts, children drawings and folk arts... For

Cobra, referencing primitive arts was a way to return to origins, to revive the *topos* of the early times of art far from the rational and bourgeois civilization that declined during WWII.

Victor Vanooten, *Cobra ou la quête des origines*, dans *Cobra : une explosion artistique et poétique au cœur du XXe siècle au musée Pont-Aven*, Arteos, 2018



Dessin-mots d'Asger Jorn et Christian Dotremont publié dans *La Chevelure des choses* de Christian Dotremont et Asger Jorn avec une préface de Pierre Alechinsky, Editions galerie Rive Gauche, Paris, 1961.  
© ARTEOS, Paris ©ADAGP, Paris, 2018.



Karel Appel, Corneille et Constant (de haut en bas) posant avec une sculpture d'Appel, dans l'atelier de Karel Appel, Oudezijds Voorburgwal, Amsterdam, 1948. © RKD, Nederlands Instituut voor Kunstgeschiedenis © ADAGP, Paris 2018

**KAREL APPEL**

1921 - 2006

**Torso**

acrylique sur souche d'olivier

Exécuté en 1960.

140 x 74 x 45 cm; 55 1/8 x 29 1/8 x 17 11/16 in. (sculpture)

150 x 97,8 x 57,8 cm; 59 x 38 1/2 x 22 3/4 in. (avec la base)

Cette oeuvre est enregistrée dans les archives de la Fondation Karel Appel.

acrylic on olive tree stump

Executed in 1960.

This work is registered in the archive of the Karel Appel Foundation.

**PROVENANCE**

Collection Z, Bruxelles (acquis directement auprès de l'artiste)

**BIBLIOGRAPHIE**Donald Kuspit, *Karel Appel Sculpture, A Catalogue Raisonné*, New York, 1994, p. 156, illustré**EXPOSITION**

Venise, Il Centro Internazionale della Arti e del Costume, Palazzo Grassi, Visione Colore, 6 juillet - 6 octobre 1963

**80,000-120,000 € 92,000-138,000 US\$**

La sculpture occupe une place à part dans l'œuvre de Karel Appel. Tenant parfois de l'assemblage, parfois du modelage, parfois même du ready-made, la sculpture est en effet pour l'artiste hollandais le moyen idéal d'explorer le champ des possibles hors des carcans que lui impose la toile et son implacable bidimensionnalité.

Au tout début des années soixante, Appel passe deux étés consécutifs dans le havre niçois de Jean Larcade, éminent promoteur de l'art informel et directeur de la fameuse galerie Rive Droite à Paris. C'est là qu'il réalise l'une de ses plus importantes séries de sculptures, déterrant des souches d'oliviers dont il travaille les volutes naturelles pour en faire surgir des figures anthropomorphiques à mi-chemin entre surréalisme poétique, dadaïsme et expressionnisme.

Réalisé à partir d'un objet trouvé habillé de couleurs chatoyantes et traduisant une volonté quasi chamanique de transcender la nature, *Torso* illustre à la perfection l'esthétique primitiviste prônée par le mouvement CoBrA. Avec *Torso*, Appel scelle ainsi le pacte qu'il a conclu quelques années plus tôt avec Jorn et Dotremont, rêvant d'un art populaire, enfantin et archaïque qui ferait table rase du passé et réenchanterait l'art sous toutes ses formes.

Sculpture holds a special place in the work of Karel Appel. Whether inspired from assemblages, models, or ready-mades, sculpture was for the Dutch artist the perfect way to explore the field of possibilities without the constraints of the two-dimensional canvas.

At the beginning of the 60's, Appel spent two consecutive summers in the haven of Jean Larcade in Nice, an eminent defender of informal art and the director of the famous Rive Droite gallery in Paris. This is where he made one of his most famous series of sculptures digging out olive tree stumps. Appel would then model their natural swirls in order to bring out the shapes of anthropomorphic figures, who resembled simultaneously the poetry of Surrealism, Dadaism and Expressionism.

Forged from a found object covered in vivid colours and expressing an almost shamanic desire to transcend nature, *Torso* perfectly illustrates the primitive aesthetic praised by CoBrA. With *Torso*, Appel sealed the deal he concluded a few years earlier with Jorn and Dotremont, as they dreamed of a popular, childish and archaic art that would start afresh and re-enchant art in all its forms.



## PIERRE ALECHINSKY

n. 1927

## Exécution sommaire

signé; signé, titré, et daté 1966 au dos

huile sur toile

Exécuté en 1966.

130 x 140 cm; 51 3/16 x 55 1/8 in.

signed; signed, titled, and dated 1966 on the reverse

oil on canvas

Executed in 1966.

## PROVENANCE

Collection Z, Bruxelles (acquis directement auprès de l'artiste en 1966)

80,000-120,000 € 92,000-138,000 US\$

Avec sa matière bouillonnante et ses couleurs explosives, *Exécution sommaire* est particulièrement emblématique des recherches formelles que mènent Pierre Alechinsky depuis les débuts de sa carrière et plus particulièrement depuis qu'il a rejoint le mouvement CoBrA en 1949. Au cœur de cette composition à l'allure gestuelle et archaïque, des formes évoquant un bestiaire sauvage semblent surgir de la toile pour nous délivrer un message qui aurait pu être formulé par Christian Dotremont, chantre du groupe CoBrA. Pour Alechinsky, il s'agit en effet de capter ici la possibilité du signe tout en suivant le chemin rhizomique qu'il s'est fixé, allant au-delà de la peinture dans une quête existentielle qui le ramène à une forme presque rupestre de l'art. « Une peinture essayant de façon presque interne de rejoindre le cosmique, un cardiogramme intelligent qui se lira aussi facilement que le caractère se révèle dans les mouvements de la main qui écrit » selon ses propres mots.

With its impetuous texture and irruptive colors, *Exécution sommaire* is particularly representative of the formal researches Pierre Alechinsky conducted starting from the beginning of his career, and especially after joining the CoBrA movement in 1949. At the center of this gestural and archaic-looking composition, shapes evoking a wild bestiary seem to erupt from the canvas in a similar manner than in the work of Christian Dotremont, leader of the CoBrA group. Here, Alechinsky tried to capture the possibility of sign while following a predefined rhizomic pattern, engaging in an existential quest beyond painting that almost brought him back to a form of cave art. "A painting trying to unite with the cosmos almost from within, a clever cardiogram that reads as easily as personality shows in the movement of a writing hand" as he described it.



26



27

27

## REINHOUD D'HAESE

1928 - 2007

### Civilités

signé, titré et daté 1964  
encre sur papier  
Exécuté en 1964.

45 x 62 cm; 17 11/16 x 24 3/8 in.

signed, titled and dated 1964  
ink on paper  
Executed in 1964.

### PROVENANCE

Collection Z, Bruxelles (acquis directement auprès de l'artiste)

1,000-1,500 € 1,150-1,750 US\$



28

## MASQUE, IBIBIO, NIGERIA

haut. 45 cm ; 17 3/4 in

### PROVENANCE

Emile Deletaille, Bruxelles  
Collection Z, Bruxelles

2,000-3,000 € 2,300-3,450 US\$

29

POTEAU ANTHROPOMORPHE,  
GIRYAMA, KENYA

haut. 148 cm ; 58 1/4 in

PROVENANCE

Philippe Guimiot, Bruxelles  
Collection Z, Bruxelles, acquis ca. 1975

BIBLIOGRAPHIE

*Arts d'Afrique Noire*, n°14, été 1975, dos de couverture

5,000-7,000 € 5,800-8,100 US\$



29



30

# 30

## REINHOUD D'HAESE

1928 - 2007

### Artiste fuyant la muse

signé, titré et daté 1964  
encre sur papier  
Exécuté en 1964.  
21,4 x 33,3 cm; 8 7/16 x 13 1/16 in.

signed, titled and dated 1964  
ink on paper  
Executed in 1964.

### PROVENANCE

Collection Z, Bruxelles (acquis directement auprès de l'artiste)

800-1,200 € 950-1,400 US\$



32

31

### MASQUE, MAMA, NIGERIA

haut. 52 cm ; 20 1/2 in

#### PROVENANCE

Alain Dufour, Saint-Maur / Ramatuelle  
Lucien Van de Velde, Anvers  
Emile Delétaille, Bruxelles  
Collection Z, Bruxelles, acquis en 1978

5,000-7,000 € 5,800-8,100 US\$



31

32

**KAREL APPEL**

1921 - 2006

**Tête**

signé; inscrit et titré au dos

huile sur toile

115,7 x 89,4 cm; 45 1/2 x 35 3/16 in.

Cette oeuvre est enregistrée dans les archives de la Fondation Karel Appel.

signed; inscribed and titled on the reverse  
oil on canvas

This work is registered in the archive of the Karel Appel Foundation.

**PROVENANCE**

Collection Z, Brussels (acquis directement auprès de l'artiste)

**50,000-70,000 € 57,500-80,500 US\$**



33

### MASQUE, IGBO, NIGERIA

haut. 45 cm ; 17 3/4 in

#### PROVENANCE

Emile Deletaille, Bruxelles  
Collection Z, Bruxelles

3,000-5,000 € 3,450-5,800 US\$

34

STATUE, IGBO, NIGERIA

haut. 130 cm ; 51 1/4 in

PROVENANCE

Emile Deletaille, Bruxelles  
Collection Z, Bruxelles, ca. 1975

5,000-7,000 € 5,800-8,100 US\$



34

# 35

## ASGER JORN

1914 - 1973

### Les enfants pleurent, pleurent

signé et titré  
huile sur toile  
Exécuté en 1958.  
146 x 114 cm; 57 1/2 x 44 7/8 in.

signed and titled  
oil on canvas  
Executed in 1958.

### PROVENANCE

Philippe Dotremont, Bruxelles  
Collection Z, Bruxelles

### BIBLIOGRAPHIE

Guy Atkins, *Asger Jorn, The crucial years: 1954 - 1964*, London, 1997,  
np., no. 1110, illustré

### EXPOSITION

Eindhoven, Stedelijk van Abbe-Museum, *Jonge Kunst uit de collectie  
Dotremont, Brussels*, 20 février - 27 mars 1960; catalogue, np., no. 40  
Bâle, Kunsthalle, *Modern Malerei seit 1945 aus der Sammlung  
Dotremont*, 22 avril - 28 mai 1961; catalogue, n.p., no. 35, illustré en  
couleurs  
Gand, Museum Voor Schone Kunsten, *Figuratie en Defiguratie*, 10 juillet  
- 4 octobre 1964; catalogue, p.61, no. 132  
Bruxelles, Palais des Beaux-Arts, *Asger Jorn, 1914 - 1973,  
Rétrospective*, 24 mai - 25 juin 1973

100,000-150,000 € 115,000-172,000 US\$



# UNE CAPSULE TEMPORELLE

Depuis l'aube des temps, l'homme a tenu tête au chaos et cherché prise sur ce qui le dépassait. Nous bâtissons nos royaumes et parons les murs de nos demeures de trophées convoités, recherchés, à la fois fruits et symboles de notre infatigable persévérence. C'est mû par une passion sincère et sans limites, une volonté ardente et quelques heureuses rencontres que Z traverse la vie avec éclat, guidé par son insatiable curiosité pour les œuvres d'art exceptionnelles. C'est un privilège rare que de croiser le chemin de tels « chasseurs-cueilleurs », de grands voyageurs qui sondent et explorent les terres fertiles à la recherche de vestiges du passé, artefacts de lieux et de cultures qui, bien qu'aujourd'hui disparues, trouvent en nous un écho intime et puissant.

Derrière toute collection, il y a un collectionneur. Chaque collection est le reflet de celui qui la constitue et du ruissellement d'une époque, d'un lieu, d'une vie... Une collection, c'est une capsule temporelle.

## Z

Au fil de la vie, certaines personnes nous accompagnent un moment, quelques jours, des années, le temps d'arriver à destination. Et puis il y a les fidèles compagnons de route, ceux qui le restent des décennies durant et parcourent à nos côtés le chemin long et sinuieux qui serpente vers l'horizon. Z fut le premier ami auquel Emile Deletaille me présenta lorsque j'arrivai en Belgique.

---

***Quarante ans ont passé et notre ami – suave, débonnaire, érudit, navigateur et cavalier d'exception à la silhouette de gentleman et à la voix de baryton-basse – est toujours là, toujours passionné, rayonnant de la force paisible de ceux qui ont déjà mené une vie riche et exaltante.***

---

Au sortir de l'enfance, c'est la guerre qui martela notre jeune ami en homme. Pour échapper aux quatre murs redoutables de l'existence, il prit le large et renonça au confort de ce qui lui était familier. Il traversa France, territoire inconnu, pour trouver un emploi, un foyer, un port sûr dans le chaos. Puis vint le retour à Bruxelles où il dut faire face à de nouvelles responsabilités. Il reprit le négoci de bois familial, fonda une famille. Il développa et affina son sens esthétique, sans jamais cesser de débattre du sens de l'existence.

C'est à cette époque qu'il rencontra Emile, grand précurseur de cultures alors méconnues, qui aimait partager avec lui l'émerveillement de ses dernières trouvailles. Ces deux personnages hors du commun se façonnèrent mutuellement, exercèrent l'un sur l'autre et sur ceux qui les entouraient une influence évidente. Leur audace, leur courage, leur intransigeance parfois, leur façon de suivre leur cœur pour bâtir leur monde ne purent que nous impressionner. Pour l'un comme pour l'autre, collectionner et s'entourer de beaux objets semblait aussi naturel que respirer. De la moitié des années soixante jusqu'au début des années quatre-vingt, Z constitua le plus clair de sa collection d'Afrique et d'Océanie. Lui et Emile traversèrent ensemble de nouvelles frontières, réunis par une même soif de beauté et l'objet comme prétexte à l'exploration, à la découverte, à la vie. Car c'est bien de cela qu'il s'agit : la poursuite de la beauté comme mode de vie, un équilibre sublime au sein de la confusion du monde.

Quand nous nous rendions chez lui, dans le Midi de la France, c'était la vue somptueuse sur Saint-Jean-Cap-Ferrat qui nous accueillait, le paysage de la Belle Époque, les sorties en bateau, l'assurance d'un bon repas et d'histoires passionnantes. Z ne s'est jamais considéré comme le détenteur d'une collection importante. Chacun de ses tableaux, chaque objet, chaque meuble est un livre dans la bibliothèque de ses expériences, une fenêtre s'ouvrant sur le vaste paysage d'une nouvelle dimension. Les objets ici présentés ont existé comme témoins silencieux dans une grande demeure, des trophées rendant aux épiciers leur juste dimension et dont la splendeur nourrit continuellement l'esprit de ceux qui évoluèrent à leurs côtés. Auprès de ces êtres exceptionnels, amis et objets, nous eûmes le plaisir immense de partager de magnifiques moments d'existence.

Lin Deletaille  
Bruxelles, novembre 2018



Emile Deletaille dans sa galerie rue des Minimes (Bruxelles), ca. 1975

# A TIME CAPSULE

From the beginning of time, men have stood up against chaos and sought to conquer what was beyond reach.

We build kingdoms and adorn the walls of our houses with coveted and delicate trophies that are the fruits and symbols of our tireless perseverance.

Z went through life with shine, moved by a sincere and boundless passion, a burning desire and some lucky encounters guided by his insatiable curiosity for exceptional artworks. It is a rare privilege to cross the path of such "hunter-gatherers", such great travellers probing and exploring fertile lands in search of vestiges of the past and artifacts of places and cultures. They might be gone today but they still find an intimate and powerful echo within us.

There is always a collector behind a collection. Every collection reflects the person who built it. It is shaped by a certain time, place and life... A collection is a time capsule.

Z

In life, some people cross our path: for a few days, a few years, the time we need to reach our destination. But there are also long-term fellow companions: the ones who stay for decades and walk with us on this long and tortuous journey toward the unknown. Z was the first friend Emile introduced me to when I set foot in Belgium.

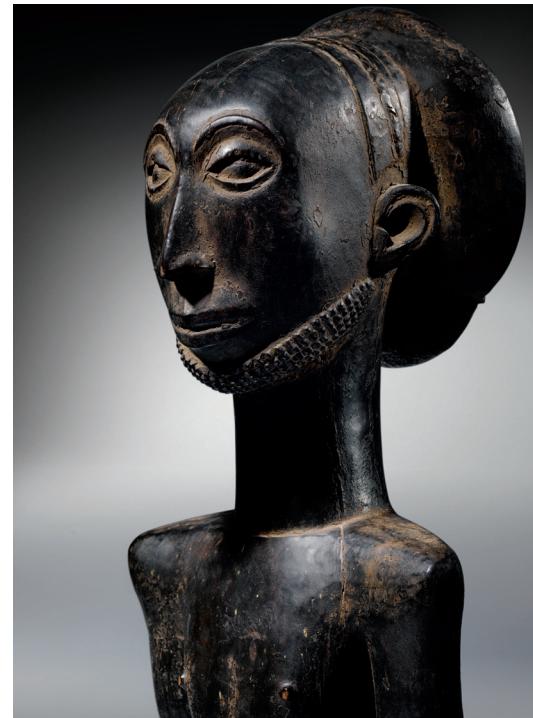
---

***40 years have passed and our –mannered, good-natured, scholar, exceptional rider and sailor, always passionate-friend with the silhouette of a gentleman and the voice of a bass-baritone is still here.***

---

He is full of passion and glowing with the peaceful aura of those who already experienced a full and exciting life.

War turned our friend into a man at a young age. To escape the prison of his life, he took off and renounced the comfort of everything he knew. He crossed the unknown territory of France to find a job, a home, a shelter against chaos. He then returned to Brussels, where he had to face new responsibilities. He picked up the family wood business and started his own family. He developed and refined his eye for art without ever ceasing to wonder about the meaning of life. It was at that time that he met Emile, a great pioneer of foreign cultures, who loved to share the marvel of his



latest discoveries with him. These two extraordinary men shaped and influenced each other as well as the people around them. Their audacity, their courage, sometimes their rigidity and their way of following their heart to build the world they envision was nothing less than awe-inspiring. For both, collecting and surrounding themselves with beautiful objects seemed as natural as breathing. Z built most of his collection of African and Oceanic art from the mid-60s to the early 80s. Together with Emile, they crossed new frontiers, united by the same thirst for beauty and artifacts as a pretext for exploration, discovery and experience. As such was their purpose: looking for beauty as a lifestyle, a holy balance in the mist of a chaotic world.

When we visited him in Southern France, we used to be greeted by the sumptuous view on Saint-Jean-Cap-Ferrat, the landscape of the Belle Epoque, boat rides and the perspective of a good meal with exciting stories. Z never considered himself a major art collector. Each painting, object and piece of furniture is a chapter in the book of his life experience, a window opening on the vast landscape of another dimension. The works presented here have been silent witnesses of a great home and trophies of epicurean owners. Their splendor constantly fueled the mind of those who lived with them. We had the great pleasure to share beautiful moments of life with these exceptional beings, friends and objects.

Lin Deletaille  
Bruxelles, November 2018



# 36

## STATUE, HEMBA, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

haut. 68 cm ; 26 3/4 in

### PROVENANCE

Emile Deletaille, Bruxelles  
Collection Z, Bruxelles, acquis ca 1970

### BIBLIOGRAPHIE

Neyt, *La Grande Statuaire Hemba du Zaïre*, 1977, p. 206-207,  
n° V. 10

150,000-250,000 € 172,000-287,000 US\$

Cette sculpture remarquable reflète le prestige des familles princières à l'époque de l'expansion du royaume Luba et de l'épanouissement culturel des traditions Hemba. Elle est originaire des ateliers Niembo de la Luika qui comptent parmi les plus prestigieux de l'esthétique Hemba. Selon François Neyt à propos d'une statue éminemment apparentée (Sotheby's, Paris, 16 juin 2010, n° 73), « leurs sculptures sont non seulement habitées par le culte des ancêtres, mais aussi par une dimension sociale et politique qui en font des documents plastiques et historiques de premier ordre. Ils rendent compte des chefs de la région, de leur prestige, des modes de coiffure, des scarifications sur les hommes, des signes d'autorité [...] Il convient donc de dater cette œuvre maîtresse dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, qui fut un temps d'apogée des effigies d'ancêtres».

This remarkable sculpture reflects the prestige of princely families at the time of the Luba kingdom's expansion and the cultural florescence of the Hemba traditions. It originated in the Niembo workshops of the Luika, which are among the most prestigious within Hemba aesthetics. According to François Neyt, writing about a very closely related statue (Sotheby's, Paris, 16 June 2010, No.73), "their sculptures do not only embody ancestor worship, but also have a social and political dimension that make them first-rate aesthetic and historical evidence. They give an account of the chiefs of the region, their prestige, their coiffure styles, the mens scarification, the marks of authority [...] It is therefore appropriate to date this masterpiece to the first half of the nineteenth century, which was the apogee of ancestor effigies."

La magnificence de la figure ancestrale se traduit dans la prestance de la statue, l'eurhythmie des formes, la fluidité des lignes et l'imposante beauté de la tête. Le visage ovoïde aux formes pleines et arrondies s'épanouit dans la courbe du front dégagé jusqu'au sommet de la tête. La coiffure qui se déploie en quatre lobes est retenue par un diadème décoré. Sur un plan délicatement incliné vers le haut, deux tresses horizontales finement ouvragées recouvrent deux tresses verticales. Celles-ci protègent un réceptacle connu à travers des récits mythiques : lors des courtes migrations de la saison sèche, le chef du clan y déposait les graines destinées à être plantées lors de la prochaine saison des pluies. S'ajoute enfin la barbe délicatement sculptée qui accentue la prégnance ancestrale tout en structurant la partie inférieure du visage.

Acquise il y a une cinquantaine d'années chez un marchand belge, la majestueuse statue ancestrale de la Collection Z fait partie des premiers témoins connus en Europe de la grande statuaire Hemba au même titre que la statue, que François Neyt attribue au même sculpteur, conservée au Musée Royal de l'Afrique Centrale (inv. n° 72.17).

The magnificence of the ancestral figure is reflected in the statue's arresting presence, the formal eurhythmy, the fluidity of its outlines and the commanding beauty of the head. The ovoid face with its rounded full forms, blossoms in the curve of the exposed forehead, which extends to the top of the head. The coiffure, which unfolds in four lobes, comes together in a decorated diadem. On a plane inclined gently upwards, two intricate horizontal braids cover two vertical braids. They protect a receptacle that has its root in mythical stories: during the short migrations of the dry season, this was where the chief of the clan deposited the seeds to be planted during the following rain season. Finally, the delicately sculpted beard accentuates the ancestral ascendancy while structuring the lower part of the face.

Acquired approximately fifty years ago from a Belgian dealer, this majestic ancestral statue from the Z Collection is one of the first known examples in Europe of the great Hemba statuary, similar to the statue that François Neyt attributes to the same sculptor, and which is preserved at the Musée Royal de l'Afrique Centrale (inv. n° 72.17).



## CHRISTO

n. 1935

**The Floating fabric, Biscayne Bay project, Miami**

i: signé, titré et daté 1983; inscrit 11A au dos

ii: inscrit 11B au dos

pastel, crayon gras, graphite, photographie aérienne, échantillon de tissu et émail sur papier, en 2 parties  
Exécuté en 1983.

i: 38 x 165 cm; 15 x 65 in. &amp; ii: 106,6 x 165 cm; 42 x 65 in.

overall: 147,5 x 166,5 x 3 cm; 58 1/16 x 65 1/2 in.

L'authenticité de cette oeuvre a été confirmée par l'artiste.

i: signed, titled and dated 1983; inscribed 11A on the reverse

ii: inscribed 11B on the reverse

pastel, wax crayon, graphite, aerial photograph, fabric sample and enamel paint on paper, in 2 parts

Executed in 1983.

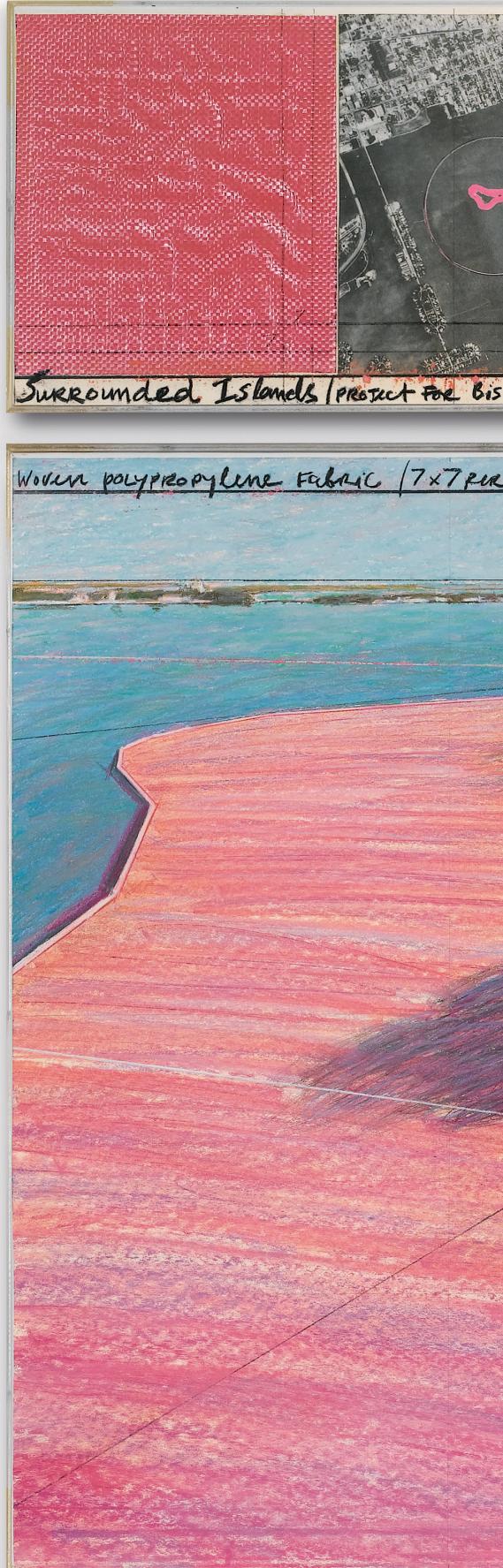
The authenticity of this work has kindly been confirmed by the artist.

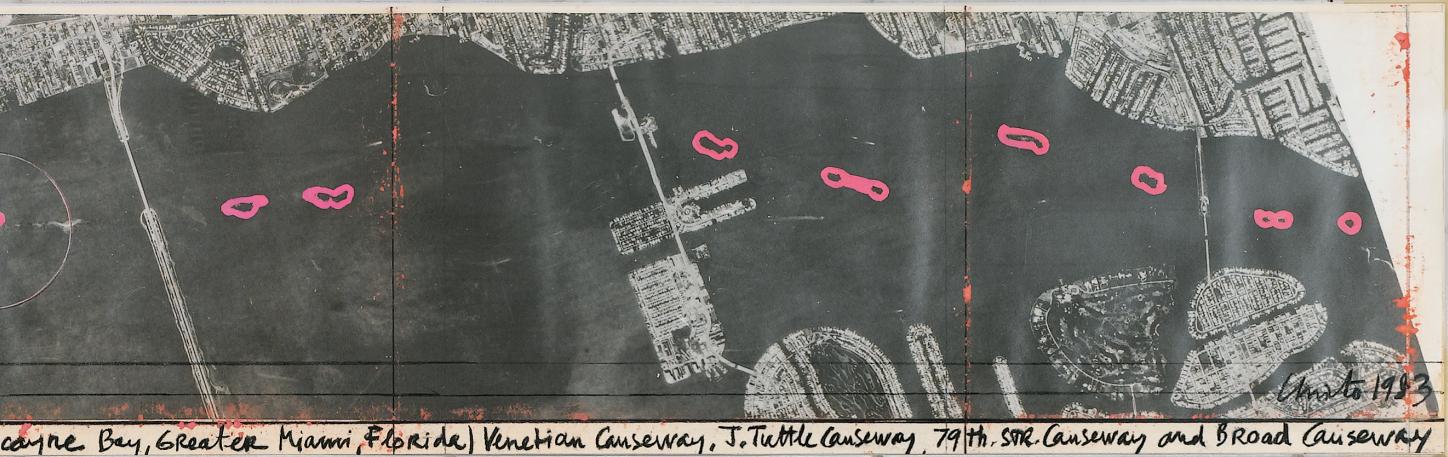
## PROVENANCE

Serge de Bloe, Bruxelles

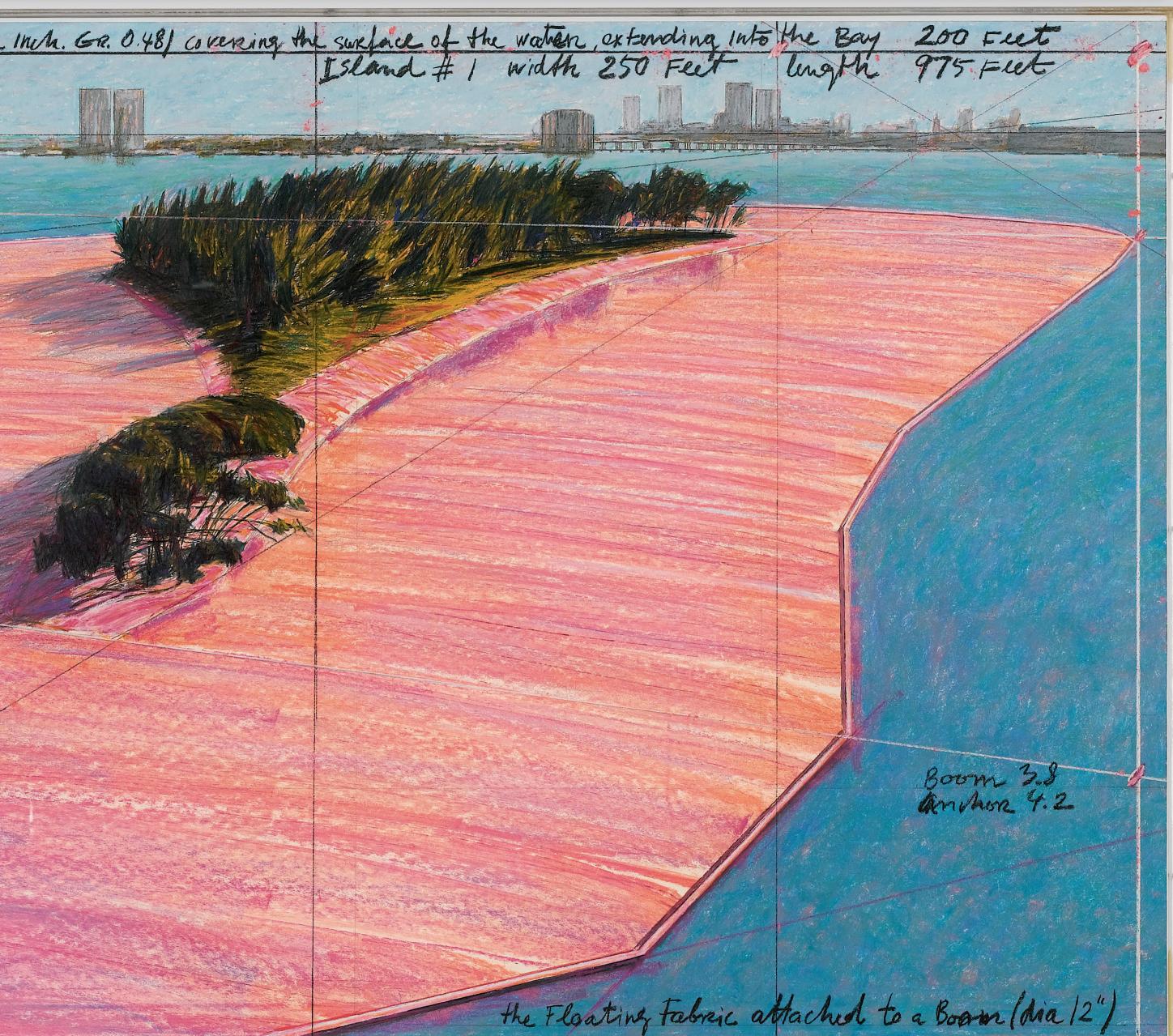
Collection Z, Bruxelles (acquis auprès de celui-ci)

150,000-200,000 € 172,000-229,000 US\$





Biscayne Bay, Greater Miami, Florida) Venetian Causeway, J. Tuttle Causeway, 79th Street Causeway and Broad Causeway





Christo drawing, Surrounded Islands, Project for Biscayne Bay, Greater Miami, Florida, 1980-1983 © Wolfgang VOLZ/LAIF-REA.





38

Recto

Verso

38

## DAYAK SHIELD, BORNÉO, INDONESIA

haut. 120 cm ; 47 1/8 in

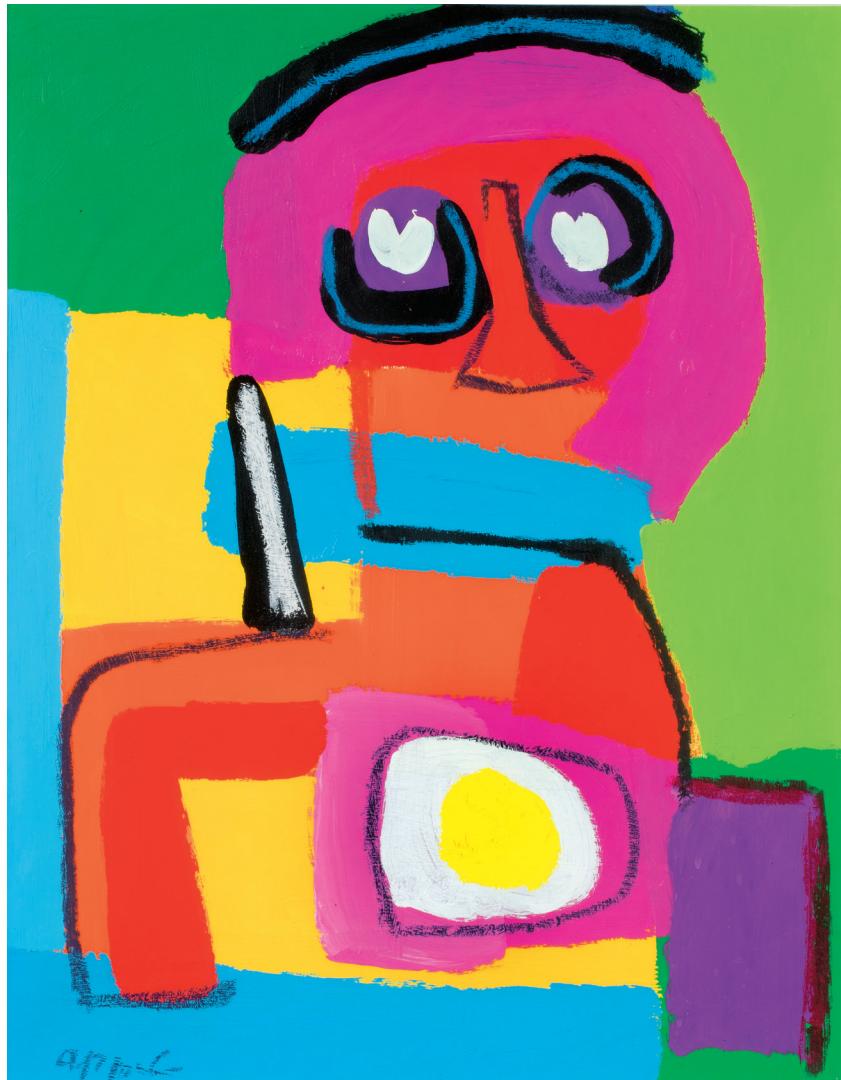
### PROVENANCE

Néprajzi Múzeum, Budapest (inv. n° xxx)

Emile Deletaille, Bruxelles

Collection Z, Bruxelles, acquis ca. 1973

5,000-7,000 € 5,800-8,100 US\$



39

39

KAREL APPEL

1921 - 2006

**Sans Titre**

signed; signed and dedicated *Pour Sussy* au dos  
huile sur papier  
64 x 50 cm; 25 3/16 x 19 11/16 in.

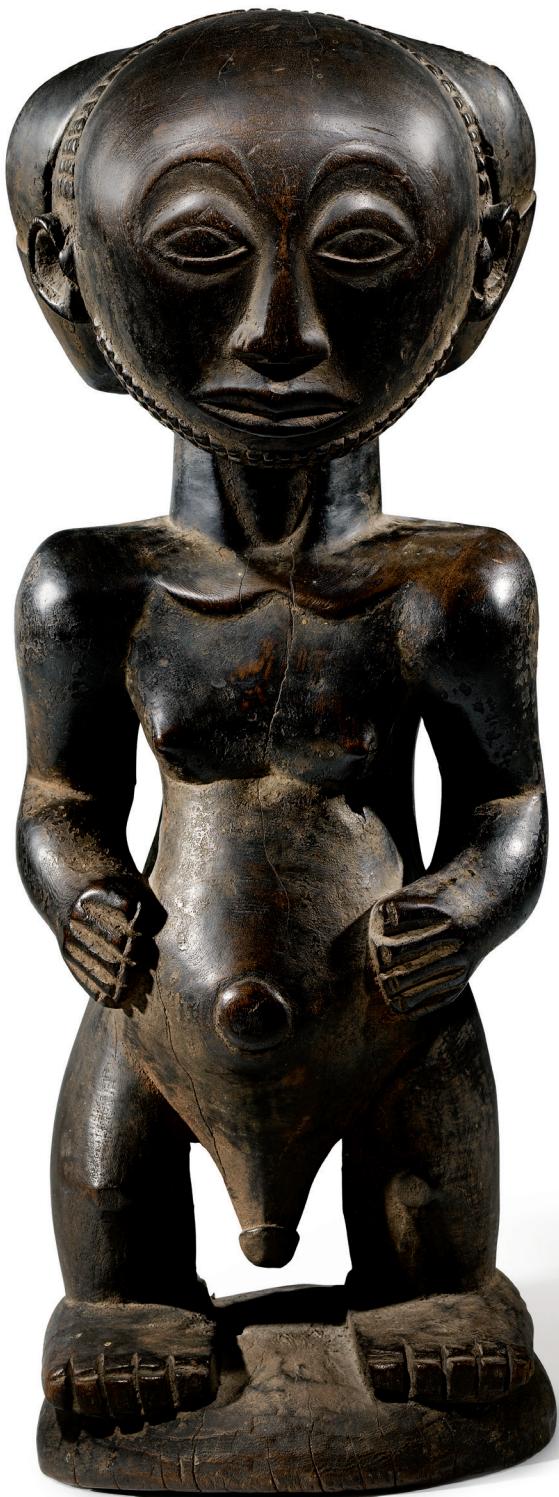
signed; signed and dedicated *Pour Sussy* on the reverse  
oil on paper

PROVENANCE

Collection Z, Bruxelles (acquis directement auprès de l'artiste)

8,000-12,000 € 9,200-13,800 US\$

40



40

**STATUE, HEMBA,  
RÉPUBLIQUE  
DÉMOCRATIQUE DU CONGO**

haut. 45 cm ; 17 3/4 in

**PROVENANCE**

Emile Deletaille, Bruxelles  
Collection Z, Bruxelles, acquis ca. 1970

**BIBLIOGRAPHIE**

Neyt, *La Grande Statuaire Hemba du Zaïre*, 1977, p. 152-153,  
n° III.9

**40,000-60,000 € 45,800-69,000 US\$**

Les statues d'ancêtre étaient, chez les Hemba, sculptées à la demande exclusive des chefs et des dignitaires afin d'honorer la mémoire des grands hommes défunt, d'être protégés et d'asseoir leur propre pouvoir. Une grande variété de styles et de typologies s'est donc développée sur l'ensemble du territoire Hemba. Dans son ouvrage consacré à *La Grande statuaire Hemba du Zaïre*, François Neyt attribue cette statue d'ancêtre aux ateliers des Hemba Sayi dont le style se caractérise par des formes pleines, arrondies et un canon corporel trapu.

L'ensemble de ces caractéristiques morphologiques ainsi que le traitement des mains aux ongles détaillés et du collier de barbe fournie, composé de plusieurs rangées de petits rectangles répondant au diadème frontal, apparaissent cette œuvre à celle provenant de l'ancienne collection D. K. Oldman, acquise par le British Museum en 1949 (inv. n° Af. 46. 461). Elle s'en distingue cependant par sa coiffure singulière composée de quatre tresses cruciformes s'enlaçant pour former un nœud central. Cette typologie, influencée par le style Hemba-Honga se retrouve sur la grande statue de la collection Jef Vander Straete (Neyt, *La Grande statuaire Hemba du Zaïre*, 1977, p. 127). Autre caractéristique rare, la cavité présente au sommet de la tête, laissant supposer l'insertion d'une corne ou d'ingrédients magiques visant à accentuer les pouvoirs de la figure ancestrale.

*For English version, see Sotheby's.com*



41

STATUE, IGBO, NIGERIA

haut. 59,5 cm ; 23 1/2 in

PROVENANCE

Collection Z, Bruxelles, acquis ca. 1980

4,000-6,000 € 4,600-6,900 US\$



41

42

**ASGER JORN**

1914 - 1973

**Sans Titre**

signé et daté 1945

gravure sur papier

Exécuté en 1945, cette oeuvre fait partie d'une édition de 10.

30,2 x 21 cm; 11 7/8 x 8 1/4 in. (feuille)

12,1 x 9 cm; 4 3/4 x 3 1/2 in. (image)

signed and dated 1945

etching on paper

Executed in 1945, this work is part of an edition of 10.

**PROVENANCE**

Collection Z, Bruxelles (acquis directement auprès de l'artiste)

**BIBLIOGRAPHIE**

Gerd Presler, Silkeborg Kunstmuseum, Galerie van de Loo, Asger Jorn - Werkverzeichnis der Druckgraphik, p. 77, no. 8, illustré

**3,000-5,000 € 3,450-5,800 US\$**



42

43



## STATUE, DAYAK, BORNÉO, INDONÉSIE

haut. 180 cm ; 70 7/8 in

### PROVENANCE

Emile Deletaille, Bruxelles  
Collection Z, Bruxelles, acquis ca. 1970

### BIBLIOGRAPHIE

*Kalimantan, mythe en kunst*, 1973, n° 66

### EXPOSITION

Delft, Indonesisch Ethnografisch Museum, *Kalimantan, mythe en kunst*, février – décembre 1973

30,000-50,000 € 34,400-57,500 US\$

Au sein du très large corpus des poteaux anthropomorphes désignés sous le terme générique *d'hempatong*, cette œuvre porte à son apogée l'extrême raffinement de l'art des Dayak.

L'élaboration de la sculpture et le naturalisme du style permettent de l'attribuer à l'aire des Dayak Ngaju, dans la région centre de Kalimantan. La finesse remarquable des modélés, accentuant la fluidité des lignes épurées et la dignité de la pose, mise en valeur par la haute coiffe élaborée, ajoutent au raffinement de la sculpture. A la sensibilité accentuée par la profonde érosion du bois de fer - attestant sa très grande ancienneté –, s'oppose la prégnance du visage, imposant par la force des traits toute la puissance de la représentation.

Les poteaux *hempatong* de grande dimension, comme ici, relèvent dans l'aire Ngaju de deux types : les *tajahan* représentant un défunt, et les *pataho*, figures gardiennes érigées dans un autel à l'intérieur du village, afin de protéger la communauté. Ici, l'extrême rareté de l'iconographie – la figure principale assaillie de petits personnages qu'elle combat – affirme la puissance significative du personnage représenté. Selon toute vraisemblance, cette statue figure un ancêtre de très haut rang apte à protéger son clan de toutes les influences extérieures négatives.





44

44

**REINHOUD D'HAESE**

1928 - 2007

**Sans Titre**

daté 2.4.67  
encre sur papier  
Exécuté en 1967  
33,4 x 21,4 cm; 13 1/8 x 8 7/16 in.

dated 2.4.67  
ink on paper  
Executed in 1967.

**PROVENANCE**

Collection Z, Bruxelles (acquis directement auprès de l'artiste)

1,000-1,500 € 1,150-1,750 US\$

45

PLANCHE VOTIVE GOPE,  
GOLFE DE PAPOUASIE,  
PAPOUASIE-NOUVELLE-  
GUINÉE

haut. 135 cm ; 53 1/4in

PROVENANCE

Collection Z, Bruxelles

6,000-9,000 € 6,900-10,300 US\$



45

46



## STATUE, DAYAK, BORNÉO, INDONÉSIE

haut. 182 cm ; 71 5/8 in

### PROVENANCE

Emile Deletaille, Bruxelles  
Collection Z, Bruxelles, acquis ca. 1970

### BIBLIOGRAPHIE

*Kalimantan, mythe en kunst*, 1973, n° 68

### EXPOSITION

Delft, *Indonesisch Ethnografisch Museum, Kalimantan, mythe en kunst*, février – décembre 1973

25,000-35,000 € 28,700-40,100 US\$

Cette statue - monumentale - dont la puissance du visage est accentuée par la profonde érosion du bois dur, relève, au sein du corpus *hempatong*, des grandes sculptures à vocation protectrice, utilisées par les différents groupes Dayak. Elles œuvraient soit comme gardiens de villages, chargés de chasser les esprits malfaisants ou d'éloigner les épidémies, soit comme effigies d'ancêtres, placées devant les maisons afin d'en protéger les occupants, et de « servir de relais pour transmettre ou recevoir les messages circulant entre le monde des humains et celui des esprits » (Rodgers, *L'or des îles, Ornements et bijoux ethniques de l'Insulinde*, 2002, p. 119).

La langue tirée du personnage, signe apotropaïque, permet d'identifier cette figure comme la représentation d'un esprit surnaturel dont la puissance est parfaitement traduite dans la représentation de la figure humaine et le traitement de l'expression.





47

47

## CHRISTIAN DOTREMONT

1922 - 1979

### **L'ineffablissement ensemencé dans la féerie du réel**

signé, titré et daté 1975  
encre sur papier monté sur carton  
Exécuté en 1975.  
100 x 63,5 cm; 39 3/8 x 25 in.

signed, titled and dated 1975  
ink on paper mounted on cardboard  
Executed in 1975.

#### PROVENANCE

Collection Z, Bruxelles (acquis directement auprès de l'artiste)

**2,000-3,000 € 2,300-3,450 US\$**

48

**PLANCHE VOTIVE GOPE,  
GOLFE DE PAPOUASIE,  
PAPOUASIE-NOUVELLE-  
GUINÉE**

haut. 114 cm ; 44 7/8 in

**PROVENANCE**

Collection Z, Bruxelles

3,000-5,000 € 3,450-5,800 US\$



48

49

PLANCHE VOTIVE GOPE,  
GOLFE DE PAPOUASIE,  
PAPOUASIE-NOUVELLE-  
GUINÉE

haut. 128 cm ; 50 3/8 in

PROVENANCE

Collection Z, Bruxelles

2,000-3,000 € 2,300-3,450 US\$



49

# 50

## CHRISTIAN DOTREMONT

1922 - 1979

### Mieux vaut être gravement atteint que grièvement superficiel

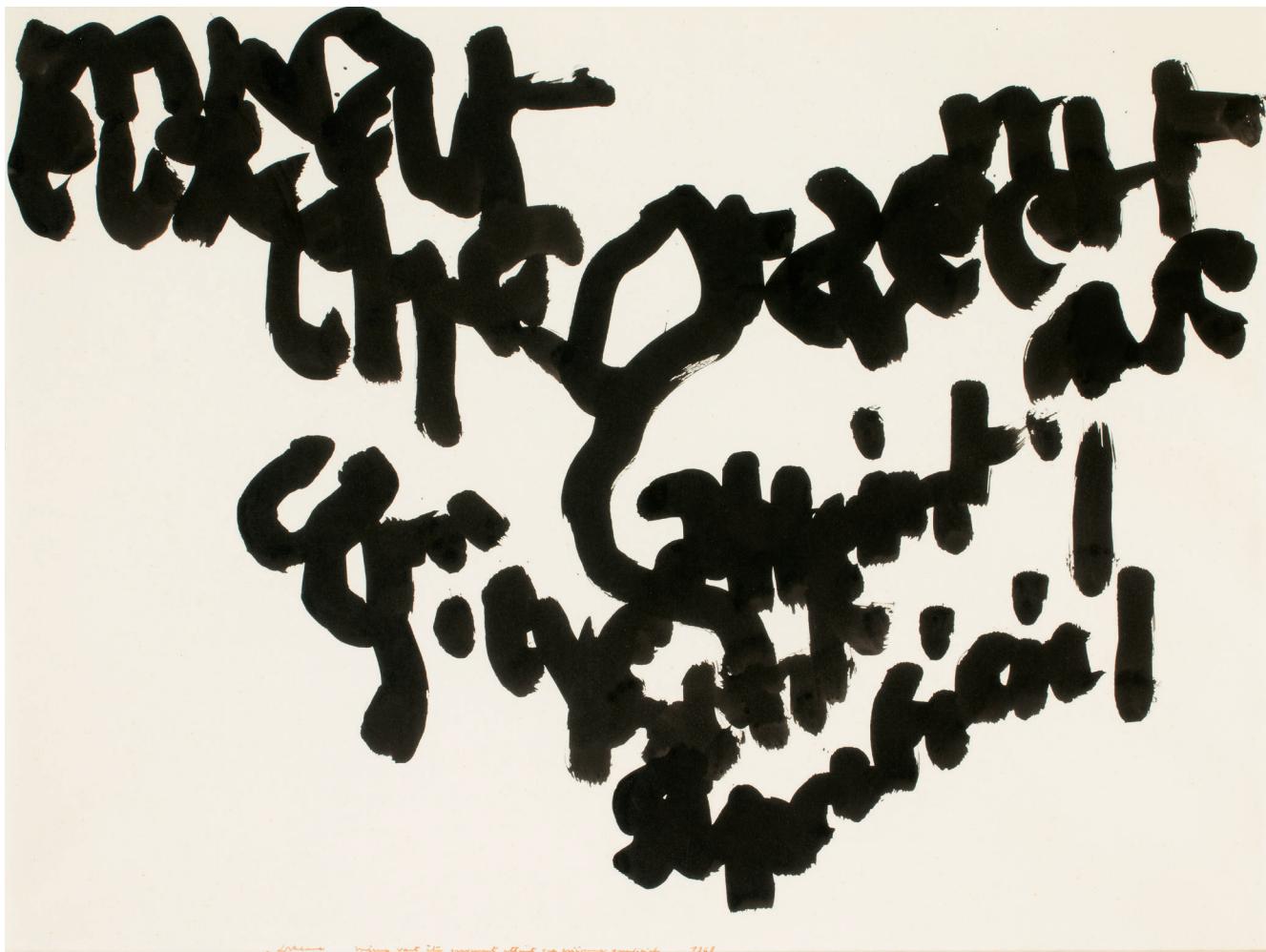
signé, titré et daté 1968  
encre sur papier  
Exécuté en 1968.  
55 x 73,5 cm; 21 5/8 x 28 7/8 in.

signed, titled and dated 1968  
ink on paper  
Executed in 1968.

#### PROVENANCE

Collection Z, Bruxelles (acquis directement auprès de l'artiste)

2,000-3,000 € 2,300-3,450 US\$



50

51



51

**MASQUE, BAMANA, MALI**

haut. 43.5 cm ; 17 1/4 in

**PROVENANCE**

Lucien Van de Velde, Anvers  
Emile Deletaille, Bruxelles  
Collection Z, Bruxelles, acquis ca. 1970

**BIBLIOGRAPHIE**

*Masques du Monde / Het Maske in de Wereld*, 1974, n°26

**EXPOSITION**

Bruxelles, Credit Communal de Belgique, *Masques du Monde / Het Maske in de Wereld*, 28 juin – 31 juillet 1974

**8,000-12,000 € 9,200-13,800 US\$**

52



52

**MASQUE, PENDE,  
RÉPUBLIQUE  
DÉMOCRATIQUE DU CONGO**

haut. 41 cm ; 16 1/4 in

**PROVENANCE**

Collection Z, Bruxelles, acquis ca. 1970

**BIBLIOGRAPHIE**

*Masques du Monde / Het Masker in de Wereld*, 1974, n° 75

**EXPOSITION**

Bruxelles, Credit Communal de Belgique, *Masques du Monde / Het Masker in de Wereld*, 28 juin – 31 juillet 1974

**5,000-7,000 € 5,800-8,100 US\$**



53

53

**MIMMO PALADINO**

n. 1948

**Tutte le cose di casa**

signé, titré et daté 1980 au dos  
huile et technique mixte sur toile  
Exécuté en 1980.

106 x 81 cm; 41 $\frac{3}{4}$  x 31 $\frac{1}{8}$  in.

signed, titled and dated 1980 on the reverse  
oil and mixed media on canvas  
Executed in 1980.

**PROVENANCE**

Collection Z, Bruxelles

7,000-10,000 € 8,100-11,500 US\$

54

PLANCHE VOTIVE GOPE,  
GOLFE DE PAPOUASIE,  
PAPOUASIE-NOUVELLE-  
GUINÉE

haut. 125 cm ; 49 1/4 in

PROVENANCE

Collection Z, Bruxelles

8,000-12,000 € 9,200-13,800 US\$



54

## SERGE POLIAKOFF

1906 - 1969

## Composition abstraite

signé  
 huile sur toile  
 73 x 92 cm; 28 ¾ x 36 ½ in.

signed  
 oil on canvas  
 Executed in 1967.

## PROVENANCE

Galerie Carrefour, Bruxelles  
 Collection Z, Bruxelles (acquis auprès de celle-ci)

## BIBLIOGRAPHIE

Alexis Poliakoff, *Serge Poliakoff, Catalogue Raisonné, Volume V, 1966-1969*, Paris, 2016, p.245, no.67-130, illustré en couleurs

## EXPOSITION

Bruxelles, Galerie Carrefour, *Serge Poliakoff*, 19 April - 20 May 1967

100,000-150,000 € 115,000-172,000 US\$

Alors que, vue de près, la composition tout entière embrasse le centre, vue de loin, elle le détache, comme si sa structure avait pour but de le mettre en évidence. Aussitôt saisie cette action double, on s'aperçoit qu'elle offre la clé de l'œuvre. Car, si elle confère un aspect monumental à chaque tableau de Poliakoff, indépendamment du format, elle explique aussi son acheminement vers l'abandon (...) de la composition au profit de la forme.

While, from close up, the whole composition encircles the centre; seen from a distance, it separates from it; as if the construction was designed to give it special emphasis. Once this double effect is appreciated, you can see that it provides the key to the work. For, if it affords a monumental aspect to each Poliakoff picture independently from format, it explains the redistribution (...) which reduces composition in favour of form."

DORA VALLIER



55

**STATUE D'UN CHEF MEJAN, GROUPE  
TOBA, BATAK, ÎLE DE SUMATRA**

haut. 130 cm ; 51 1/4 in

**PROVENANCE**

Emile Deletaille, Bruxelles  
Collection Z, Bruxelles, acquis ca. 1971

**40,000-60,000 € 45,800-69,000 US\$**

Caractéristiques de la région montagneuse s'étendant de la bande côtière du nord de Sumatra et le volcan Pusuk proche du lac Toba, les effigies *mejan* sculptées en pierre par les artistes pakpak simsim, sont des représentations de personnages renommés, regroupant les fonctions de chef de clan *raja* et de magicien *datu*. Généralement accompagnés d'une statue de leur épouse, assise et nue, les portraits de chefs masculins sont majoritairement des figures équestres.

L'homme, également représenté nu, chevauche soit un éléphant, soit comme ici un *singa*, monstre mythologique prenant la forme d'un serpent cornu géant, reconnaissable à sa longue langue, et identifié comme le dieu du monde souterrain, *Raja Padoha* : « il symbolise le statut des chefs (*raja*) et les pouvoirs surnaturels des prêtres magiciens (*datu*) » (Ter Keurs et Monbrison (de), *Au Nord de Sumatra, les Batak*, 2008, p. 84). Les lignes sinuées, la fluidité des courbes et la douceur des modélés contrastent avec la monumentalité de l'œuvre appuyant le haut statut du personnage représenté. Par ses qualités artistiques le cavalier Batak de la Collection Z rejoint l'étroit corpus des effigies *mejan* principalement conservées dans les collections muséales (Musée du quai Branly - Jacques Chirac, inv. n° 70.2001.27.547 ; Musée Barbier Mueller (in. n° 3137).

Caractéristiques de la région montagneuse s'étendant de la bande côtière du nord de Sumatra et le volcan Pusuk proche du lac Toba, les effigies *mejan* sculptées en pierre par les artistes pakpak simsim, sont des représentations de personnages renommés, regroupant les fonctions de chef de clan *raja* et de magicien *datu*. Généralement accompagnés d'une statue de leur épouse, assise et nue, les portraits de chefs masculins sont majoritairement des figures équestres.

L'homme, également représenté nu, chevauche soit un éléphant, soit comme ici un *singa*, monstre mythologique prenant la forme d'un serpent cornu géant, reconnaissable à sa longue langue, et identifié comme le dieu du monde souterrain, *Raja Padoha* : « il symbolise le statut des chefs (*raja*) et les pouvoirs surnaturels des prêtres magiciens (*datu*) » (Ter Keurs et Monbrison (de), *Au Nord de Sumatra, les Batak*, 2008, p. 84). Les lignes sinuées, la fluidité des courbes et la douceur des modélés contrastent avec la monumentalité de l'œuvre appuyant le haut statut du personnage représenté. Par ses qualités artistiques le cavalier Batak de la Collection Z rejoint l'étroit corpus des effigies *mejan* principalement conservé dans les collections muséales (Musée du quai Branly - Jacques Chirac, inv. n° 70.2001.27.547 ; Musée Barbier Mueller (in. n° 3137).





## Know Your Worth.

Sotheby's Valuations Services provide bespoke valuations across all collecting categories that are recognised around the world by financial institutions, insurance brokers and government agencies.

34-35 NEW BOND STREET, LONDON W1A 2AA  
ENQUIRIES +44 (0)20 7293 6422 [VALUATIONS@SOTHEBYS.COM](mailto:VALUATIONS@SOTHEBYS.COM)  
[SOTHEBYS.COM/VALUATIONS](http://SOTHEBYS.COM/VALUATIONS) #SOTHEBYSVALUATIONS

© DOUGLAS MACKIE © SIMON UPTON © THE ESTATE OF ADRIAN HEATH



DOWNLOAD SOTHEBY'S APP  
FOLLOW US @SOTHEBYS



Statue, Fang, Gabon

haut. 40 cm

Provenance:

Collection Paul Guillaume, Paris

Collection Armand Arman, Paris/New York

Estimation 600 000–800 000 €

## Arts d'Afrique et d'Océanie

VENTE À PARIS LE 12 DÉCEMBRE

EXPOSITION PUBLIQUE 8 – 11 DÉCEMBRE

76 RUE DU FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 75008 PARIS

RENSEIGNEMENTS +33 (0)1 53 05 52 67

ALEXIS.MAGGIAR@SOTHEBYS.COM

SOTHEBYS.COM



EST.  
1744

DOWNLOAD SOTHEBY'S APP  
FOLLOW US @SOTHEBYS

© 2016 ANDY WARHOL FOUNDATION FOR THE VISUAL ARTS / ARTISTS RIGHTS SOCIETY (ARS), NEW YORK



ANDY WARHOL. \$(4), 1982

## APPRÉCIEZ PLEINEMENT LA VALEUR DE L'ART.

Le marché de l'art atteignant de nouveaux records, il est temps de considérer vos œuvres d'art sous un nouvel angle.

Sotheby's Financial Services vous permet de profiter pleinement de votre investissement dans les beaux-arts, les arts décoratifs ou encore la joaillerie par l'apport de nouvelles liquidités, tout en capitalisant sur sa valeur et en conservant vos biens.

Avec plus de 25 ans d'expérience dans les prêts financiers sur le marché de l'art et plus de 4 milliards de dollars de prêts attribués jusqu'à aujourd'hui, nous pouvons concevoir des solutions sur-mesure de financement pour tous nos clients.

L'expertise de nos spécialistes combinée à une connaissance inégalée du marché nous permet de proposer en un temps record des prêts en toute discrétion.

Contactez-nous dès aujourd'hui pour une estimation confidentielle.

### Contacts :

New York +1 212 894 1130  
Londres +44 (0) 207 293 6006  
Hong Kong +852 2822 8188  
[services@sothebysfinancial.com](mailto:services@sothebysfinancial.com)  
[sothebysfinancial.com](http://sothebysfinancial.com)

**Sotheby's FINANCIAL SERVICES**

THE EXPERTS IN ART FINANCING



## Formulaire D'ordre D'achat

**REF.**  
PF1848 "Z"  
**VENTE**  
Z COLLECTION  
**DATE DE LA VENTE**  
12 DÉCEMBRE 2018

## IMPORTANT

Sotheby's pourra exécuter sur demande des ordres d'achat par écrit et par téléphone, sans supplément de coût et aux risques du futur enchérisseur. Sotheby's s'engage à exécuter des ordres sous réserve d'autres obligations pendant la vente. Sotheby's ne sera pas responsable en cas d'erreur ou d'omission quelconque dans l'exécution des ordres reçus, y compris en cas de faute.

Veuillez noter que nous nous réservons le droit de demander des références de votre banque si vous êtes un nouveau client.

Merci de joindre au formulaire d'ordre d'achat un Relevé d'Identité Bancaire, copie d'une pièce d'identité avec photo (carte d'identité, passeport...) et une preuve d'adresse ou, pour une société, un extrait d'immatriculation au RCS.

## LES ORDRES D'ACHAT ECRITS

- Ces ordres d'achat seront exécutés au mieux des intérêts de l'enchérisseur en fonction des autres enchères portées lors de la vente.
  - Les offres illimitées, « d'achat à tout prix » et « plus une » ne seront pas acceptées. Veuillez inscrire vos ordres d'achat dans le même ordre que celui du catalogue.
  - Les enchères alternées peuvent être acceptées à condition de mentionner « ou » entre chaque numéro de lots.
  - Les ordres d'achat seront arrondis au montant inférieur le plus proche du palier des enchères donné par le commissaire priseur.

## LES ORDRES D'ACHAT TÉLÉPHONIQUES

- Veuillez indiquer clairement le numéro de téléphone où nous pourrons vous contacter au moment de la vente, y compris le code du pays. Nous vous appellerons de notre salle de ventes peu avant que votre lot ne soit mis aux enchères.

<b>CIVILITÉ (OU NOM DE L'ENTERPRISE)</b>	
<b>NOM</b>	<b>PRÉNOM</b>
<b>N° COMPTE CLIENT SOTHEBY'S (SI EXISTANT)</b>	
<b>ADRESSE</b>	<b>CODE POSTAL</b>
<b>TÉL DOMICILE</b>	<b>TÉL PROFESSIONNEL</b>
<b>TÉL PORTABLE</b>	<b>FAX</b>
<b>EMAIL</b>	<b>N° DE TVA (SI APPLICABLE)</b>

SOÙBÉTY'S FRANCE ET LES SOCIÉTÉS DU GROUPE SOÙBÉTY'S POURRONT UTILISER VOS DONNÉES PERSONNELLES AUX FINS DE VOUS CONTACTER POUR VOUS FAIRE PART DES PRODUITS, SERVICES, ÉVÉNEMENTS, OFFRES ET TOUTE AUTRE ACTIVITÉ DE SOÙBÉTY'S ADAPTÉS À VOS CENTRES INTÉRÊTS. SI VOUS NE SOUHAITEZ PAS ÊTRE CONTACTÉ DANS CE CADRE, Veuillez COCHER LA CASE CI-DESSOUS.

JE NE SOUHAITE PAS RECEVOIR LES OFFRES PROMOTIONNELLES DE SOÙBÉTY'S :

Veuillez cocher cette case en cas de nouvelle adresse

VEUILLEZ INDICER LE MODE D'ENVOI DE LA FACTURE :  Email (Merci d'inscrire votre adresse e-mail ci-dessus)  Courrier

**OPTIONS DE LIVRAISON :** Vous recevrez désormais un devis de transport pour vos achats de la part de Sotheby's. Si vous ne souhaitez pas recevoir ce devis, merci de cocher l'une des cases ci-dessous. Merci de nous fournir l'adresse à laquelle vous souhaitez être livré si elle est différente de celle renseignée ci-dessus.

NOM	ADRESSE	
CODE POSTAL	VILLE	PAYS

- Je viendrais récupérer mes lots personnellement
  - Mon agent/transporteur viendra récupérer les lots pour mon compte (Merci de préciser son nom si vous le connaissez déjà)
  - Merci de conserver ces préférences pour mes futurs achats.*

VEUILLEZ INSCRIRE LISIBLEMENT VOS ORDRES D'ACHAT ET NOUS LES RETOURNER AU PLUS TÔT.  
EN CAS D'ORDRES D'ACHAT IDENTIQUES LE PREMIER RÉCEPTIONNÉ AURA LA PRÉFÉRENCE.  
LES ORDRES D'ACHAT DEVRONT NOUS ÊTRE COMMUNIQUÉS EN EUROS AU MOINS 24 H AVANT LA VENTE.

N° DE TÉL OÙ VOUS SEREZ JOIGNABLE PENDANT LA VENTE \_\_\_\_\_  
AVEC INDICATIF DU PAYS (POUR LES ENCHÈRES TÉLÉPHONIQUES UNIQUEMENT)

FORMULAIRE À RETOURNER PAR COURRIER OU PAR FAX AU:

DEPARTEMENT DES ENCHÈRES, SOTHEBY'S (FRANCE) S.A.S., 76 RUE DU FAUBOURG SAINT-HONORÉ, CS 10010, 75384 PARIS CEDEX 08  
tél +33 (0)1 53 05 53 48, fax +33 (0)1 53 05 5293/5294 ou par email [bids.paris@sothebys.com](mailto:bids.paris@sothebys.com)

J'accepte les Conditions Générales de Vente de Sotheby's telles qu'elles sont publiées dans le catalogue. Ces dernières régissent tout achat lors des ventes chez Sotheby's.

Je m'engage à régler à Sotheby's en sus du prix d'adjudication une commission d'achat aux taux indiqués dans les Conditions Générales de Vente, la TVA aux taux en vigueur étant en sus. Je consens à l'utilisation des informations inscrites sur ce formulaire et de toute autre information obtenues par Sotheby's, en accord avec le guide d'ordre d'achat et les Conditions Générales de Vente. Nous conserverons et traiterons vos informations personnelles et nous pourrons être amenés à les partager avec les autres sociétés du groupe Sotheby's uniquement dans le cadre d'une utilisation conforme à notre Politique de confidentialité publiée sur notre site Internet [www.sothbys.com](http://www.sothbys.com) ou disponible sur demande par courriel à l'adresse suivante : "enquiries@sothebys.com". J'ai été informé qu'afin d'assurer la régularité et la bonne compréhension des enchères faites par téléphone, celles-ci sont enregistrées.

**SIGNATURE**

DATE

LE PAIEMENT EST DÛ IMMÉDIATEMENT APRÈS LA VENTE EN EUROS. LES DIFFÉRENTES MÉTHODES DE PAIEMENT SONT INDICUÉES DANS LES INFORMATIONS IMPORTANTES DESTINÉES AUX ACHETEURS. SI VOUS SOUHAITEZ EFFECTUER LE PAIEMENT PAR CARTE, Veuillez COMPLÉTER LES INFORMATIONS CI-DESSOUS. NOUS ACCEPTONS LES CARTES DE CRÉDIT MASTERCARD, VISA, AMERICAN EXPRESS, CUP. AUCUN FRAIS N'EST PRÉLEVÉ SUR LE PAIEMENT PAR CES CARTES.  
**LE PAIEMENT DOIT ÊTRE EFFECTUÉ PAR LA PERSONNE DONT LE NOM EST INDIQÜÉ SUR LA FACTURE.**

## AVIS AUX ENCHÉRISSEURS

Si vous ne pouvez être présent à la vente aux enchères, vous pouvez donner vos instructions au Département des Enchères de Sotheby's (France) S.A.S. d'encherir en votre nom en complétant le formulaire figurant au recto.

Ce service est gratuit et confidentiel.

Veuillez inscrire précisément le(s) numéro(s) de(s) lot(s), la description et le prix d'adjudication maximum que vous acceptez de payer pour chaque lot.

Nous nous efforcerons d'acheter le(s) lot(s) que vous avez sélectionnés au prix d'adjudication le plus bas possible jusqu'au prix maximum que vous avez indiqué.

Les offres illimitées, « d'achat à tout prix » et « plus une enchère » ne seront pas acceptées.

Les enchères alternées peuvent être acceptées à condition de mentionner « ou » entre chaque numéro de lot.

Veuillez inscrire vos ordres d'achat dans le même ordre que celui du catalogue.

Veuillez utiliser un formulaire d'ordre d'achat par vente - veuillez indiquer le numéro, le titre et la date de la vente sur le formulaire.

Vous avez intérêt à passer vos ordres d'achat le plus tôt possible, car la première enchère enregistrée pour un lot a priorité sur toutes les autres enchères d'un montant égal. Dans le souci d'assurer un service satisfaisant aux enchérisseurs, il vous est demandé de vous assurer que nous avons bien reçu vos ordres d'achat par écrit au moins 24 h avant la vente.

S'il y a lieu, les ordres d'achat seront arrondis au montant inférieur le plus proche du palier des enchères donné par le commissaire priseur.

Les enchères téléphoniques sont acceptées aux risques du futur enchérisseur et doivent être confirmées par lettre ou par télécopie au Département des Enchères au +33 (0)1 53 05 5293/5294.

Veuillez noter que Sotheby's exécute des ordres d'achat par écrit et par téléphone à titre de service supplémentaire offert à ses clients, sans supplément de coût et aux risques du futur enchérisseur. Sotheby's s'engage à exécuter les ordres sous réserve d'autres obligations pendant la vente. Sotheby's ne sera pas responsable en cas d'erreur ou d'omission quelconque dans l'exécution des ordres reçus, y compris en cas de faute.

Afin d'assurer la régularité et la bonne compréhension des enchères faites par téléphone, celles-ci seront enregistrées.

Les adjudicataires recevront une facture détaillant leurs achats et indiquant les modalités de paiement ainsi que de collecte des biens.

Toutes les enchères sont assujetties aux Conditions Générales de Vente applicables à la vente concernée dont vous pouvez obtenir une copie dans les bureaux de Sotheby's ou en téléphonant au +33 (0)1 53 05 53 05. Les Informations Importantes Destinées aux Acheteurs sont aussi imprimées dans le catalogue de la vente concernée, y compris les informations concernant les modalités de paiement et de transport. Il est vivement recommandé aux enchérisseurs de se rendre à l'exposition publique organisée avant la vente afin d'examiner les lots soigneusement. A défaut, les enchérisseurs

peuvent contacter le ou les experts de la vente afin d'obtenir de leur part des renseignements sur l'état des lots concernés. Aucune réclamation à cet égard ne sera admise après l'adjudication.

Sotheby's demande à tout nouveau client et à tout acheteur qui souhaite effectuer le paiement en espèces, sous réserve des dispositions légales en la matière, de nous fournir une preuve d'identité comportant une photographie (document tel que passeport, carte d'identité ou permis de conduire), ainsi qu'une confirmation de son domicile.

Nous nous réservons le droit de vérifier la source des fonds reçus.

Dans le cadre de ses activités de ventes aux enchères, de marketing et de fournitures de services, Sotheby's est amenée à collecter des données à caractère personnel concernant le vendeur et l'acheteur notamment par l'enregistrement d'images vidéo, de conversations téléphoniques ou de messages électroniques relatifs aux enchères en ligne.

Sotheby's procède à un traitement informatique de ces données pour lui permettre d'identifier les préférences des acheteurs et des vendeurs afin de pouvoir fournir une meilleure qualité de service. Ces informations sont susceptibles d'être communiquées à d'autres sociétés du groupe Sotheby's situées dans des Etats non-membres de l'Union Européenne n'offrant pas un niveau de protection reconnu comme suffisant à l'égard du traitement dont les données font l'objet. Toutefois Sotheby's exige que tout tiers respecte la confidentialité des données relatives à ses clients et fournisse le même niveau de protection des données personnelles que celle en vigueur dans l'Union Européenne, qu'ils soient ou non situés dans un pays offrant le même niveau de protection des données personnelles.

Sotheby's pourra utiliser ces données à caractère personnel pour satisfaire à ses obligations légales et, sauf opposition des personnes concernées, aux fins d'exercice de son activité et notamment pour des opérations commerciales, de marketing.

En signant le formulaire d'ordre d'achat, vous acceptez une telle communication de vos données personnelles.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, le vendeur et l'acheteur disposent d'un droit d'accès et de rectification sur les données à caractère personnel les concernant, ainsi que d'un droit d'opposition à leur utilisation en s'adressant à Sotheby's (par téléphone au +33 (0)1 53 05 53 05).

## GUIDE FOR ABSENTEE BIDDERS

If you are unable to attend an auction in person, you may give instructions to the Bid Department of Sotheby's (France) S.A.S. to bid on your behalf by completing the form overleaf.

This service is free and confidential.

Please record accurately the lot numbers, descriptions and the top hammer price you are willing to pay for each lot.

We will endeavour to purchase the lot(s) of your choice for the lowest price possible and never for more than the top amount you indicate.

“Buy”, unlimited bids or “plus one” bids will not be accepted.

Alternative bids can be placed by using the word “OR” between lot numbers.

Bids must be placed in the same order as in the catalogue.

This form should be used for one sale only - please indicate the sale number, title and date on the form.

Please place your bids as early as possible, as in the event of identical bids the earliest received will take precedence. To ensure a satisfactory service to bidders, please ensure that we receive your written bids at least 24 hours before the sale.

Where appropriate, your bids will be rounded down to the nearest amount consistent with the auctioneer's bidding increments.

Absentee bids, when placed by telephone, are accepted only at the caller's risk and must be confirmed by letter or fax to the Bid Department on +33 (0)1 53 05 5293/5294.

Please note that the execution of written and telephone bids is offered as an additional service for no extra charge at the bidder's risk and is undertaken subject to Sotheby's other commitments at the time of the auction: Sotheby's therefore cannot accept liability for failure to place such bids, whether through negligence or otherwise.

Telephone bidding will be recorded to ensure any misunderstanding over bidding during the auctions.

Successful bidders will receive an invoice detailing their purchases and giving instructions for payment and clearance of goods.

All bids are subject to the Conditions of Sale applicable to the sale, a copy of which is available from Sotheby's offices or by telephoning +33 (0)1 53 05 53 05. The Guide for Prospective Buyers is also set out in the sale catalogue and includes details of payment methods and shipment. Prospective buyers are encouraged to attend the public presale viewing to carefully inspect the lots. Prospective buyers may contact the experts at the auction in order to obtain information on the condition of the lots. No claim regarding the condition of the lots will be admissible after the auction.

It is Sotheby's policy to request any new clients or purchasers preferring to make a cash payment to provide: proof of identity (by providing some form of government issued identification containing a photograph, such as a passport, identity card or driver's licence) and confirmation of permanent address.

We reserve the right to seek identification of the source of funds received.

For the provision of auction and art-related services, marketing and to manage and operate its business, or as required by law, Sotheby's may collect personal information provided by sellers or buyers, including via recording of video images, telephone conversations or internet messages.

Sotheby's will undertake data processing of personal information relating to sellers and buyers in order to identify their preferences and provide a higher quality of service. Such data may be disclosed and transferred to any company within the Sotheby's group anywhere in the world including in countries which may not offer equivalent protection of personal information as within the European Union. Sotheby's requires that any such third parties respect the privacy and confidentiality of our clients' information and provide the same level of protection for clients' information as provided within the EU, whether or not they are located in a country that offers equivalent legal protection of personal information.

Sotheby's will be authorised to use such personal information provided by sellers or buyers as required by law and, unless sellers or buyers object, to manage and operate its business including for marketing.

By signing the Absentee Bid Form you agree to such disclosure.

In accordance with the Data Protection Law dated 6 January 1978, sellers or buyers have the right to obtain information about the use of their personal information, access and correct their personal information, or prevent the use of their personal information for marketing purposes at any time by notifying Sotheby's (by telephone on +33 (0)1 53 05 53 05).



## Bidding Form

<b>SALE NUMBER</b>	PF1848 "Z"
<b>SALE TITLE</b>	Z COLLECTION
<b>SALE DATE</b>	12 DECEMBER 2018

### IMPORTANT

Please note that the execution of written and telephone bids is offered as an additional service for no extra charge, and at the bidder's risk. It is undertaken subject to Sotheby's other commitments at the time of the auction. Sotheby's therefore cannot accept liability for any error or failure to place such bids, whether through negligence or otherwise.

Please note that we may contact new clients to request a bank reference.

Please send with this form your bank account details, copy of government issued ID including a photograph (identity card, passport) and proof of address or, for a company, a certificate of incorporation.

### WRITTEN/FIXED BIDS

- Bids will be executed for the lowest price as is permitted by other bids or reserves.
- "Buy" unlimited and "plus one" bids will not be accepted. Please place bids in the same order as in the catalogue.
- Alternative bids can be placed by using the word "or" between lot numbers.
- Where appropriate your written bids will be rounded down to the nearest amount consistent with the auctioneer's bidding increments.

### TELEPHONE BIDS

- Please clearly specify the telephone number on which you may be reached at the time of the sale, including the country code. We will call you from the saleroom shortly before your lot is offered.

TITLE (OR COMPANY NAME - IF APPLICABLE)	
FIRST NAME	LAST NAME
SOTHEBY'S CLIENT ACCOUNT NO. (IF KNOWN)	
ADDRESS	POSTCODE
TELEPHONE (HOME)	(BUSINESS)
MOBILE NO	FAX
EMAIL	VAT NO. (IF APPLICABLE)

SOTHEBY'S FRANCE AND THE SOTHEBY'S GROUP MAY USE YOUR DETAILS TO CONTACT YOU ABOUT SOTHEBY'S PRODUCTS OR SERVICES, EVENTS OR PROMOTIONS AND OTHER ACTIVITIES THAT MAY BE OF INTEREST TO YOU. IF YOU WOULD PREFER NOT TO BE CONTACTED IN THIS WAY, PLEASE TICK THE BOX BELOW.  
I DO NOT WISH TO RECEIVE PROMOTIONAL COMMUNICATIONS FROM SOTHEBY'S:

PLEASE TICK IF THIS IS A NEW ADDRESS

PLEASE INDICATE HOW YOU WOULD LIKE TO RECEIVE YOUR INVOICES:  Email  Post/Mail

**SHIPPING :** We will send you a shipping quotation for this and future purchases unless you select one of the check boxes below. Please provide the name and address for shipment of your purchases, if different from above.

NAME	ADDRESS
POSTAL CODE	CITY
COUNTRY	

- I will collect in person  
 I authorise you to release my purchased property to my agent/shipper (provide name)  
 Send me a shipping quotation for purchases in this sale only.

PLEASE WRITE CLEARLY AND PLACE YOUR BIDS AS EARLY AS POSSIBLE, AS IN THE EVENT OF IDENTICAL BIDS, THE EARLIEST BID RECEIVED WILL TAKE PRECEDENCE. BIDS SHOULD BE SUBMITTED IN EUROS AT LEAST 24 HOURS BEFORE THE AUCTION.

LOT NUMBER	LOT DESCRIPTION	MAXIMUM EURO PRICE (EXCLUDING PREMIUM AND TVA) OR TICK FOR PHONE BID
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€

TELEPHONE NUMBER DURING THE SALE \_\_\_\_\_  
INCLUDING THE COUNTRY CODE (TELEPHONE BIDS ONLY)

### PLEASE MAIL OR FAX TO:

BID DEPARTMENT, SOTHEBY'S (FRANCE) S.A.S, 76 RUE DU FAUBOURG SAINT-HONORÉ, CS 10010, 75384 PARIS CEDEX 08  
**+33 (0)1 53 05 53 48, fax +33 (0)1 53 05 52 93/52 94 or email bids.paris@sothebys.com**

I agree to be bound by Sotheby's Conditions of Sale as published in the catalogue which govern all purchases at auction, and to pay the published Buyer's Premium on the hammer price plus any applicable taxes.

I consent to the use of information written on this form and any other information obtained by Sotheby's in accordance with the Guide for Absentee Bidders and Conditions of Sale. We will hold and process your personal information and may share it with another Sotheby's Group company for use as described in, and in line with, our Privacy Policy published on our website at [www.sothebys.com](http://www.sothebys.com) or available on request by email to "enquiries@sothebys.com". I am aware that all telephone bid lines may be recorded.

SIGNATURE	DATE
PAYMENT IS DUE IMMEDIATELY AFTER THE SALE IN EUROS. FULL DETAILS ON HOW TO PAY ARE INCLUDED IN THE GUIDE FOR PROSPECTIVE BUYERS. IF YOU WISH TO PAY BY CREDIT CARD, PLEASE COMPLETE DETAILS BELOW. WE ACCEPT CREDIT CARDS VISA, MASTERCARD, AMERICAN EXPRESS AND CUP. THERE IS NO SERVICE CHARGE. <b>PAYMENT MUST BE MADE BY THE INVOICED PARTY.</b>	
NAME ON CARD	TYPE OF CARD
CARD NUMBER	<input type="text"/>
IF APPLICABLE START DATE	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> EXPIRY DATE <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
3 LAST DIGITS OF SECURITY CODE ON SIGNATURE STRIP <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	

## INFORMATIONS IMPORTANTES DESTINÉES AUX ACHETEURS

La vente est soumise à la législation française et aux Conditions Générales de Vente imprimées dans ce catalogue et aux Conditions BIDNow relatives aux enchères en ligne et disponibles sur le site Internet de Sotheby's.

Les pages qui suivent ont pour but de vous donner des informations utiles sur la manière de participer aux enchères. Notre équipe se tient à votre disposition pour vous renseigner et vous assister. Veuillez vous référer à la page renseignements sur la vente de ce catalogue. Il est important que vous lisiez attentivement les informations qui suivent.

Les enchérisseurs potentiels devraient consulter également le site [www.sothbys.com](http://www.sothbys.com) pour les plus récentes descriptions des biens dans ce catalogue.

**Provenance** Dans certaines circonstances, Sotheby's peut inclure dans le catalogue un descriptif de l'historique de la propriété du bien si une telle information contribue à la connaissance du bien ou est autrement reconnu et aide à distinguer le bien. Cependant, l'identité du vendeur ou des propriétaires précédents ne peut être divulguée pour diverses raisons. A titre d'exemple, une information peut être exclue du descriptif par souci de garder confidentielle l'identité du vendeur si le vendeur en a fait la demande ou parce que l'identité des propriétaires précédents est inconnue, étant donné l'âge du bien.

**Commission Acheteur** Conformément aux Conditions Générales de Vente de Sotheby's imprimées dans ce catalogue, l'acheteur paiera au profit de Sotheby's, en sus du prix d'adjudication, une commission d'achat qui est considérée comme faisant partie du prix d'achat. La commission d'achat est de 25% HT du prix d'adjudication sur la tranche jusqu'à 180 000 € inclus, de 20 % HT sur la tranche supérieure à 180 000 € jusqu'à 2 000 000 € inclus, et de 12,9% HT sur la tranche supérieure à 2 000 000 €, la TVA ou tout montant tenant lieu de TVA au taux en vigueur étant dû en sus.

### TVA

**Régime de la marge – biens non marqués par un symbole** Tous les biens non marqués seront vendus sous le régime de la marge et le prix d'adjudication ne sera pas majoré de la TVA. La commission d'achat sera majorée d'un montant tenant lieu de TVA (actuellement au taux de 20% ou 5,5% pour les livres) inclus dans la marge. Ce montant fait partie de la commission d'achat et il ne sera pas mentionné séparément sur nos documents.

**Biens mis en vente par des professionnels de l'Union Européenne**  
† Les biens mis en vente par un professionnel de l'Union Européenne en dehors du régime de la marge seront marqués d'un † à côté du numéro de bien ou de l'estimation. Le prix d'adjudication et la commission d'achat

seront majorés de la TVA (actuellement au taux de 20% ou 5,5% pour les livres), à la charge de l'acheteur, sous réserve d'un éventuel remboursement de cette TVA en cas d'exportation vers un pays tiers à l'Union Européenne ou de livraison intracommunautaire à destination d'un professionnel identifié dans un autre Etat membre de l'Union Européenne (cf. ci-après les cas de remboursement de cette TVA).

### Remboursement de la TVA pour les professionnels de l'Union Européenne

La TVA sur la commission d'achat et sur le prix d'adjudication des biens marqués par un † sera remboursée si l'acheteur est un professionnel identifié à la TVA dans un autre pays de l'Union Européenne, sous réserve de la preuve de cette identification et de la fourniture de justificatifs du transport des biens de France vers un autre Etat membre, dans un délai d'un mois à compter de la date de la vente.

### Biens en admission temporaire † ou Ω

Les biens en admission temporaire en provenance d'un pays tiers à l'Union Européenne seront marqués d'un † ou Ω à côté du numéro de bien ou de l'estimation. Le prix d'adjudication sera majoré de frais additionnels de 5,5% net (†) ou de 20% net (Ω) et la commission d'achat sera majorée de la TVA actuellement au taux de 20% (5,5% pour les livres), à la charge de l'acheteur, sous réserve d'un éventuel remboursement de ces frais additionnels et de cette TVA en cas d'exportation vers un pays tiers à l'Union Européenne ou de livraison intracommunautaire (remboursement uniquement de la TVA sur la commission dans ce cas) à destination d'un professionnel identifié dans un autre Etat membre de l'Union Européenne (cf. ci-après les cas de remboursement de ces frais).

### Remboursement de la TVA pour les non-résidents de l'Union Européenne

La TVA incluse dans la marge (pour les ventes relevant du régime de la marge) et la TVA facturée sur le prix d'adjudication et sur la commission d'achat seront remboursées aux acheteurs non-résidents de l'Union Européenne pour autant qu'ils aient fait parvenir au service comptable l'exemplaire n°3 du document douanier d'exportation, sur lequel Sotheby's figure dans la case 44 selon les modalités prévues par la « Note aux opérateurs » de la Direction générale des Douanes et droits indirects du 24 juillet 2017, visé par les douanes au recto et au verso, et que cette exportation soit intervenue dans un délai de deux mois à compter de la date de la vente aux enchères.

Tout bien en admission temporaire en France acheté par un non résident de l'Union Européenne fera l'objet d'une mise à la consommation (paiement de la TVA, droits et taxes) dès lors que l'objet aura été enlevé. Il ne pourra être procédé à aucun remboursement. Toutefois, si Sotheby's est informée par écrit que les biens en admission temporaire vont faire l'objet d'une réexportation et que les documents douaniers français sont retournés visés à Sotheby's dans les 60 jours après la vente, la TVA, les droits

et taxes pourront être remboursés à l'acheteur. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera possible.

**Information générale** Les obligations déontologiques auxquelles sont soumis les opérateurs de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques sont précisées dans un recueil qui a été approuvé par arrêté ministériel du 21 février 2012. Ce recueil est notamment accessible sur le site [www.conseildesventes.fr](http://www.conseildesventes.fr).

Le commissaire du Gouvernement auprès du Conseil des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques peut être saisi par écrit de toute difficulté en vue de proposer, le cas échéant, une solution amiable.

## 1. AVANT LA VENTE

**Abonnement aux Catalogues** Si vous souhaitez vous abonner à nos catalogues, veuillez contacter : +33 (0)1 53 05 53 05 ; +44 (0)20 7293 5000 ou +212 894 7000 ou par courriel [cataloguesales@sothebys.com](mailto:cataloguesales@sothebys.com).

### Caractère indicatif des estimations

Les estimations faites avant la vente sont fournies à titre purement indicatif. Toute offre dans la fourchette de l'estimation basse et de l'estimation haute a des chances raisonnables de succès. Nous vous conseillons toutefois de nous consulter avant la vente car les estimations peuvent faire l'objet de modifications.

**L'état des biens** Nous sommes à votre disposition pour vous fournir un rapport détaillé sur l'état des biens.

Tous les biens sont vendus tels quels dans l'état où ils se trouvent au moment de la vente avec leurs imperfections ou défauts. Aucune réclamation ne sera possible relativement aux restaurations d'usage et petits accidents.

Il est de la responsabilité des futurs enchérisseurs d'examiner chaque bien avant la vente et de compter sur leur propre jugement aux fins de vérifier si chaque bien correspond à sa description. Le ré-entoilage, le parquetage ou le doublage constituant une mesure conservatoire et non un vice ne seront pas signalés. Les dimensions sont données à titre indicatif.

Dans le cadre de l'exposition d'avant-vente, tout acheteur potentiel aura la possibilité d'inspecter préalablement à la vente chaque objet proposé à la vente afin de prendre connaissance de l'ensemble de ses caractéristiques, de sa taille ainsi que de ses éventuelles réparations ou restaurations.

**Sécurité des biens** Soucieuse de votre sécurité dans ses locaux, la société Sotheby's s'efforce d'exposer les objets de la manière la plus sûre. Toute manipulation d'objet non supervisée par le personnel de Sotheby's se fait à votre propre risque.

Certains objets peuvent être volumineux et/ou lourds, ainsi que dangereux, s'ils sont maniés sans précaution. Dans le cas où vous souhaiteriez examiner plus attentivement des objets, veuillez faire appel au personnel de Sotheby's pour votre sécurité et celle de l'objet exposé.

Certains biens peuvent porter une mention "NE PAS TOUCHER". Si vous souhaitez les étudier plus en détails, vous devez demander l'assistance du personnel de Sotheby's.

### Objets mécaniques et électriques

Les objets mécaniques et électriques (notamment les horloges et les montres) sont vendus sur la base de leur valeur décorative. Il ne faut donc pas s'attendre à ce qu'ils fonctionnent. Il est important avant toute mise en marche de faire vérifier le système électrique ou mécanique par un professionnel.

**Droit d'auteur et copyright** Aucune garantie n'est donnée quant à savoir si un bien est soumis à un copyright ou à un droit d'auteur, ni si l'acheteur acquiert un copyright ou un droit d'auteur.

## 2. LES ENCHÈRES

Les enchères peuvent être portées en personne ou par téléphone ou en ligne sur Internet ou par l'intermédiaire d'un tiers (les ordres étant dans ce dernier cas transmis par écrit ou par téléphone). Les enchères seront conduites en Euros. Un convertisseur de devises sera visible pendant les enchères à titre purement indicatif, seul le prix en Euros faisant foi.

**Comment enchérir en personne** Pour enchérir en personne dans la salle, vous devrez vous faire enregistrer et obtenir une raquette numérotée avant que la vente aux enchères ne commence. Vous devrez présenter une pièce d'identité et des références bancaires.

La raquette est utilisée pour indiquer vos enchères à la personne habilitée à diriger la vente pendant la vente. Si vous voulez devenir l'acheteur d'un bien, assurez-vous que votre raquette est bien visible pour la personne habilitée à diriger la vente et que c'est bien votre numéro qui est cité.

S'il y a le moindre doute quant au prix ou quant à l'acheteur, attirez immédiatement l'attention de la personne habilitée à diriger la vente. Tous les biens vendus seront facturés au nom et à l'adresse figurant sur le bordereau d'enregistrement de la raquette, aucune modification ne pourra être faite. En cas de perte de votre raquette, merci d'en informer immédiatement l'un des clercs de la vente.

À la fin de chaque session de vente, vous voudrez bien restituer votre raquette au guichet des enregistrements.

**Mandat à un tiers enchérisseur** Si vous enchérissez dans la vente, vous le faites à titre personnel et nous pouvons vous tenir pour le seul responsable de cette enchère, à moins de nous avoir préalablement avertis que vous enchérissez au nom et pour le compte d'une tierce personne en nous fournissant un mandat écrit régulier que nous aurons enregistré. Dans ce cas, vous êtes solidiairement responsable avec ledit tiers. En cas de contestation de la part du tiers, Sotheby's pourra vous tenir pour seul responsable de l'enchère.

**Ordres d'achat** Si vous ne pouvez pas assister à la vente aux enchères, nous serons heureux d'exécuter des ordres d'achat donnés par écrit à votre nom.

Vous trouverez un formulaire d'ordre d'achat à la fin de ce catalogue. Ce service est gratuit et confidentiel. Dans le cas d'ordres identiques, le premier arrivé aura la préférence.

Indiquez toujours une « limite à ne pas dépasser ». Les offres illimitées et « d'achat à tout prix » ne seront pas acceptées.

Les ordres écrits peuvent être :

- envoyés par télexcopie au +33 (0)1 53 05 52 93/52 94,
- remis au personnel sur place,
- envoyés par la poste aux bureaux de Sotheby's à Paris,
- remis directement aux bureaux de Sotheby's à Paris.

Dans le souci d'assurer un service satisfaisant aux enchérisseurs, il vous est demandé de vous assurer que nous avons bien reçu vos ordres d'achat par écrit au moins 24h avant la vente.

**Enchérir par téléphone** Si vous ne pouvez être présent à la vente aux enchères, vous pouvez enchérir directement par téléphone. Les enchères téléphoniques sont acceptées pour tous les biens dont l'estimation basse est supérieure à 4 000 €. Étant donné que le nombre de lignes téléphoniques est limité, il est nécessaire de prendre des dispositions 24 heures au moins avant la vente pour obtenir ce service dans la mesure des disponibilités techniques. En outre, dans le souci d'assurer un service satisfaisant aux enchérisseurs, il vous est demandé de vous assurer que nous avons bien reçu vos confirmations écrites d'ordres d'achat par téléphone au moins 24 h avant la vente.

Nous vous recommandons également d'indiquer un ordre d'achat de sécurité que nous pourrons exécuter en votre nom au cas où nous serions dans l'impossibilité de vous joindre par téléphone. Des membres du personnel parlant plusieurs langues sont à votre disposition pour enchérir par téléphone pour votre compte.

Afin d'assurer la régularité et la bonne compréhension des enchères faites par téléphone, celles-ci seront enregistrées.

**Enchérir en ligne** Si vous ne pouvez être présent à la vente aux enchères, vous pouvez également enchérir directement en ligne sur Internet. Les enchères en ligne sont régies par les conditions relatives aux enchères en ligne en direct (dites « Conditions BIDNow ») disponibles sur le site internet de Sotheby's ou fournies sur demande. Les Conditions BIDNow s'appliquent aux enchères en ligne en sus des Conditions Générales de Vente.

### 3. LA VENTE

#### Conditions Générales de Vente et

**Conditions BIDNow** La vente aux enchères est régie par les Conditions Générales de Vente figurant dans ce catalogue et les Conditions BIDNow disponibles sur le site Internet de Sotheby's. Quiconque a l'intention d'encherir doit lire attentivement ces Conditions Générales de Vente et les Conditions BIDNow. Elles peuvent être modifiées par affichage dans la salle des ventes ou par des annonces faites par la

personne habilitée à diriger des ventes.

**Accès aux biens pendant la vente** Par mesure de sécurité, l'accès aux biens pendant la vente sera interdit.

**Déroulement de la vente** La personne habilitée à diriger la vente commencera et poursuivra les enchères au niveau qu'elle juge approprié et peut enchérir de manière successive ou enchérir en réponse à d'autres enchères, et ce à nom et pour le compte du vendeur, à concurrence du prix de réserve.

### 4. APRÈS LA VENTE

**Résultats de la vente** Si vous voulez avoir des renseignements sur les résultats de vos ordres d'achat, veuillez téléphoner à Sotheby's (France) S.A.S. au : +33 (0)1 53 05 53 34, fax +33 (0)1 53 05 52 93/52 94.

#### Paiement

Le paiement doit être effectué immédiatement après la vente.

Le paiement peut être fait :

- par virement bancaire en Euros
- par chèque garanti par une banque en Euros
- par chèque en Euros
- par carte de crédit (Visa, Mastercard, American Express, CUP). Veuillez noter que le montant maximum de paiement autorisé par carte de crédit est de 40.000€;
- en espèces en Euros, pour les particuliers ou les commerçants jusqu'à un montant inférieur ou égal à 1 000 € par vente (mais jusqu'à 15 000 € pour un particulier qui n'a pas sa résidence fiscale en France et qui n'agit pas pour les besoins d'une activité professionnelle). Sotheby's aura toute discrétion pour apprécier les justificatifs de non-résidence fiscale ainsi que la preuve que l'acheteur n'agit pas dans le cadre de son activité professionnelle.

Le Post- Sale Services et le bureau de remise des biens sont ouverts aux jours ouvrables de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.

Sotheby's demande à tout nouveau client et à tout acheteur qui souhaite effectuer le paiement en espèces, sous réserve des dispositions légales en la matière, de fournir une preuve d'identité (sous forme d'une pièce d'identité comportant une photographie, telle que passeport, carte d'identité ou permis de conduire), ainsi qu'une confirmation du domicile permanent.

Les chèques, y compris les chèques de banque, seront libellés à l'ordre de Sotheby's. Bien que les chèques libellés en Euros par une banque française ou par une banque étrangère soient acceptés, nous vous informons que le bien ne sera pas délivré avant l'encaissement définitif du chèque, l'encaissement pouvant prendre plusieurs jours, voire plusieurs semaines s'agissant de chèque étranger (crédit après encaissement). En revanche, le lot sera délivré immédiatement s'il s'agit d'un chèque de banque.

Les chèques et virements bancaires seront libellés à l'ordre de :

HSBC Paris St Augustin  
3, rue La Boétie  
75008 Paris  
Nom de compte : Sotheby's (France)  
S.A.S.  
Numéro de compte : 30056 00050  
00502497340 26  
IBAN : FR 76 30056 00050 00502497340  
26

Adresse swift : CCFRFRPP

Veuillez indiquer dans vos instructions de paiement à votre banque votre nom, le numéro de compte de Sotheby's et le numéro de la facture. Veuillez noter que nous nous réservons le droit de refuser le paiement fait par une personne autre que l'acheteur enregistré lors de la vente, que le paiement doit être fait en fonds disponibles et que l'approbation du paiement est requise. Veuillez contacter notre Post-Sale Services pour toute question concernant l'approbation du paiement.

Aucun frais n'est prélevé sur le paiement par carte Mastercard et Visa.

Nous nous réservons le droit de vérifier la source des fonds reçus.

**Enlèvement des achats** Les achats ne pourront être enlevés qu'après leur paiement et après que l'acheteur ait remis à Sotheby's tout document permettant de s'assurer de son identité. Les biens vendus dans le cadre d'une vente aux enchères qui ne sont pas enlevés par l'acheteur seront, à l'expiration d'un délai de 30 jours suivant l'adjudication (le jour de la vente étant inclus dans ce délai), entreposés aux frais risques et périls de l'acheteur, puis transférés, aux frais risques et périls de l'acheteur auprès d'une société de gardiennage désignée par Sotheby's. Tous les frais dus à la société de gardiennage devront être payés par l'acheteur avant de prendre livraison des biens.

**Assurance** Sotheby's décline toute responsabilité quant aux pertes et dommages que les lots pourraient subir à l'expiration d'un délai de 30 (trente) jours suivant la date de la vente, le jour de la vacation étant inclus dans le calcul. L'acheteur sera donc lui-même chargé de faire assurer les lots acquis.

#### Exportation des biens culturels

L'exportation de tout bien hors de France ou l'importation dans un autre pays peut être soumise à l'obtention d'une ou plusieurs autorisation(s) d'exporter ou d'importer.

Il est de la responsabilité de l'acheteur d'obtenir les autorisations d'exportation ou d'importation.

Il est rappelé aux acheteurs que les biens achetés doivent être payés immédiatement après la vente aux enchères.

Le fait qu'une autorisation d'exportation ou d'importation requise soit refusée ou que l'obtention d'une telle autorisation prenne du retard ne pourra pas justifier l'annulation de la vente ni aucun retard dans le paiement du montant total dû. Les biens vendus seront délivrés à l'acheteur ou expédiés selon ses instructions écrites et à ses frais, dès l'accomplissement, le cas échéant, des

formalités d'exportation nécessaires. Une Autorisation de Sortie de l'Union Européenne est nécessaire pour pouvoir exporter hors de l'Union Européenne des biens culturels soumis à la réglementation de l'Union Européenne sur l'exportation du patrimoine culturel (N° CEE 3911/92), Journal officiel N° L395 du 31/12/92.

Un Certificat pour un bien culturel est nécessaire pour déplacer, de la France à un autre État Membre de l'Union Européenne, des biens culturels évalués à hauteur ou au-dessus de la limite applicable fixée par le Service des Musées de France. Si vous le souhaitez, Sotheby's pourra accomplir pour votre compte les formalités nécessaires à l'obtention de ce Certificat.

Un Certificat peut également s'avérer nécessaire pour exporter hors de l'Union Européenne des biens culturels évalués à hauteur ou au-dessus de la limite applicable fixée par le Service des Musées de France mais au-dessous de la limite fixée par l'Union Européenne.

On trouvera ci-après une sélection de certaines des catégories d'objets impliqués et une indication des limites au-dessus desquelles une Autorisation de Sortie de l'Union Européenne ou un Certificat pour un bien culturel peut être requis:

- Aquarelles, gouaches et pastels ayant plus de 50 ans d'âge 30 000 €.
- Dessins ayant plus de 50 ans d'âge 15 000 €.
- Peintures et tableaux en tous matériaux sur tous supports ayant plus de 50 ans d'âge (autres que les aquarelles, gouaches, pastels et dessins ci-dessus) 150 000 €.
- Sculptures originales ou productions de l'art statuaire originales, et copies produites par le même procédé que l'original ayant plus de 50 ans d'âge 50 000 €.
- Livres de plus de cent ans d'âge (individuel ou par collection) 50 000 €.
- Véhicules de plus de 75 ans d'âge 50 000 €.
- Estampes, gravures, sérigraphies et lithographies originales avec leurs plaques respectives et affiches originales ayant plus de 50 ans d'âge 15 000 €.
- Photographies, films et négatifs afférents ayant plus de 50 ans d'âge 15 000 €.
- Cartes géographiques imprimées ayant plus de 100 ans d'âge 15 000 €.
- Incunables et manuscrits, y compris cartes et partitions (individuels ou par collection) quelle que soit la valeur.
- Objets archéologiques de plus de 100 ans d'âge quelle que soit la valeur.
- Éléments faisant partie intégrante de monuments artistiques, historiques ou religieux ayant plus de 100 ans d'âge quelle que soit la valeur.
- Archives de plus de 50 ans d'âge quelle que soit la valeur.
- Tout autre objet ancien (notamment les bijoux) ayant plus de 50 ans d'âge 50 000 €.

Veuillez noter que le décret n°2004-709 du 16 juillet 2004 modifiant le décret n°93-124 du 29 janvier 1993 indique que « pour la délivrance du certificat, l'annexe du décret prévoit, pour certaines

catégories, des seuils de valeur différents selon qu'il s'agit d'une exportation à destination d'un autre Etat membre de la Communauté européenne ou d'une exportation à destination d'un Etat tiers ».

Il est conseillé aux acheteurs de conserver tout document concernant l'importation et l'exportation des biens, y compris des certificats, étant donné que ces documents peuvent vous être réclamés par l'administration gouvernementale. Nous attirons votre attention sur le fait qu'à l'occasion de demandes de certificat de libre circulation, il se peut que l'autorité habilitée à délivrer les certificats manifeste son intention d'achat éventuel dans les conditions prévues par la loi.

#### Sales Tax et Use Tax (taxes instituées par certains Etats aux Etats-Unis d'Amérique)

Les acheteurs sont informés que des taxes locales de vente « Sale Tax » ou de consommation « Use Tax » sont susceptibles de s'appliquer lors de l'importation de biens dans des pays étrangers suite à leur achat (à titre d'exemple, une « Use tax » est susceptible d'être due lorsque des biens sont importés dans certains états américains). Les acheteurs sont tenus de se renseigner par leurs propres moyens sur ces taxes locales.

Dans le cas où Sotheby's procède, pour le compte d'un acheteur de cette vente, à la livraison d'un bien dans un Etat des Etats-Unis d'Amérique dans lequel Sotheby's est enregistré aux fins de collecter des « Sales Taxes », Sotheby's est tenue de collecter et de remettre à l'Etat concerné la « Sale Tax/ Use Tax » applicable sur le prix d'achat total (y compris le prix d'adjudication, la commission acheteur, les frais de transport et d'assurance), quel que soit le pays de résidence ou la nationalité de l'acheteur.

Lorsque l'acheteur a fourni à Sotheby's avant la remise du bien un certificat d'exonération valable pour les biens destinés à la revente (« Resale Exemption Certificate »), la « Sale Tax/ Use Tax » ne sera pas facturée. Les clients qui souhaitent fournir des documents relatifs à la revente ou l'exonération de taxe de leurs achats doivent contacter le département Post-Sale Services. Les clients souhaitant que l'expédition de leur lot aux Etats-Unis soit organisée par Sotheby's doivent contacter le responsable du Post Sale Service mentionné dans ce catalogue avant d'organiser l'expédition du lot.

**Espèces en voie d'extinction** Les objets qui contiennent de la matière végétale ou animale comme le corail, le crocodile, l'ivoire, les fanons de baleine, les carapaces de tortue, etc., indépendamment de l'âge ou de la valeur, requièrent une autorisation spéciale du Ministère français de l'Environnement avant de pouvoir quitter le territoire français. Veuillez noter que la possibilité d'obtenir une licence ou un certificat d'exportation ne garantit pas la possibilité d'obtenir une licence ou un certificat d'importation dans un autre

pays, et inversement. A titre d'exemple, il est illégal d'importer de l'ivoire d'éléphant africain aux Etats-Unis. Nous suggérons aux acheteurs de vérifier auprès des autorités gouvernementales compétentes de leur pays les modalités à respecter pour importer de tels objets avant d'enchérir. Il incombe à l'acheteur d'obtenir toute licence et/ou certificat d'exportation ou d'importation, ainsi que toute autre documentation requise. Veuillez noter que Sotheby's n'est pas en mesure d'assister les acheteurs dans le transport de lots contenant de l'ivoire ou d'autres matériaux restreignant l'importation ou l'exportation vers les Etats-Unis. L'impossibilité d'exporter ou d'importer le lot ne justifie pas un retard de paiement du montant dû ou l'annulation de la vente.

**Droit de préemption** L'Etat peut exercer sur toute vente publique d'œuvres d'art un droit de préemption sur les biens proposés à la vente, par déclaration du ministre chargé de la Culture aussitôt prononcée l'adjudication de l'objet mis en vente. L'Etat dispose d'un délai de 15 jours à compter de la vente publique pour confirmer l'exercice de son droit de préemption. En cas de confirmation, l'Etat se subroge à l'acheteur. Sont considérés comme œuvres d'art, pour les besoins de l'exercice du droit de préemption de l'Etat, les biens suivants :

(1) objets archéologiques ayant plus de cent ans d'âge provenant de fouilles et découvertes terrestres et sous-marines, de sites archéologiques ou de collections archéologiques ;

(2) éléments de décor provenant du démembrément d'immeuble par destination ;

(3) peintures, aquarelles, gouaches, pastels, dessins, collages, estampes, affiches et leurs matrices respectives ;

(4) photographies positives ou négatives quel que soit leur support ou le nombre d'images sur ce support ;

(5) œuvres cinématographiques et audiovisuelles ;

(6) productions originales de l'art statuaire ou copies obtenues par le même procédé et fontes dont les tirages ont été exécutés sous le contrôle de l'artiste ou de ses ayants-droit et limités à un nombre inférieur ou égal à huit épreuves, plus quatre épreuves d'artistes, numérotées ;

(7) œuvres d'art contemporain non comprises dans les catégories citées aux 3) à 6) ;

(8) meubles et objets d'art décoratif ;

(9) manuscrits, incunables, livres et autres documents imprimés ;

(10) collections et spécimens provenant de collections de zoologie, de botanique, de minéralogie, d'anatomie ; collections et biens présentant un intérêt historique, paléontologique, ethnographique ou numismatique ;

(11) moyens de transport ;

(12) tout autre objet d'antiquité non compris dans les catégories citées aux 1) à 11).

## EXPLICATION DES SYMBOLES

La liste suivante définit les symboles que vous pourriez voir dans ce catalogue.

### □ Absence de Prix de Réserve

A moins qu'il ne soit indiqué le symbole suivant (□), tous les lots figurant dans le catalogue seront offerts à la vente avec un prix de réserve. Le prix de réserve est le prix minimum confidentiel arrêté avec le vendeur au-dessous duquel le bien ne peut être vendu. Ce prix est en général fixé à un pourcentage de l'estimation la plus basse figurant dans le catalogue. Ce prix ne peut être fixé à un montant supérieur à l'estimation la plus basse figurant dans le catalogue, ou annoncée publiquement par la personne habilitée à diriger la vente et consignée au procès-verbal. Si un lot de la vente est offert sans prix de réserve, ce lot sera indiqué par le symbole suivant (□). Si tous les lots de la vente sont offerts sans prix de réserve, une Note Spéciale sera insérée dans le catalogue et ce symbole ne sera pas utilisé.

### ○ Propriété garantie

Un prix minimal lors d'une vente aux enchères ou d'un ensemble de ventes aux enchères a été garanti au vendeur des lots accompagnés de ce symbole. Cette garantie peut être émise par Sotheby's ou conjointement par Sotheby's et un tiers. Sotheby's ainsi que tout tiers émettant une garantie conjointement avec Sotheby's retirent un avantage financier si un lot garanti est vendu et risquent d'encourir une perte si la vente n'aboutit pas. Si le symbole « Propriété garantie » pour un lot n'est pas inclus dans la version imprimée du catalogue de la vente, une annonce sera faite au début de la vente ou avant la vente du lot, indiquant que ce lot fait l'objet d'une Garantie. Si tous les lots figurant dans un catalogue font l'objet d'une Garantie, les Notifications Importantes de ce catalogue en font mention et ce symbole n'est alors pas utilisé dans la description de chaque lot.

### △ Bien sur lequel Sotheby's a un droit de propriété

Ce symbole signifie que Sotheby's a un droit de propriété sur tout ou partie du lot ou possède un intérêt équivalent à un droit de propriété.

### ▷ Ordre irrévocable

Ce symbole signifie que Sotheby's a reçu pour le lot un ordre d'achat irrévocable qui sera exécuté durant la vente à un montant garantissant que le lot se vendra. L'enchérisseur irrévocable reste libre d'enchérir au-dessus du montant de son ordre durant la vente. S'il n'est pas déclaré adjudicataire à l'issue des enchères, il percevra une compensation calculée en fonction du prix d'adjudication. S'il est déclaré adjudicataire à l'issue des enchères, il sera tenu de payer l'intégralité du prix, y compris la Commission Acheteur et les autres frais, et ne recevra aucune indemnité ou autre avantage financier. Si un ordre irrévocable est passé après la date d'impression du catalogue,

une annonce sera faite au début de la vente ou avant la vente du lot indiquant que celui-ci a fait l'objet d'un ordre irrévocable. Si l'enchérisseur irrévocable dispense des conseils en rapport avec le lot à une personne, Sotheby's exige qu'il divulgue ses intérêts financiers sur le lot. Si un agent vous conseille ou enchérit pour votre compte sur un lot faisant l'objet d'un ordre d'achat irrévocable, vous devez exiger que l'agent divulgue s'il a ou non des intérêts financiers sur le lot.

### ● Présence de matériaux restreignant l'importation ou l'exportation

Les lots marqués de ce symbole ont été identifiés comme contenant des matériaux organiques pouvant impliquer des restrictions quant à l'importation ou à l'exportation. Cette information est mise à la disposition des acheteurs pour leur convenance, mais l'absence de ce symbole ne garantit pas qu'il n'y ait pas de restriction quant à l'importation ou à l'exportation d'un lot. Veuillez-vous référer au paragraphe « Espèces en voie d'extinction » dans la partie « Informations importantes destinées aux acheteurs ». Comme indiqué dans ce paragraphe, Sotheby's n'est pas en mesure d'assister les acheteurs dans le transport des lots marqués de ce symbole vers les Etats-Unis. L'impossibilité d'exporter ou d'importer un lot marqué de ce symbole ne justifie pas un retard de paiement du montant dû ou l'annulation de la vente.

### ¤ TVA

Les lots vendus aux acheteurs qui ont une adresse dans l'UE seront considérés comme devant rester dans l'Union Européenne. Les clients acheteurs seront facturés comme s'il n'y ait pas de symbole de TVA (cf. régime de la marge – biens non marqués par un symbole). Cependant, si les lots sont exportés en dehors de l'UE, ou s'ils sont l'objet d'une livraison intracommunautaire à destination d'un professionnel identifié dans un autre Etat membre de l'Union Européenne, Sotheby's refacturera les clients selon le régime général de TVA (cf. Biens mis en vente par des professionnels de l'Union Européenne †) comme demandé par le vendeur.

Les lots vendus aux acheteurs ayant une adresse en dehors de l'Union Européenne seront considérés comme devant être exportés hors UE. De même, les lots vendus aux professionnels identifiés dans un autre Etat membre de l'Union Européenne seront considérés comme devant être l'objet d'une livraison intracommunautaire. Les clients seront facturés selon le régime général de TVA (cf. Biens mis en vente par des professionnels de l'Union Européenne †). Bien que le prix marteau soit sujet à la TVA, celle-ci sera annulée ou remboursée sur preuve d'exportation (cf. Remboursement de la TVA pour les non-résidents de l'Union Européenne et Remboursement de la TVA pour les professionnels de l'Union Européenne). Cependant, les acheteurs qui n'ont pas l'intention d'exporter leurs lots en dehors de l'UE devront en aviser la comptabilité client le jour de la vente. Ainsi, leurs lots seront refacturés de telle manière que la

TVA n'apparaît pas sur le prix marteau (cf. Régime de la marge – biens non marqués par un symbole).

## INFORMATION TO BUYERS

All property is being offered under French Law and the Conditions of Sale printed in this catalogue in respect of online bidding via the internet, the BIDNow Conditions on the Sotheby's website (the "BIDNow Conditions").

The following pages are designed to give you useful information on how to participate in an auction. Our staff as listed at the front of this catalogue will be happy to assist you. Please refer to the section Sales Enquiries and Information. It is important that you read the following information carefully.

Prospective bidders should also consult [www.sothbys.com](http://www.sothbys.com) for the most up to date cataloguing of the property in this catalogue.

**Provenance** In certain circumstances, Sotheby's may print in the catalogue the history of ownership of a work of art if such information contributes to scholarship or is otherwise well known and assists in distinguishing the work of art. However, the identity of the seller or previous owners may not be disclosed for a variety of reasons. For example, such information may be excluded to accommodate a seller's request for confidentiality or because the identity of prior owners is unknown given the age of the work of art.

**Buyer's Premium** According to Sotheby's Conditions of Sale printed in this catalogue, the buyer shall pay to Sotheby's and Sotheby's shall retain for its own account a buyer's premium, which will be added to the hammer price and is payable by the buyer as part of the total purchase price.

The buyer's premium is 25% of the hammer price up to and including €180,000, 20% of any amount in excess of €180,000 up to and including €2,000,000, and 12.9% of any amount in excess of €2,000,000, plus any applicable VAT or amount in lieu of VAT at the applicable rate.

## VAT RULES

**Property with no VAT symbol (Margin Scheme)** Where there is no VAT symbol, Sotheby's is able to use the Margin Scheme and VAT will not normally be charged on the hammer price. Sotheby's must bear VAT on the buyer's premium and hence will charge an amount in lieu of VAT (currently at a rate of 20% or 5.5% for books) on this premium. This amount will form part of the buyer's premium on our invoice and will not be separately identified.

**Property with † symbol (property sold by European Union professionals)** Where there is the † symbol next to the property number or the estimate, the property is sold outside the margin scheme by European Union (EU) professionals. VAT will be charged to the buyer (currently at a rate of 20% or 5.5% for books) on both the hammer price and buyer's premium subject to a possible refund of such VAT if the

property is exported outside the EU or if it is removed to another EU country (see also paragraph below).

**VAT refund for property with † symbol (for European Union professionals)** VAT registered buyers from other European Union (EU) countries may have the VAT on the hammer price and on the buyer's premium refunded if they provide Sotheby's with their VAT registration number and evidence that the property has been removed from France to another country of the EU within a month of the date of sale.

**Property with † or Ω symbols (temporary importation)** Those items with the † or Ω symbols next to the property number of the estimate have been imported from outside the European Union (EU) and are to be sold at auction under temporary importation. The hammer price will be increased by additional expenses of 5.5% (†) or of 20% (Ω) and the buyer's premium will be increased of VAT currently at a rate of 20% (5.5% for books). These taxes will be charged to the buyer who can claim a possible refund of these additional expenses and of this VAT if the property is exported outside the EU or if it is shipped to another EU country (refund of VAT only on the buyer's premium in that case) (cf. see also paragraph below)

**VAT refund for non-European Union buyers** Non-European Union (EU) buyers may have the amount in lieu of VAT (for property sold under the margin scheme) and any applicable VAT on the hammer price and on the buyer's premium refunded if they provide Sotheby's with evidence that the property has been removed from France to another country outside the EU within two months of the date of sale (in the form of a copy of the export documentation stamped by customs officers, where Sotheby's appears in Box 44 in accordance with the arrangements laid down by the notice of July 24th, 2017 of the French Customs Authorities). Any property which is on temporary import in France, and bought by a non EU resident will be subjected to clearance inward (payment of the VAT, duties and taxes) upon release of the property. No reimbursement of VAT, duties and taxes to the buyer will be possible, except if written confirmation is provided to Sotheby's that the temporary imported property will be re-exported, and that the French customs documentation has been duly signed and returned to Sotheby's within 60 days after the sale. After the 60-day period, no reimbursement will be possible.

**General Information** French auction houses are subject to rules of professional conduct. These rules are specified in a code approved by a ministerial order of 21 February 2012. This document is available (in French) on the website of the regularity body [www.conseildesventes.fr](http://www.conseildesventes.fr). A government commissioner at the *Conseil des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques* (regulatory body) can be contacted in writing for any issue and

will assist, if necessary, in finding an amicable solution.

## 1. BEFORE THE AUCTION

**Catalogue Subscriptions** If you would like to take out a catalogue subscription, please ring +33 (0)1 53 05 53 05 ; +44 (0)20 7293 5000 or +1212 894 7000 or send an email to [cataloguesales@sothebys.com](mailto:cataloguesales@sothebys.com) .

+33 (0)1 53 05 53 85.

**Pre-sale Estimates** The pre-sale estimates are intended purely as a guide for prospective buyers. Any bid between the high and the low pre-sale estimates offers a fair chance of success. It is always advisable to consult us nearer the time of sale as estimates can be subject to revision.

**Condition of the property** Solely as a convenience, we may provide condition reports.

All property is sold in the condition in which they were offered for sale with all their imperfections and defects. No claim can be accepted for minor restoration or small damages.

It is the responsibility of the prospective bidders to inspect each property prior to the sale and to satisfy themselves that each property corresponds with its description. Given that the re-lining, frames and linings constitute protective measures and not defects, they will not be noted. Any measurements provided are only approximate.

All prospective buyers shall have the opportunity to inspect each property for sale during the pre-sale exhibition in order to satisfy themselves as to characteristics, size as well as any necessary repairs or restoration.

**Safety at Sotheby's** Sotheby's is concerned for your safety while on our premises and we endeavour to display items safely so far as is reasonably practicable. Nevertheless, should you handle any items on view at our premises, you do so at your own risk. Some items can be large and/or heavy and can be dangerous if mishandled. Should you wish to view or inspect any items more closely please ask for assistance from a member of Sotheby's staff to ensure your safety and the safety of the property on view. Some items on view may be labelled "PLEASE DO NOT TOUCH". Should you wish to view these items you must ask for assistance from a member of Sotheby's staff, who will be pleased to assist you.

**Electrical and Mechanical Goods** All electrical and mechanical goods (including without limitation clocks and watches) are sold on the basis of their decorative value only and should not be assumed to be operative. It is essential that prior to any intended use, the electrical system is checked and approved by a qualified electrician.

**Copyright** No representations are made as to whether any property is subject to copyright, nor whether the buyer acquires any copyright in any property sold.

## 2. BIDDING IN THE SALE

Bids may be executed in person by paddle during the auction or by telephone or online, or by a third person who will transmit the orders in writing or by telephone prior to the sale. The auctions will be conducted in Euros. A currency converter will be operated in the salesroom for your convenience but, as errors may occur, you should not rely upon it as a substitute for bidding in Euros.

**Bidding in Person** To bid in person at the auction, you will need to register for and collect a numbered paddle before the auction begins. Proof of identity and bank references will be required.

If you wish to bid on a property, please indicate clearly that you are bidding by raising your paddle and attracting the attention of the auctioneer. Should you be the successful buyer of any property, please ensure that the auctioneer can see your paddle and that it is your number that is called out. Should there be any doubts as to price or buyer, please draw the auctioneer's attention to it immediately. Sotheby's will invoice all property sold to the name and address in which the paddle has been registered and invoices cannot be transferred to other names and addresses. In the event of loss of your paddle, please inform the sales clerk immediately. At the end of the sale, please return your paddle to the registration desk.

**Bidding as Principal** If you make a bid at auction, you do so as principal and Sotheby's may hold you personally and solely liable for that bid unless it has been previously agreed that you do so on behalf of an identified and acceptable third party and you have produced a valid written power of attorney acceptable to us. In this case, you and the third party are held jointly and severally responsible. In the event of a challenge by the third party, Sotheby's may hold you solely liable for that bid.

**Absentee Bids** If you cannot attend the auction, we will be pleased to execute written bids on your behalf.

A bidding form can be found at the back of this catalogue. This service is free and confidential. In the event of identical bids, the earliest bid received will take precedence.

Always indicate a "top limit". "Buy" and unlimited bids will not be accepted.

Any written bids may be:

- Sent by facsimile to +33 (0)1 53 05 52 93/52 94,
- Given to staff at the Client Service Desks,
- Posted to the Paris offices of Sotheby's,
- Hand delivered to the Paris offices of Sotheby's.

To ensure a satisfactory service to bidders, please ensure that we receive your written bids at least 24 hours before the sale.

**Bidding by Telephone** If you cannot attend the auction, it is possible to bid on the telephone on property with a minimum low estimate of €4,000. As the number of telephone lines is limited,

it is necessary to make arrangements for this service 24 hours before the sale. Moreover, in order to ensure a satisfactory service to bidders, we kindly ask you to make sure that we have received your written confirmation of telephone bids at least 24 hours before the sale.

We also suggest that you leave a covering bid which we can execute on your behalf in the event we are unable to reach you by telephone. Multi-lingual staff are available to execute bids for you.

Telephone bidding will be recorded to ensure any misunderstanding over bidding during the auctions.

**Bidding Online** If you cannot attend the auction, it is possible to bid directly online. Online bids are made subject to the BidNow Conditions available on the Sotheby's website or upon request. The BidNow Conditions apply in relation to online bids in addition to these Conditions of Sale.

### 3. AT THE AUCTION

**Conditions of Sale** The auction is governed by the Conditions of Sale printed in this catalogue. Anyone considering bidding in the auction should read the Conditions of Sale carefully. They may be amended by way of notices posted in the salesroom or by way of announcement made by the auctioneer.

**Access to the property during the sale**  
For security reasons, prospective bidders will not be able to view the property whilst the auction is taking place.

**Auctioning** The auctioneer may commence and advance the bidding at levels he considers appropriate and is entitled to place consecutive and responsive bids on behalf of the seller until the reserve price is achieved.

### 4. AFTER THE AUCTION

**Results** If you would like to know the result of any absentee bids which you may have instructed us to execute on your behalf, please telephone Sotheby's (France) S.A.S. on: +33 (0)1 53 05 53 34, or by fax: +33 (0)1 53 05 52 93/52 94.

**Payment** Payment is due immediately after the sale and may be made by the following methods:

- Bank wire transfer in Euros
- Euro banker's draft
- Euro cheque
- Credit cards (Visa, Mastercard, American Express, CUP); Please note that 40,000 EUR is the maximum payment that can be accepted by credit card.
- Cash in Euros: for private or professionals to an equal or lower amount of €1,000 per sale (but to an amount of €15,000 for a non-French resident for tax purposes who does not operate as a professional). It remains at the discretion of Sotheby's to assess the evidence of non-tax residence as well as proof that the buyer is not acting for professional purposes.

Cashiers and the Collection of Purchases office are open daily 10am to 12.30pm and 2pm to 6pm.

It is Sotheby's policy to request any new

clients or buyers preferring to make a cash payment to provide proof of identity (by providing some form of government issued identification containing a photograph, such as a passport, identity card or driver's licence) and confirmation of permanent address. Thank you for your co-operation.

Cheques and drafts should be made payable to Sotheby's. Although personal and company cheques drawn up in Euro on French bank as by a foreign bank are accepted, you are advised that property will not be released before the final collection of the cheque, collection that can take several days, or even several weeks as for foreign cheque (credit after collection). On the other hand, the lot will be issued immediately if you have a pre-arranged Cheque Acceptance Facility.

**Bank transfers should be made to:**

HSBC Paris St Augustin  
3, rue La Boétie  
75008 Paris  
Name : Sotheby's (France) S.A.S.  
Account Number : 30056 00050  
00502497340 26  
IBAN : FR 76 30056 00050 00502497340  
26

Swift Code : CCFRFRPP

Please include your name, Sotheby's account number and invoice number with your instructions to your bank. Please note that we reserve the right to decline payments received from anyone other than the buyer of record and that clearance of such payments will be required. Please contact our Client Accounts Department if you have any questions concerning clearance. No administrative fee is charged for payment by Mastercard and Visa. We reserve the right to seek identification of the source of funds received.

**Collection of Purchases** Purchases can only be collected after payment in full in cleared funds has been made and appropriate identification has been provided.

All property will be available during, or after each session of sale on presentation of the paid invoice with the release authorisation from the Client Accounts Office.

Should lots sold at auction not be collected by the buyer immediately after the auction, those lots will, after 30 days following the auction sale (including the date of the sale), be stored at the buyer's risk and expense and then transferred to a storage facility designated by Sotheby's at the buyer's risk and expense.

All charges due to the storage facility shall be met in full by the buyer before collection of the property by the buyer.

**Insurance** Sotheby's accepts liability for loss or damage to lots for a maximum period of 30 (thirty) calendar days after the date of the auction (including the date of the auction). After that period, the purchased lots are at the Buyer's sole responsibility for insurance.

**Export of cultural goods** The export of any property from France or import into any other country may be subject to one or more export or import licences being granted.

It is the buyer's responsibility to obtain

any relevant export or import licence. Buyers are reminded that property purchased must be paid for immediately after the auction.

The denial of any export or import licence required or any delay in obtaining such licence cannot justify the cancellation of the sale or any delay in making payment of the total amount due.

Sold property will only be delivered to the buyer or sent to the buyer at their expense, following his/her written instructions, once the export formalities are complete.

Sotheby's, upon request, may apply for a licence to export your property outside France (a "Passport"). An EU Licence is necessary to export from the European Union cultural goods subject to the EU Regulation on the export of cultural property (EEC No. 3911/92, Official Journal No. L395 of 31/12/92).

A French Passport is necessary to move from France to another Member State of the EU cultural goods valued at or above the relevant French Passport threshold. A French Passport may also be necessary to export outside the European Union cultural goods valued at or above the relevant French Passport limit but below the EU Licence limit. The following is a selection of some of the categories and a summary of the limits above which either an EU licence or a French Passport is required:

- Watercolours, gouaches and pastels more than 50 years old €30,000
- Drawings more than 50 years old €15,000
- Pictures and paintings in any medium on any material more than 50 years old (other than watercolours, gouaches and pastels above mentioned) €150,000
- Original sculpture or statuary and copies produced by the same process as the original more than 50 years old €50,000
- Books more than 100 years old singly or in collection €50,000
- Means of transport more than 75 years old €50,000
- Original prints, engravings, serigraphs and lithographs with their respective plates and original posters €15,000
- Photographs, films and negatives there of €15,000
- Printed Maps more than 100 years old €15,000
- Incunabula and manuscripts including maps and musical scores single or in collections irrespective of value
- Archaeological items more than 100 years old irrespective of value
- Dismembered monuments more than 100 years old irrespective of value
- Archives more than 50 years old irrespective of value
- Any other antique items, including jewels, more than 50 years old €50,000

Please note that French regulation n°2004-709 dated 16th July 2004 modifying French regulation n°93-124 dated 29th January 1993, indicates that «for the delivery of the French passport, the appendix of the regulation foresees that for some categories, thresholds will be different depending where the goods will be sent to, outside or inside the EU».

We recommend that you keep any document relating to the import and export of property, including any licences, as these documents may be required by the relevant authority.

Please note that when applying for a certificate of free circulation for the property, the authority issuing such certificate may express its intention to acquire the property within the conditions provided by law.

**Sales and Use Taxes** Buyers should note that local sales taxes or use taxes may become payable upon import of items following purchase (for example, use tax may be due when purchased items are imported into certain states in the US). Buyers should obtain their own advice in this regard.

In the event that Sotheby's ships items for a purchaser in this sale to a destination within a US state in which Sotheby's is registered to collect sales tax, Sotheby's is obliged to collect and remit the respective state's sales / use tax in effect on the total purchase price (including hammer price, buyer's premium, shipping costs and insurance) of such items, regardless of the country in which the purchaser resides or is a citizen.

Where the purchaser has provided Sotheby's with a valid Resale Exemption Certificate prior to the release of the property, sales / use tax will not be charged. Clients who wish to provide resale or exemption documentation for their purchases should contact Post Sale Services.

Clients who wish to have their purchased lots shipped to the US by Sotheby's are advised to contact the Post Sale Manager listed in the front of this catalogue before arranging shipping.

**Endangered Species** Items made of or incorporating plant or animal material such as coral, crocodile, ivory, whalebone, tortoiseshell, etc., irrespective of age or value, require a specific licence from the French Ministry of the Environment prior to leaving France. Please note that the ability to obtain an export licence or certificate does not ensure the ability to obtain an import licence or certificate in another country, and vice versa. For example, it is illegal to import African elephant ivory into the United States. Sotheby's suggests that buyers check with their own government regarding wildlife import requirements prior to placing a bid. It is the buyer's responsibility to obtain any export or import licences and/or certificates as well as any other required documentation.

Please note that Sotheby's is not able to assist buyers with the shipment of any lots containing ivory and/or other restricted materials into the United States. A buyer's inability to export or import these lots cannot justify a delay in payment or a sale's cancellation.

**Pre-emption right** The French state retains a pre-emption right on certain works of art and archives which may be exercised during the auction. In case of confirmation of the pre-emption right within fifteen (15) days from the date of the sale, the French state shall be

subrogated in the buyer's position. Considered as works of art, for purposes of pre-emption rights are the following categories:

- (1) Archaeological objects more than 100 years old found during land based and underwater searches of archaeological sites and collections;
- (2) Pieces of decoration issuing from dismembered buildings;
- (3) Watercolours, gouaches and pastels, drawings, collages, prints, posters and their frames;
- (4) Photographs, films and negatives thereof irrespective of the number;
- (5) Films and audio-visual works;
- (6) Original sculptures or statuary or copies obtained by the same process and castings which were produced under the artists or legal descendants control and limited in number to less than eight copies, plus four numbered copies by the artists;
- (7) Contemporary works of art not included in the above categories 3) to 6);
- (8) Furniture and decorative works of art;
- (9) Incunabula and manuscripts, books and other printed documents;
- (10) Collections and specimens from zoological, botanical, mineralogy, anatomy collections ; collections and objects presenting a historical, palaeontological, ethnographic or numismatic interest;
- (11) Means of transport;
- (12) Any other antique objects not included in the above categories 1) to 11)

## EXPLANATION OF SYMBOLS

The following key explains the symbols you may see inside this catalogue.

### □ No Reserve

Unless indicated by a box (□), all lots in this catalogue are offered subject to a reserve. A reserve is the confidential hammer price established between Sotheby's and the seller and below which a lot will not be sold. The reserve is generally set at a percentage of the low estimate and will not exceed the low estimate for the lot as set out in the catalogue or as announced by the auctioneer. If any lots in the catalogue are offered without a reserve, these lots are indicated by a box (□). If all lots in the catalogue are offered without a reserve, a Special Notice will be included to this effect and the box symbol will not be used.

### ○ Guaranteed Property

The seller of lots with this symbol has been guaranteed a minimum price from one auction or a series of auctions. This guarantee may be provided by Sotheby's or jointly by Sotheby's and a third party. Sotheby's and any third parties providing a guarantee jointly with Sotheby's benefit financially if a guaranteed lot is sold successfully and may incur a loss if the sale is not successful. If the Guaranteed Property symbol for a lot is not included in the printing of the auction catalogue, a

pre-sale or pre-lot announcement will be made indicating that there is a guarantee on the lot. If every lot in a catalogue is guaranteed, the Important Notices in the sale catalogue will so state and this symbol will not be used for each lot.

### △ Property in which Sotheby's has an Ownership Interest

Lots with this symbol indicate that Sotheby's owns the lot in whole or in part or has an economic interest in the lot equivalent to an ownership interest.

### ◆ Irrevocable Bids

Lots with this symbol indicate that a party has provided Sotheby's with an irrevocable bid on the lot that will be executed during the sale at a value that ensures that the lot will sell. The irrevocable bidder, who may bid in excess of the irrevocable bid, will be compensated based on the final hammer price in the event he or she is not the successful bidder. If the irrevocable bidder is the successful bidder, he or she will be required to pay the full Buyer's Premium and will not be otherwise compensated. If the irrevocable bid is not secured until after the printing of the auction catalogue, a pre-sale or pre-lot announcement will be made indicating that there is an irrevocable bid on the lot. If the irrevocable bidder is advising anyone with respect to the lot, Sotheby's requires the irrevocable bidder to disclose his or her financial interest in the lot. If an agent is advising you or bidding on your behalf with respect to a lot identified as being subject to an irrevocable bid, you should request that the agent disclose whether or not he or she has a financial interest in the lot.

### ● Restricted Materials

Lots with this symbol have been identified at the time of cataloguing as containing organic material which may be subject to restrictions regarding import or export. The information is made available for the convenience of Buyers and the absence of the symbol is not a warranty that there are no restrictions regarding import or export of the Lot.

Please refer to the section on "Endangered species" in the "Information to Buyers". As indicated in this section, Sotheby's is not able to assist buyers with the shipment of any lots with this symbol into the United States. A buyer's inability to export or import any lots with this symbol cannot justify a delay in payment or a sale's cancellation.

### ¤ VAT

Items sold to buyers whose address is in the EU will be assumed to be remaining in the EU. The property will be invoiced as if it had no VAT symbol (see 'Property with no VAT symbol' above). However, if the property is to be exported from the EU, Sotheby's will re-invoice the property under the normal VAT rules (see 'Property sold with a † symbol' above) as requested by the seller.

Items sold to buyers whose address is outside the EU will be assumed to be exported from the EU. The property will

be invoiced under the normal VAT rules (see 'Property sold with a † symbol' above). Although the hammer price will be subject to VAT this will be cancelled or refunded upon export - see 'Exports from the European Union'. However, buyers who are not intending to export their property from the EU should notify our Client Accounts Department on the day of the sale and the property will be re-invoiced showing no VAT on the hammer price (see 'Property sold with no VAT symbol' above).

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

A complete translation in English of our Conditions of Business is available on [www.sothbys.com](http://www.sothbys.com) or on request +33 (0)1 53 05 53 05

### Article I : Généralités

Les présentes Conditions Générales de Vente, auxquelles s'ajoutent les conditions relatives aux enchères en ligne en direct via le système BiDNow accessible sur le site internet de Sotheby's ou disponibles sur demande (dites « Conditions BiDNow »), régissent les relations entre, d'une part, la société Sotheby's France S.A.S (« Sotheby's ») agissant en tant que mandataire du (des) vendeur(s) dans le cadre de son activité de vente de biens aux enchères publiques ainsi que de son activité de vente de gré à gré des biens non adjugés en vente publique, et, d'autre part, les acheteurs, les enchérisseurs et leurs mandataires et ayants-droit respectifs.

Dans le cadre des ventes mentionnées au paragraphe précédent, Sotheby's agit en qualité de mandataire du vendeur, le contrat de vente étant conclu entre le vendeur et l'acheteur.

Les présentes Conditions Générales de Vente, les Conditions BiDNow pour les enchères en ligne et toutes les notifications, descriptions, déclarations et autres concernant un bien quelconque, qui figurent dans le catalogue de la vente ou qui sont affichées dans la salle de vente, sont susceptibles d'être modifiées par toute déclaration faite par le commissaire-priseur de ventes volontaires préalablement à la mise aux enchères du bien concerné.

Le « groupe Sotheby's » comprend la société Sotheby's dont le siège est situé aux Etats-Unis d'Amérique, toutes les entités contrôlées par celle-ci au sens de l'article L. 233-3 du Code de Commerce (y compris Sotheby's) ainsi que la société Sotheby's Diamonds et toutes les entités contrôlées par elle au sens de l'article L. 233-3 du Code de Commerce.

Le fait de participer à la vente vaut acceptation des présentes Conditions Générales de Vente, des Conditions BiDNow pour les enchères en ligne et des Informations aux Acheteurs.

## AVANT LA VENTE

### Article II : Obligations du vendeur – déclarations et garanties

Le vendeur garantit à Sotheby's et à l'acheteur :

(i) qu'il a la pleine propriété non

contestée, ou qu'il est dûment mandaté par la personne ayant la pleine propriété non contestée des biens mis en vente, lesquels sont libres de toutes réclamations, contestations, saisies, réserves de propriété, droits, charges, garanties ou nantissements quelconques de la part de tiers, et qu'il peut ainsi valablement transférer la propriété pleine et entière desdits biens ;

(ii) que les biens sont en règle avec la réglementation douanière française ; que, dans le cas où les biens, entrés sur le territoire français, proviendraient d'un pays non-membre ou d'un pays membre de l'Union Européenne, légalement ; que les déclarations requises à l'importation et à l'exportation ont été dûment effectuées et les taxes à l'exportation et à l'importation ont été dûment réglées ;

(iii) qu'il a payé ou paiera toutes les taxes et/ou droits qui sont dus sur le produit de la vente des biens et qu'il a notifié par écrit à Sotheby's le détail des taxes et droits qui sont dus par Sotheby's au nom du vendeur dans tout pays autre que la France ;

(iv) qu'il a mis à la disposition de Sotheby's toutes les informations concernant les biens mis en vente, notamment toutes les informations relatives au titre de propriété, à l'authenticité, à l'origine, aux obligations fiscales et/ou douanières ainsi qu'à l'état desdits biens.

Le vendeur indemnisera Sotheby's et l'acheteur de tous dommages ou préjudices quelconques qui résulteraient du non-respect partiel ou total de l'une quelconque de ses obligations. Si à tout moment Sotheby's a un doute sérieux quant à la véracité des garanties données par le vendeur et/ou au respect par le vendeur de ses obligations essentielles vis-à-vis de l'acheteur, Sotheby's se réserve le droit d'en informer l'acheteur et, dans le cas où ce dernier demanderait l'annulation de la vente, de consentir à cette annulation au nom du vendeur, ce que le vendeur reconnaît et accepte.

### Article III : État des biens vendus

Tous les biens sont vendus tels quels, dans l'état où ils se trouvent au moment de la vente avec leurs imperfections ou défauts. Aucune réclamation ne sera possible relativement aux restaurations d'usage et petits accidents. Il est de la responsabilité des enchérisseurs d'examiner chaque bien avant la vente et de compter sur leur propre jugement aux fins de vérifier si chaque bien correspond à sa description. Les dimensions sont données à titre indicatif.

### Article IV : Droits de propriété intellectuelle

La vente des biens proposés n'empêche en aucun cas la cession des droits de propriété intellectuelle sur ceux-ci, tels que notamment les droits de reproduction ou de représentation.

### Article V : Indications du catalogue

Les indications portées sur le catalogue sont établies par Sotheby's avec toute la diligence requise d'un opérateur de

ventes volontaires de meubles aux enchères publiques, sous réserve des rectifications affichées dans la salle de vente avant l'ouverture de la vacation ou de celles annoncées par le commissaire-priseur de ventes volontaires en début de vacation et portées sur le procès-verbal de la vente. Les indications sont établies compte tenu des informations données par le vendeur, des connaissances scientifiques, techniques et artistiques et de l'opinion généralement admise des experts et des spécialistes, existantes à la date à laquelle lesdites indications sont établies.

Les estimations sont fournies à titre purement indicatif et peuvent faire l'objet de modifications à tout moment avant la vente.

Toute reproduction de textes, d'illustrations ou de photographies figurant au catalogue nécessite l'autorisation préalable de Sotheby's.

#### Article VI : Exposition

Dans le cadre de l'exposition avant-vente, tout acheteur potentiel a la possibilité d'inspecter chaque objet proposé à la vente afin de prendre connaissance de l'ensemble de ses caractéristiques, de sa taille ainsi que de ses éventuelles réparations ou restaurations.

#### Article VII : Ordres d'achat

Bien que les futurs enchérisseurs aient tout avantage à être présents à la vente, Sotheby's peut, sur demande, exécuter des ordres d'achat pour leur compte, y compris par téléphone, télex ou messagerie électronique si ce dernier moyen est indiqué spécifiquement dans le catalogue, étant entendu que Sotheby's, ses agents ou préposés, ne porteront aucune responsabilité en cas d'erreur ou omission quelconque dans l'exécution des ordres reçus, comme en cas de non-exécution de ceux-ci. Sotheby's se réserve le droit d'enregistrer, dans les conditions prévues par la loi, les enchères portées par téléphone ou par Internet.

Toute personne qui ne peut être présente à la vente aux enchères peut enchérir directement en ligne sur Internet. Les enchères en ligne sont régies par les Conditions BIDnow disponibles sur le site Internet de Sotheby's ou fournies sur demande. Les Conditions BIDnow s'appliquent aux enchères en ligne en sus des présentes Conditions Générales de Vente.

Toute personne physique qui enchérira est réputée agir pour son propre compte. Si l'enchérisseur entend représenter une autre personne, physique ou morale, il doit le notifier par écrit à Sotheby's avant la vente. Sotheby's se réserve le droit de refuser si la personne représentée n'est pas suffisamment connue de Sotheby's. En tout état de cause, l'enchérisseur demeure solidairement responsable avec la personne qu'il représente de l'exécution des engagements incombant à tout acheteur en vertu de la loi, des présentes Conditions Générales de Vente et des conditions BIDnow. En cas de contestation de la part de la personne représentée, Sotheby's pourra tenir l'enchérisseur pour seul responsable de l'enchère en cause.

#### Article VIII : Prix de réserve

Sauf indication contraire, tous les lots figurant au catalogue sont offerts à la vente avec un prix de réserve. Le prix de réserve est le prix minimum confidentiel, arrêté avec le vendeur, au-dessous duquel le bien ne peut être vendu. Ce prix ne peut être fixé à un montant supérieur à l'estimation la plus basse figurant dans le catalogue ou annoncée publiquement par le commissaire-priseur de ventes volontaires et consignée au procès-verbal.

#### Article IX : Retrait des biens

Sotheby's pourra, sans que sa responsabilité puisse être engagée, retirer de la vente les biens proposés à la vente pour tout motif légitime (notamment en cas de (i) non-respect par le vendeur de ses déclarations et garanties, (ii) de doute légitime sur l'authenticité du bien proposé à la vente, ou (iii) à la suite d'une opposition formulée par un tiers quel qu'en soit le bien fondé, ou (iv) si, compte tenu des circonstances, la mise en vente du Bien pourrait porter atteinte à la réputation de Sotheby's ou (v) en application d'une décision de justice, ou (vi) en cas de révocation par le vendeur de son mandat).

Si Sotheby's a connaissance d'une contestation relative au titre de propriété du bien que le vendeur a confié à Sotheby's ou relative à une sûreté ou un privilège grevant celui-ci, Sotheby's ne pourra remettre ledit bien au vendeur tant que la contestation n'aura pas été résolue en faveur du vendeur.

#### Article X : Experts extérieurs

Conformément à l'article L. 321-29 du Code de commerce, Sotheby's peut faire appel à des experts extérieurs pour l'assister dans la description, la présentation et l'estimation de biens. Lorsque ces experts interviennent dans l'organisation de la vente, mention de leur intervention est faite dans le catalogue. Si cette intervention se produit après l'impression du catalogue, mention en est faite par le commissaire-priseur dirigeant la vente avant le début de celle-ci et cette mention est consignée au procès-verbal de la vente. Sotheby's s'assure préalablement que les experts extérieurs auxquels elle a recours ont souscrit une assurance couvrant leur responsabilité professionnelle, étant précisé que Sotheby's demeure solidairement responsable avec ces experts. Sauf indication contraire, les experts extérieurs intervenant dans les ventes de Sotheby's ne sont pas propriétaires des biens offerts à la vente.

#### PENDANT LA VENTE

##### Article XI : Déroulement de la vente

Le commissaire-priseur de ventes volontaires dirigeant la vente prononce les adjudications. Il assure la police de la vente et peut faire toutes réquisitions pour y maintenir l'ordre.

A l'ouverture de chaque vacation, le commissaire-priseur de ventes volontaires fait connaître les modalités

de la vente et des enchères.

Chaque bien est identifié par un numéro qui correspond au numéro qui lui est attribué dans le catalogue de la vente. Sauf déclaration contraire du commissaire-priseur de ventes volontaires, la vente est effectuée dans l'ordre de la numérotation des biens, étant précisé que, avant ou pendant la vente, Sotheby's peut procéder à des retraits de biens de la vente conformément à la loi.

Le commissaire-priseur de ventes volontaires commence les enchères au niveau qu'il juge approprié et les poursuit de même. Il peut porter des enchères successives ou répondre jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint. En cas de doute sur la validité de toute enchère, et notamment en cas d'enchères simultanées, le commissaire-priseur de ventes volontaires peut, à sa discrétion, annuler l'enchère portée et poursuivre la procédure de vente aux enchères du bien concerné.

Sotheby's se réserve la possibilité de ne pas prendre l'enchère portée par ou pour le compte d'un enchérisseur si celui-ci a été précédemment en défaut de paiement ou a été impliqué dans des incidents de paiement, de telle sorte que l'acceptation de son enchère pourrait mettre en cause la bonne fin de la vente aux enchères.

Le commissaire-priseur de ventes volontaires peut, si le vendeur en est d'accord, procéder à toute division des biens mis en vente. Il peut aussi procéder à la réunion des biens mis en vente par un même vendeur.

##### Article XII : Adjudication / Transfert de propriété / Transfert de risque

Le plus offrant et dernier enchérisseur sera l'acheteur sous réserve que le commissaire-priseur de ventes volontaires accepte la dernière enchère en déclarant le lot adjugé. Un contrat de vente entre l'acheteur et le vendeur sera alors formé, à moins que, après qu'un lot ait été adjugé, il apparaisse qu'une erreur a été commise ou une contestation est élevée. Dans ce cas, le commissaire-priseur de ventes volontaires aura la faculté discrétionnaire de constater que la vente de ce lot n'est pas formée et pourra décider, selon le cas, de désigner un autre adjudicataire, ou de poursuivre les enchères, ou d'annuler la vente et de remettre en vente le lot concerné. Cette faculté devra être mise en œuvre avant que le commissaire-priseur de ventes volontaires ne prononce la fin de la vacation. Les ventes seront définitivement formées à la clôture de la vacation. Si une contestation s'élève après la vacation, le procès-verbal de la vente fera foi.

L'acheteur ne deviendra propriétaire du bien adjugé qu'à compter du règlement effectif à Sotheby's du prix d'adjudication, et des commissions et frais dus.

Cependant, tous les risques afférents au bien adjugé seront transférés à la charge de l'acheteur à l'expiration d'un délai de 30 (trente) jours suivant la date de la vente, le jour de la vacation étant inclus dans le calcul. Si le lot est retiré par l'acheteur avant l'expiration de ce délai, le

transfert de risques interviendra lors du retrait du bien par l'acheteur.

En cas de dommages (notamment perte, vol ou destruction) causés au bien adjugé, survenant avant le transfert des risques à l'acheteur et après le paiement effectif à Sotheby's du prix d'adjudication, et des commissions et frais dus, l'indemnité versée par Sotheby's à l'acheteur ne pourra être supérieure au prix d'adjudication (hors taxes). Aucune indemnité ne sera due dans les cas suivants : (i) dommages causés aux encadrements et verres recouvrant les biens achetés, (ii) dommages causés par un tiers à qui le bien a été confié en accord avec l'acheteur, en ce compris les erreurs de traitement (notamment travaux de restauration, encadrement ou nettoyage), (iii) dommages causés de manière directe ou indirecte, par les changements d'humidité ou de température, l'usure normale, la détérioration progressive ou le vice caché (notamment la vermoulture), (iv) dommages causés par les guerres ou les armes de guerre utilisant la fission atomique ou la contamination radioactive, les armes chimiques, biochimiques ou électromagnétiques.

#### Article XIII : Droit de préemption

L'État français dispose d'un droit de préemption sur certaines œuvres d'art et archives, dont l'exercice, au cours de la vente, doit être confirmé dans un délai de 15 (quinze) jours suivant la date de la vente. En cas de confirmation dans ce délai, l'État français est subrogé à l'acheteur.

#### APRÈS LA VENTE

##### Article XIV : Commission d'achat

L'acheteur est tenu de payer à Sotheby's, en sus du prix d'adjudication, une commission qui fait partie du prix d'achat.

Le montant HT de la commission d'achat est de 25% du prix d'adjudication sur la tranche jusqu'à 180 000 € inclus, de 20% sur la tranche supérieure à 180 000 € jusqu'à 2 000 000 € inclus, et de 12,9% sur la tranche supérieure à 2 000 000 €, la TVA ou toute taxe similaire au taux en vigueur calculée sur la commission étant ajoutée et prélevée en sus par Sotheby's.

##### Article XV : Règlement

Dès qu'un bien est adjugé, l'acheteur doit présenter au commissaire-priseur dirigeant la vente ou à ses assistants, le numéro sous lequel il est enregistré et acquitter immédiatement le montant du prix d'adjudication, de la commission d'achat, et des frais de vente en euros.

L'acheteur doit procéder à l'enlèvement de ses achats à ses propres frais. Conformément à l'article L. 321-6 du Code de commerce, les fonds détenus par Sotheby's pour le compte de tiers sont portés sur des comptes destinés à ce seul usage ouverts dans un établissement de crédit. En outre, Sotheby's a souscrit auprès d'organismes d'assurance ou de cautionnement des contrats garantissant la représentation de ces fonds.

## Article XVI : Défaut de paiement de l'acheteur

En cas de défaut de paiement de l'acheteur, Sotheby's lui adressera une mise en demeure. Si cette mise en demeure reste infructueuse :

(a) le vendeur pourra choisir de remettre en vente le bien sur folle enchère. Le vendeur devra faire connaître à Sotheby's sa décision de remettre le bien en vente sur folle enchère dès que Sotheby's l'aura informé de la défaillance de l'acheteur, et au plus tard dans les trois (3) mois suivant la date de la vente. Sotheby's remettra alors le bien aux enchères. Si le prix atteint par le bien à l'issue de cette nouvelle vente aux enchères est inférieur au prix atteint lors de l'enchère initiale, le fol échérisseur devra payer la différence entre l'enchère initiale et la nouvelle enchère (y compris tout différence dans le montant de la commission d'achat ainsi que la TVA ou toute taxe similaire applicable) augmentée de tous frais encourus lors de la nouvelle vente ;

(b) si le vendeur n'indique pas à Sotheby's, dans le délai de trois mois suivant la date de la vente, son intention de remettre en vente le bien sur folle enchère, il sera réputé avoir renoncé à cette possibilité et Sotheby's aura mandat d'agir en son nom et pour son compte et pourra, mais sans y être obligé et sans préjudice de tous les droits dont dispose le vendeur en vertu de la loi :

(i) soit notifier à l'acquéreur défaillant la résolution de plein droit de la vente ; la vente sera alors réputée ne jamais avoir eu lieu et l'acquéreur défaillant demeurera redevable des frais, accessoires et pénalités éventuellement dus ;

(ii) soit poursuivre l'exécution forcée de la vente et le paiement du prix d'adjudication (augmenté de tous les frais, commission et taxes dus), pour son propre compte et/ou pour le compte du vendeur, sous réserve dans ce dernier cas que Sotheby's ait obtenu préalablement du vendeur un mandat spécial et écrit à cet effet.

Sotheby's tiendra le vendeur informé de toutes démarches accomplies au nom du vendeur.

Par ailleurs, Sotheby's décline toute responsabilité quant aux conséquences, quelles qu'elles puissent être, d'une fausse déclaration et/ou d'un défaut de paiement de l'acheteur.

## Article XVII : Conséquences pour l'acheteur d'un défaut de paiement

Quelle que soit l'option retenue conformément à l'Article XVI (remise en vente sur folle enchère, résolution de plein droit de la vente ou exécution forcée de la vente) :

(a) L'acquéreur défaillant sera tenu, du seul fait de son défaut de paiement, de payer :

(i) tous les frais et accessoires, de quelque nature qu'ils soient, relatifs au défaut de paiement (en ce inclus, tous les frais liés à la remise en vente du bien sur

folle enchère si cette option est choisie par le vendeur) ;

(ii) des pénalités de retard calculées en appliquant, pour chaque jour de retard, un taux EURIBOR 1 mois augmenté de six cents (600) points de base sur la totalité des sommes dues (le nombre de jours de retard étant rapportés à une année de 365 jours) ; et (iii) des dommages et intérêts permettant de compenser intégralement le (ou les) préjudice(s) causé(s) par le défaut de paiement au vendeur, à Sotheby's et à tout tiers.

(b) Sotheby's pourra discrétionnairement décider de communiquer au vendeur les nom et adresse de l'acheteur afin de permettre au vendeur de poursuivre l'acheteur en justice pour recouvrer les montants qui lui sont dus ainsi que les frais de justice et s'efforcera d'en informer l'acheteur préalablement.

(c) Sotheby's pourra exercer tous les droits et recours sur tous les biens de l'acquéreur défaillant se trouvant en la possession de toute société du groupe Sotheby's.

## Article XVIII : Exportation et importation

L'exportation de tout bien de France, et l'importation dans un autre pays, peuvent être sujettes à une ou plusieurs autorisations (d'exportation ou d'importation). Il est de la responsabilité de l'acheteur d'obtenir toute autorisation nécessaire à l'exportation ou à l'importation. Le refus de toute autorisation d'exportation ou d'importation ou tout retard consécutif à l'obtention d'une telle autorisation ne justifiera ni la résolution ou l'annulation de la vente par l'acheteur ni un retard de paiement du bien.

## Article XIX : Remise des biens

Sotheby's décline toute responsabilité au titre de l'emballage et du transport des biens.

Le bien adjugé ne peut être délivré à l'acheteur que lorsque (i) Sotheby's a perçu le paiement intégral effectif du prix d'adjudication, de la commission d'achat, et des frais de vente de celui-ci, augmentés de toutes taxes y afférentes, ou lorsque toute garantie satisfaisante lui a été donnée sur ledit paiement, et (ii) l'acheteur a délivré à Sotheby's tout document permettant de s'assurer de son identité (que ce soit, selon le cas, une personne physique ou une personne morale).

Sotheby's est autorisée à exercer un droit de rétention sur le bien adjugé, ainsi que sur tout autre bien appartenant à l'acheteur et détenu par Sotheby's jusqu'au paiement effectif de l'intégralité des sommes dues par l'acheteur ou jusqu'à la réception d'une garantie de paiement satisfaisante.

## Article XX : Biens non enlevés par l'acheteur

Les biens vendus dans le cadre d'une vente aux enchères ou d'une vente de gré à gré, qui ne sont pas enlevés par l'acheteur seront, à l'expiration d'un délai

de 30 jours suivant l'adjudication ou la vente de gré à gré (le jour de la vente étant inclus dans ce délai), entreposés aux frais, risques et périls de l'acheteur, puis transférés, aux frais de l'acheteur, auprès d'une société de gardiennage désignée par Sotheby's, le dépôt auprès de la société de gardiennage restant aux frais, risques et périls de l'acheteur.

Si les biens ne sont pas enlevés dans l'année suivant l'expiration du délai de 30 jours mentionné au précédent paragraphe, Sotheby's sera autorisée à mettre en vente aux enchères lesdits biens, sans prix de réserve, le mandat de vente à cet effet étant donné au profit de Sotheby's par les présentes. Les conditions générales de vente applicables à ces enchères seront celles en vigueur au moment de la vente.

Tous les produits de cette vente seront consignés par Sotheby's sur un compte spécial, après déduction par Sotheby's de toute somme qui lui est due, comprenant les frais d'entreposage encourus jusqu'à la revente du bien.

## Article XXI : Résolution de la vente pour défaut d'authenticité de l'œuvre vendue

Dans les cinq années suivant la date d'adjudication, et s'il est établi d'une manière jugée satisfaisante par Sotheby's que le bien acquis n'est pas authentique, l'acheteur pourra obtenir de Sotheby's remboursement du prix payé par lui (commissions et TVA incluses) dans la devise de la vente d'origine après avoir notifié à Sotheby's sa décision de se prévaloir de la présente clause résolutoire et avoir restitué le bien à Sotheby's dans l'état dans lequel il se trouvait à la date de la vente et sous réserve de pouvoir transférer la propriété pleine et entière du bien libre de toutes réclamations quelconques de la part de tiers. La charge de la preuve du défaut d'authenticité, ainsi que tous les frais afférents au retour du bien demeureront à la charge de l'acheteur. Sotheby's pourra exiger que deux experts indépendants qui, de l'opinion à la fois de Sotheby's et de l'acheteur, sont d'une compétence reconnue soient missionnés aux frais de l'acheteur pour émettre un avis sur l'authenticité du bien. Sotheby's ne sera pas liée par les conclusions de ces experts et se réserve le droit de solliciter l'avis d'autres experts à ses propres frais.

## DISPOSITIONS GÉNÉRALES

### Article XXII : Protection des données

Nous conserverons et traiterons vos informations personnelles et nous pourrons être amenés à les partager avec les autres sociétés du groupe Sotheby's uniquement dans le cadre d'une utilisation conforme à notre Politique de Confidentialité publiée sur notre site Internet [www.sothbys.com](http://www.sothbys.com) ou disponible sur demande par courriel à l'adresse suivante : [enquiries@sothebys.com](mailto:enquiries@sothebys.com).

## Article XXIII : Loi applicable - Juridiction compétente - Autonomie des dispositions

Les présentes Conditions Générales de Vente, chaque vente et tout ce qui s'y rapporte (incluant toutes les enchères réalisées en ligne pour une vente régie par les présentes Conditions Générales de Vente) sont soumises à la loi française. Conformément à l'article L. 321-37 du Code de commerce, le Tribunal de Grande Instance de Paris est seul compétent pour connaître de toute action en justice relative aux activités de vente dans lesquelles Sotheby's est partie. S'agissant des actions contractuelles, les vendeurs et les acheteurs ainsi que les mandataires réels ou apparents de ceux-ci reconnaissent et acceptent que Paris est le lieu d'exécution des prestations de Sotheby's.

Il est rappelé qu'en application de l'article L. 321-17 du Code de commerce, les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion des ventes volontaires de meuble aux enchères publiques se prescrivent par cinq ans à compter de l'adjudication.

Sotheby's conserve pour sa part le droit d'intenter toute action devant les tribunaux compétents du ressort de la Cour d'Appel de Paris ou tout autre tribunal de son choix.

Si l'une quelconque des dispositions des présentes Conditions Générales de Vente était déclarée nulle ou inapplicable, cela n'affectera pas la validité des autres dispositions des présentes qui demeureront parfaitement valables et efficaces.

En cas de divergence entre la version française des présentes Conditions Générales de Vente et une version dans une autre langue, la version française fait foi.

Septembre 2018

## ESTIMATIONS ET CONVERSIONS

### ESTIMATIONS EN EUROS

Les estimations imprimées dans le catalogue sont en Euros.

Pour guider les acheteurs éventuels, ces estimations peuvent être converties aux taux suivants, taux en vigueur lors de la mise sous presse du catalogue.

**1 € = 1,144 \$**

**1 € = 0,881 £**

D'ici le jour de la vente, les taux auront certainement varié et nous recommandons aux acheteurs de les vérifier avant d'encherir.

Lors de la vente, un convertisseur de monnaies suit les enchères en cours. Les valeurs affichées dans les autres monnaies ne sont qu'une aide, les enchères étant passées exclusivement en Euros. Sotheby's n'est pas responsable des erreurs qui peuvent intervenir lors des opérations de conversions.

Le paiement des lots est dû en Euros, mais le montant équivalent dans une autre monnaie peut être accepté au taux du jour de la vente.

Le règlement est fait au vendeur en Euros.

### ESTIMATES IN EUROS

The estimates printed in the catalogue are in Euros.

As a guide to potential buyers, estimates for this sale can be converted at the following rate, which was current at the time of printing. These estimates may be rounded:

**1 € = 1,144 \$**

**1 € = 0,881 £**

By the date of the sale this rate is likely to have changed, and buyers are recommended to check before bidding.

During the sale Sotheby's may provide a screen to show currency conversions as bidding progresses. This is intended for guidance only and all bidding will be in Euros. Sotheby's is not responsible for any error or omissions in the operation of the currency converter.

Payment for purchases is due in Euros, however the equivalent amount in any other currency will be accepted at the rate prevailing on the day that payment is received in cleared funds.

Settlement is made to vendors in the currency in which the sale is conducted.

## ENTREPOSAGE ET ENLEVEMENT DES LOTS

Les lots achetés ne pourront être enlevés qu'après leur paiement et après que l'acheteur a remis à Sotheby's tout document permettant de s'assurer de son identité. (Veuillez vous référer au paragraphe 4 des Informations Importantes Destinées aux Acheteurs). Tous les lots pourront être retirés pendant ou après chaque vacation au 6 rue de Duras, 75008 Paris, sur présentation de l'autorisation de délivrance du Post Sale Services de Sotheby's.

Nous recommandons vivement aux acheteurs de prendre contact avec le Post Sale Services afin d'organiser la livraison de leurs lots après paiement

integral de ceux-ci.

Dès la fin de la vente, les lots sont susceptibles d'être transférés dans un garde-meubles tiers :

VULCAN ART SERVICES  
135, rue du Fossé Blanc 92230  
Gennevilliers

Tél. +33 (0)1 41 47 94 00

Fax. +33 (0)1 41 47 94 01

Horaires d'ouverture : 8h30 – 12h / 14h – 17h

(vendredi fermeture à 16h)

Veuillez noter que les frais de manutention et d'entreposage sont pris en charge par Sotheby's pendant les 30 premiers jours suivants la vente, et qu'ils sont à la charge de l'acheteur après ce délai.

### RESPONSABILITE EN CAS DE PERTE OU DOMMAGE DES LOTS

Il appartient aux acheteurs d'effectuer les démarches nécessaires le plus rapidement possible. A cet égard, il leur est rappelé que Sotheby's n'assume aucune responsabilité en cas de perte ou dommage causés aux lots au-delà d'un délai de 30 (trente) jours suivant la date de la vente.

Veuillez-vous référer à l'Article XII des conditions générales de vente relatif au *Transfert de risque*.

Tout lot acquis n'ayant pas été retiré par l'acheteur à l'expiration d'un délai de 30 jours suivant la date de la vente (incluant la date de la vacation) sera entreposé aux frais, risques et périls de l'acheteur. L'acheteur sera donc lui-même chargé de faire assurer les lots acquis.

### FRAIS DE MANUTENTION ET D'ENTREPOSAGE

Pour tous les lots achetés qui ne sont pas enlevés dans les 30 jours suivant la date de la vente, il sera perçu des frais hors taxes selon le barème suivant :

- **Biens de petite taille** (tels que bijoux, montres, livres et objets en céramique) : frais de manutention de 25 EUR par lot et frais d'entreposage de 2,50 EUR par jour et par lot.
- **Tableaux et Biens de taille moyenne** (tels que la plupart des peintures et meubles de petit format) : frais de manutention de 35 EUR par lot et frais d'entreposage de 5 EUR par jour et par lot.
- **Tableaux, Mobilier et Biens de grande taille** (biens dont la manutention ne peut être effectuée par une personne seule) : frais de manutention de 50

EUR par lot et frais d'entreposage de 10 EUR par jour et par lot.

- **Biens de taille exceptionnelle** (tels que les sculptures monumentales) : frais de manutention de 100 EUR par lot et frais d'entreposage de 12 EUR par jour et par lot.

La taille du lot sera déterminée par Sotheby's au cas par cas (les exemples donnés ci-dessus sont à titre purement indicatif).

Tous les frais sont soumis à la TVA, si applicable.

Le paiement de ces frais devra être fait à l'ordre de Sotheby's auprès du Post Sale Services à Paris.

Pour les lots dont l'expédition est confiée à Sotheby's, les frais d'entreposage cesseront d'être facturés à compter de la réception du paiement par vos soins à Sotheby's, après acceptation et signature du devis de transport.

### Contact

Pour toute information, veuillez contacter notre Post Sale Services :

Du lundi au vendredi : 9h30 – 12h30 et 14h – 18h

T : +33 (0)1 53 05 53 67

F : +33 (0)1 53 05 52 11

E : frpostsaleservices@sothebys.com

Please note that handling costs and storage fees are borne by Sotheby's during the first 30 days after the sale, but will be at the buyer's expense after this time.

## LIABILITY FOR LOSS AND DAMAGE FOR PURCHASED LOTS

Purchasers are requested to arrange clearance as soon as possible and are reminded that Sotheby's accepts liability for loss or damage to lots for a maximum period of thirty (30) calendar days following the date of the auction.

Please refer to clause XII Transfer of Risk of the Conditions of Business for buyers. Purchased lots not collected by the buyer after 30 days following the auction sale (including the date of the sale) will be stored at the buyer's risk and expense. Therefore the purchased lots will be at the buyer's sole responsibility for insurance.

## STORAGE AND HANDLING CHARGES

Any purchased lots that have not been collected within 30 days from the date of the auction will be subject to handling and storage charges at the following rates:

- **Small items** (such as jewellery, watches, books or ceramics) : handling fee of 25 EUR per lot plus storage charges of 2.50 EUR per day per lot.

- **Paintings, Furniture and Medium Items** (such as most paintings or small items of furniture) : Handling fee of 35 EUR per lot plus storage charges of 5 EUR per day per lot.

- **Paintings, Furniture and Large Items** (items that cannot be lifted or moved by one person alone) : Handling fee of 50 EUR per lot plus storage charges of 10 EUR per day per lot.

- **Oversized Items** (such as monumental sculptures) : Handling fee of 100 EUR per lot plus storage charges of 12 EUR per day per lot.

A lot's size will be determined by Sotheby's on a case by case basis (typical examples given above are for illustration purposes only). All charges are subject to VAT, where applicable. All charges are payable to Sotheby's at Post Sale Services.

Storage charges will cease for purchased lots which are shipped through Sotheby's from the date on which we have received a signed quote acceptance and its payment from you.

### Contact

Post Sale Services (Mon – Fri 9:30am – 12:30pm / 2:00pm – 6:00pm)

T : +33 (0)1 53 05 53 67

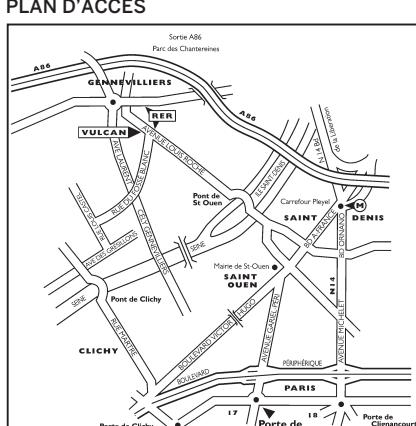
F : +33 (0)1 53 05 52 11

E : frpostsaleservices@sothebys.com

7/14 PARIS\_ENTREPOSAGE

## GLOSSAIRE DES TERMES

Toute indication concernant l'identification de l'artiste, l'attribution, l'origine, la date, l'âge, la provenance et l'état est l'expression d'une opinion et non pas une constatation de fait. Pour former son opinion, Sotheby's se réserve le droit de consulter tout expert ou autorité qu'elle estime digne de confiance et de suivre le jugement émis par ce tiers.



Nous vous conseillons de lire attentivement les Conditions Générales de Vente ci-dessus publiées sur la Plateforme Internet avant de prendre part à une vente, en particulier les Articles III (Etat des biens vendus), V (Indications du Catalogue) et XXI (Résolution de la vente d'un Lot pour défaut d'authenticité de l'œuvre vendue).

Les exemples suivants explicitent la terminologie utilisée pour la présentation des lots.

**1. « Hubert Robert » :**

A notre avis, il s'agit d'une œuvre de l'artiste. Lorsque le(s) prénom(s) est inconnu, des astérisques suivis du nom de l'artiste, précédés ou non d'une initiale, indiquent que, à notre avis, l'œuvre est de l'artiste cité.

Le même effet s'attache à l'emploi du terme « par » ou « de » suivie de la désignation de l'auteur.

**2. « Attribué à ... Hubert Robert »**  
A notre avis, l'œuvre a été exécutée pendant la période de production de l'artiste mentionné et des présomptions sérieuses désignent celui-ci comme l'auteur vraisemblable, cependant la certitude est moindre que dans la précédente catégorie.

**3. « Atelier de ... Hubert Robert »**  
A notre avis, il s'agit d'une œuvre exécutée par une main inconnue de l'atelier ou sous la direction de l'artiste.

**4. « Entourage de ... Hubert Robert »**  
A notre avis, il s'agit d'une œuvre d'une main non encore identifiée, distincte de celle de l'artiste cité mais proche de lui, sans être nécessairement un élève.

**5. « Suiveur de ... Hubert Robert »**  
A notre avis, il s'agit d'une œuvre d'un artiste travaillant dans le style de l'artiste, contemporain ou proche de son époque, mais pas nécessairement son élève.

**6. « Dans le goût de ... A la manière de ... Hubert Robert »**  
A notre avis, il s'agit d'une œuvre dans le style de l'artiste mais exécuté à une date postérieure à la période d'activité de l'artiste.

**7. « D'après ... Hubert Robert »**  
A notre avis, il s'agit d'une copie, qu'elle qu'en soit la date, d'une œuvre connue de l'artiste.

**8. « Signé ... Daté ... Inscrit... Hubert Robert »**  
A notre avis, il s'agit d'une œuvre signée ou datée par l'artiste ou sur laquelle il a inscrit son nom.

**9. « Porte une signature ... Porte une date ... Porte une inscription ... Hubert Robert »**  
A notre avis, il s'agit d'une œuvre dont la signature, la date ou l'inscription ont été portées par une autre main que celle de l'artiste.

Les dimensions sont données dans l'ordre suivant : la hauteur précède la largeur.

## **GLOSSARY OF TERMS**

Any statement as to authorship, attribution, origin, date, age, provenance and condition is a statement of opinion and is not to be taken as a statement of fact. Sotheby reserves the right, in order to form its opinion, to consult an expert or any reliable authority and to follow its judgment.

Please read carefully the terms of the Conditions of Business for Buyers mentioned above before you take part in an auction, in particular Conditions III (Condition of items offered for sale), V (Catalogue descriptions) and XXI (Rescission of the sale for lack of authenticity of the item sold). The following are examples of the terminology used in presenting the lots.

**1. 'Hubert Robert'**

In our opinion a work by the artist. When the artist's forename(s) is not known, a series of asterisks, followed by the surname of the artist, whether preceded by an initial or not, indicates that in our opinion the work is by the artist named. The same effect is attached to the use of the term "by" or "of" followed by the designation of the author.

**2. 'Attributed to... Hubert Robert'**

In our opinion probably the work was created at a time when the artist mentioned was active and there are serious grounds which lead to believe that it is from the artist's hand, but less certainty as to authorship is expressed than in the preceding category.

**3. 'Studio of ... Hubert Robert'**

In our opinion a work by an unknown hand in the studio of the artist or may have been executed under the artist's direction.

**4. 'Circle of ... Hubert Robert'**

In our opinion a work by an as yet unidentified but distinct hand, closely associated with the named artist but not necessarily his pupil.

**5. 'Follower of... Hubert Robert'**

In our opinion a work by an artist, working in the style of the artist, contemporary or close to his time but not inevitably his pupil.

**6. 'In the manner of ... Hubert Robert'**

In our opinion a work in the style of the artist and of a later date.

**7. 'After ... Hubert Robert'**

In our opinion a copy of a known work of the artist.

**8. The term 'signed... and/or dated... and/or inscribed... Hubert Robert'**

Means that in our opinion the signature and/or date and/or inscription are from the hand of the artist.

**9. The term 'bears a signature... and/or date... and/or inscription... Hubert Robert'**

Means that in our opinion the signature and/or date and/or inscription have been added by another hand.

Dimensions are given height before width.

## Département International

---

La liste complète de nos bureaux et salles de ventes à travers le monde est disponible sur [sothebys.com](http://sothebys.com), vous y trouverez également toutes les informations détaillées concernant les services de Sotheby's.

### **Bruxelles / Luxembourg**

Emmanuel Van de Putte  
+32 2 627 71 95

### **Amsterdam**

Albertine Verlinde  
+31 20 550 2204

### **Madrid**

Laura Perez Hernandez  
+34 91 576 5714

### **Barcelone**

Valeria Carbo  
+34 93 414 0866

### **Munich**

Nicola Keglevich  
+49 89 291 31 51

### **Cologne**

Nadia Abbas  
+49 22 1207 1716

### **Vienne**

Jördis Fuchs  
+43 1 512 4772

### **Genève**

Stéphanie Schleining  
+41 22 908 48 52

### **Zurich**

Sonja Djenadija  
+41 44 226 22 45

### **Hambourg / Berlin**

Katharina Wittgenstein  
Julia Mundhenke  
+49 40 444 080

## Ventes à venir

---

Le calendrier complet des ventes internationales ainsi que tous les résultats des ventes sont disponibles sur [sothebys.com](http://sothebys.com)

### **ART CONTEMPORAIN**

5 décembre 2018  
Paris

### **ARTS D'AFRIQUE ET**

**D'OCÉANIE**  
12 décembre 2018  
Paris

### **NOW !**

27 février 2019  
Paris

### **ARTS D'ASIE**

11 décembre 2018  
Paris

### **RM SOTHEBY'S**

7 février 2019  
Paris

## Worldwide Contemporary Art Division

La liste complète de nos bureaux et salles de ventes à travers le monde est disponible sur [sothebys.com](http://sothebys.com), vous y trouverez également toutes les informations détaillées concernant les services de Sotheby's.

### LONDON

Emma Baker  
Oliver Barker  
Alex Branczik  
Bianca Chu  
Hugo Cobb  
Boris Cornelissen  
Tom Eddison  
Lucius Elliott  
Antonia Gardner  
Martin Klosterfelde  
Celina Langen-Smeeth  
Darren Leak  
Bastienne Leuthe  
Nick Mackay  
Frances Monro  
George O'Dell  
Isabelle Paagman  
Marina Ruiz Colomer  
James Sevier  
Joanna Steingold  
+44 (0)20 7293 5744

### NEW YORK

Vera Alemani  
Edouard Benveniste  
Grégoire Billault  
Richard C. Buckley  
Amy Cappellazzo  
Nicholas Cinque  
Nicholas Clark  
Caroline Davis  
Lisa Dennison  
Julian Ehrlich  
Bame Fierro March  
David Galperin  
Emma Hart  
Zach Hefferen  
Eliza Howe  
Courtney Kremers  
Isabella Luria  
Kelsey Leonard  
Andie Levinson  
Helen Lindemann  
Michael Macaulay  
Jessica Manchester  
Meghan McDonald  
Emily Miles  
Maximillian Moore  
Caroline Orr  
Clarissa Post  
Saara Pritchard  
Leslie Prouty  
Eliza Ravelle-Chapuis  
Olivia Romeo  
David Rothschild  
Nicole Schloss  
David Schrader  
Allan Schwartzman  
Gail Skelly  
Harrison Tenzer  
Perry Tretheway  
Charlotte Van Dercook  
Elizabeth Webb  
+1 212 606 7254

### CHICAGO

‡ Helyn Goldenberg  
Gary Metzner  
+1 312 475 7916

### LOS ANGELES

Thomas Bompard  
Talia Friedman  
Peter Kloman  
Jacqueline Wachter  
+1 310 274 0340

### MEXICO CITY

Lulu Creel  
+52 55 5281 2100

### AMSTERDAM

Sasha Stone  
+31 20 550 22 06

### BRUSSELS

Valerie Delfosse  
Virginie Devillez  
+32 (0) 2 627 7186

### BERLIN

Joelle Romba  
+49 (0)30 45305070

### COLOGNE

Nadia Abbas  
+49 221 207170

### FRANKFURT

Nina Buhne  
+49 69 74 0787

### HAMBURG

Dr. Katharina Prinzessin  
zu Sayn-Wittgenstein  
+49 40 44 4080

### MUNICH

Nicola Keglevich  
+49 89 291 31 51

### ISTANBUL

Oya Delahaye  
+90 212 373 96 44

### MILAN

Raphaelle Blanga  
Claudia Dwek  
+39 02 2950 0250

### ROME

Luisa Lepri  
+39 06 6994 1791

### TURIN

‡ Laura Russo  
+39 0 11 54 4898

### PARIS

Cyrille Cohen  
Olivier Fau  
Stefano Moreni  
+33 1 5305 5338

### MONACO

Mark Armstrong  
+37 7 9330 8880

### COPENHAGEN

Nina Wedell-Wedellsborg  
+45 33 135 556

### OSLO

‡ Cecilie Malm Brundtland  
‡ Anette Crosby  
+47 22 147 282

### STOCKHOLM

Peder Isacson  
+46 8679 5478

### MADRID

Alexandra Schader  
Aurora Zubillaga  
+34 91 576 5714

### GENEVA

Caroline Lang  
+41 22 908 4800

### ZURICH

Nick Deimel  
Stefan Puttaert  
+41 44 226 2200

### TEL AVIV

Sigal Mordechai  
Rivka Saker  
+972 3560 1666

### VIENNA

Andrea Jungmann  
+43 1 512 4772

### HONG KONG

Jasmine Chen  
Kevin Ching  
Jacky Ho  
Yuki Terase  
Jonathan Wong  
Patti Wong  
+852 2822 8134

### SHANGHAI

Rachel Shen  
+86 21 6288 7500

### BEIJING

Ying Wang  
+86 10 6408 8890

### JAKARTA

Jasmine Prasetyo  
+62 21 5797 3603

### SINGAPORE

Esther Seet  
+65 6732 8239

### KUALA LUMPUR

‡ Walter Cheah  
+60 3 2070 0319

### THAILAND

Wannida Saetieo  
+66 2286 0778

### TAIPEI

Wendy Lin  
+886 2 2757 6689

### TOKYO

Ryoichi Hirano  
+81 3 230 2755

### PHILIPPINES

‡ Angela Hsu  
+63 9178150075

### MIDDLE EAST

Roxane Zand  
+44 20 7293 6200

### MOSCOW

Irina Stepanova  
+7 495 772 7751

### CONTEMPORARY ART / AFRICAN

Hannah O'Leary  
+44 20 7293 5696

### CONTEMPORARY ART / ARAB & IRANIAN

Ashkan Baghestani  
+44 20 7293 5154

### CONTEMPORARY ART / DESIGN

Jodi Pollack  
+1 212 894 1039

### CONTEMPORARY ART / GREEK

Constantine Frangos  
+44 20 7293 5704

### CONTEMPORARY ART / INDIAN

Yamini Mehta  
+44 20 7293 5906

### CONTEMPORARY ART / RUSSIAN

Jo Vickery  
+44 20 7293 5597

### CONTEMPORARY ART / TURKISH

‡ Elif Bayoglu  
elif.bayoglu@sothebys.com

Consultant ‡

## Index

---

Adami, Valerio 4, 8  
Alechinsky, Pierre 22, 26  
Appel, Karel 25, 31, 39  
  
Christo 12, 17, 18, 37  
  
Dotremont, Christian 16, 47, 50  
  
d'Haese, Reinhoud 20, 21, 27, 30, 44  
  
Jacobsen, Robert 23  
  
Kemeny, Zoltan 14  
  
Paladino, Mimmo 53  
Poliakoff, Serge 55

### Photographies

Damien Perronet/ ArtDigital Studio  
Nicolas Dubois/ ArtDigital Studio

### Responsable de Fabrication

Gaelle Monin, Londres

### Graphiste

Simon Hiscocks

**BOARD OF DIRECTORS**

Domenico De Sole  
**Chairman of the Board**  
The Duke of Devonshire  
**Deputy Chairman of the Board**  
Tad Smith  
**President and**  
**Chief Executive Officer**  
Jessica Bibliowicz  
Linus W. L. Cheung  
Kevin Conroy  
Daniel S. Loeb  
Marsha E. Sirmons  
Diana L. Taylor  
Dennis M. Weibling  
Harry J. Wilson

**SOTHEBY'S  
EXECUTIVE MANAGEMENT**

Jill Bright  
**Human Resources**  
**& Administration**  
**Worldwide**  
Amy Cappellazzo  
**Chairman**  
**Fine Art Division**  
Valentino D. Carlotti  
**Business Development**  
**Worldwide**  
Kevin Ching  
**Chief Executive Officer**  
**Asia**  
Adam Chinn  
**Chief Operating Officer**  
**Worldwide**  
Lauren Gioia  
**Communications**  
**Worldwide**  
David Goodman  
**Digital Development**  
**& Marketing**  
**Worldwide**  
Mike Goss  
**Chief Financial Officer**  
Jane Levine  
**Chief Compliance Counsel**  
**Worldwide**  
Laurence Nicolas  
**Global Managing Director**  
**Jewelry & Watches**  
Jonathan Olsoff  
**General Counsel**  
**Worldwide**  
Jan Prasens  
**Managing Director**  
**Europe, Middle East, Russia,  
India and Africa**  
Allan Schwartzman  
**Chairman**  
**Fine Art Division**

**SOTHEBY'S INTERNATIONAL  
COUNCIL**

Robin Woodhead  
**Chairman**  
**Sotheby's International**  
Jean Fritts  
**Deputy Chairman**  
John Marion  
**Honorary Chairman**  
Juan Abelló  
Judy Hart Angelo  
Anna Catharina Astrup  
Nicolas Berggruen  
Philippe Bertherat  
Lavinia Borromeo  
Dr. Alice Y.T. Cheng  
Laura M. Cha  
Halit Cingillioglu  
Jasper Conran  
Henry Cornell  
Quinten Dreesmann  
Ulla Dreyfus-Best  
Jean Marc Etlin  
Tania Fares  
Comte Serge de Ganay  
Ann Getty  
Yassmin Ghandehari  
Charles de Gunzburg  
Ronnie F. Heyman  
Shalini Hinduja  
Pansy Ho  
Prince Amyn Aga Khan  
Catherine Lagrange  
Edward Lee  
Jean-Claude Marian  
Batia Ofer  
Georg von Opel  
Marchesa Laudomia Pucci Castellano  
David Ross  
Patrizia Memmo Ruspoli  
Rolf Sachs  
René H. Scharf  
Biggi Schuler-Voith  
Judith Taubman  
Olivier Widmaier Picasso  
The Hon. Hilary M. Weston,  
CM, CVO, OOnt

**CHAIRMAN'S OFFICE****AMERICAS**

Lisa Dennison  
Benjamin Doller  
George Wachter  
Thomas Bompard  
Lulu Creel  
Nina del Rio  
August Uribe

**EUROPE**

Oliver Barker  
Helena Newman  
Mario Tavella  
Dr. Philipp Herzog von Württemberg  
David Bennett  
Lord Dalmeny  
Claudia Dwek  
Edward Gibbs  
Caroline Lang  
Lord Poltimore

**ASIA**

Patti Wong  
Nicolas Chow  
Quek Chin Yeow



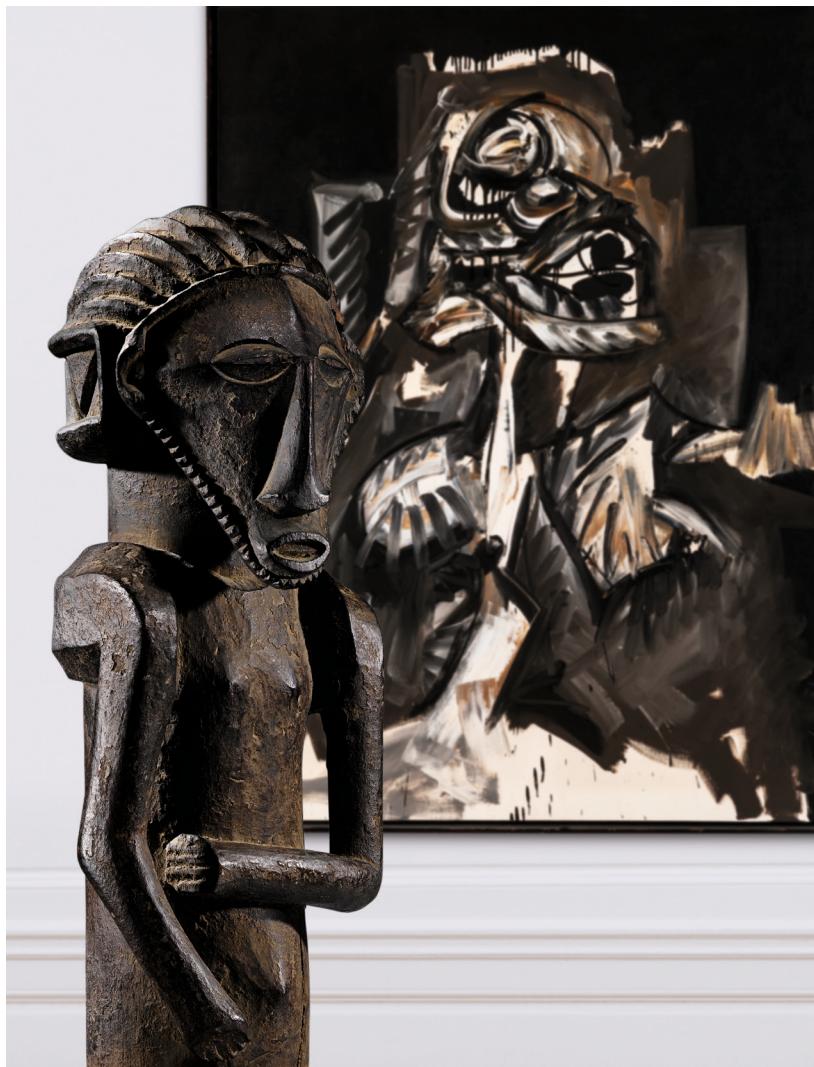
LOT 12 (DÉTAIL)

VERFÄLT BERLIN 6

INITIAL SAG = 1/8"

Chart 180"





**Sotheby's**  
EST.  
1744  
Collectors gather here.